

4 janvier 2017 revue de presse	3
4 janvier 2017 revue thématique DD	9
5 janvier 2017 revue de presse	15
5 janvier 2017 revue thématique DD	23
7 au 9 janvier 2017 revue de presse	24
10 janvier 2017 revue de presse	28
7 au 9 janvier 2017 revue thématique DD	29
10 janvier 2017 revue thématique DD	31
11 janvier 2017 revue de presse	33
11 janvier 2017 revue thématique DD	34
12 et 13 janvier 2017 revue de presse	35
12 et 13 janvier 2017 revue thématique DD	39
14 au 16 janvier 2017 revue de presse	40
14 au 16 janvier 2017 revue thématique DD	53
17 et 18 janvier 2017 revue de presse	57
17 et 18 janvier 2017 revue thématique DD	59
17 et 18 janvier 2017 rubrique nécrologique	64
19 janvier 2017 revue de presse	65
19 janvier 2017 revue thématique DD	70
20 janvier 2017 revue de presse	74
20 janvier 2017 revue thématique DD	76
21 au 23 janvier 2017 revue de presse	77
21 au 23 janvier 2017 revue thématique DD	82
24 janvier 2017 revue de presse	85
24 janvier 2017 revue thématique DD	87
24 janvier 2017 rubrique nécrologique	88
25 janvier 2017 revue de presse	89
25 janvier 2017 revue thématique DD	91
26 janvier 2017 revue de presse	96
26 janvier 2017 revue thématique DD	97
27 janvier 2017 revue de presse	100
27 janvier 2017 revue thématique DD	101
28 au 30 janvier 2017 revue de presse	105

28 au 30 janvier 2017 revue thématique DD	109
31 janvier 2017 revue de presse	113
31 janvier 2017 revue thématique DD	114
31 janvier 2017 rubrique nécrologique	116

SAINT-JEAN

04 JAN. 2017

## Inscriptions scolaires : c'est pour bientôt

Les pré-inscriptions en maternelle ou en classe de CP se dérouleront au Service éducation (mairie annexe - Espace Victor-Hugo) du mardi 17 janvier jusqu'au vendredi 3 février (les après-midi aux horaires mairie). Ces inscriptions sont obligatoires pour toute admission dans une école de la commune : lors de la première entrée en école maternelle pour les enfants nés en 2014 ; pour les nouveaux arrivants sur Saint-Jean. Pièces à fournir : copie justificatif de domicile sur la commune de moins de 3 mois ; copie intégrale livret de famille ou extrait d'acte de naissance ; certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école ; copie du jugement de sépa-



Le groupe scolaire Marcel-Langer est un des trois établissements de la commune.

ration ou divorce précisant l'autorité parentale, le cas échéant. Il est possible de télécharger l'imprimé de pré-inscription et la fiche de renseignements sur le site : [www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr) ou de le retirer auprès du service éducation.

L'inscription est aussi nécessaire lors du passage en CP (cours préparatoire) à la rentrée 2017 (remise de la fiche d'inscription aux familles mi-janvier avec distribution cartables). Pour toute demande de dérogation ou de scolarisation hors commune de résidence, prendre rendez-vous auprès du service Education.

Contact : Service éducation 05 61 67 2000.20.  
Courriel : [education@mairie-saintjean.fr](mailto:education@mairie-saintjean.fr)

## l'union

04 JAN. 2017

droit de retrait

# Le froid fait sa rentrée au collège, les profs non

**L**es professeurs du collège Georges-Chaumeton, à L'Union (31), auront fait une brève rentrée, ce mardi 3 janvier. Deux heures après avoir repris les cours, ils ont fait valoir leur droit de retrait. Les raisons de cette colère : des classes trop froides... Sur place, le thermomètre affiche en effet seulement neuf degrés. Écharpes autour du cou, quarante d'entre eux se sont donc regroupés pour crier leur ras-le-bol. Ils ont dans la foulée adressé une lettre au conseil départemental, l'instance qui gère les collèges et qui a permis la reconstruction de celui de L'Union.

Le problème du chauffage n'est cependant pas nouveau dans cet établissement. En novembre dernier, le principal et les professeurs avaient déjà tiré la sonnette d'alarme. «Deux mois après, la situation n'a pas changé. Elle s'est même dégradée, la chufferie tombant en panne durant les congés de fin d'année. Un technicien est intervenu ce mardi, mais le froid est là, imprégnant les murs de l'établissement. Enseigner dans ces



Le collège Georges-Chaumeton connaît des problèmes de chauffage./Photo DDM Mikael Fantin.

conditions n'est pas envisageable. Ce n'est pas de notre confort qu'il s'agit, mais de celui des élèves», disent les enseignants.

**Réunion des profs ce matin**  
Tous les professeurs sont cependant restés sur leur lieu de travail pour encadrer les élèves, réunissant ceux de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dans le restaurant scolaire, et ceux de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans la salle de conférences, seules salles affichant des températures jugées «convenables». L'équipe enseignante s'est ensuite réunie à deux reprises mais cela

a conduit à la même conclusion : les cours ne reprendront qu'une fois le nécessaire fait. Hier, en début de soirée, malgré les travaux de réparation effectués (Lire ci-dessous), les

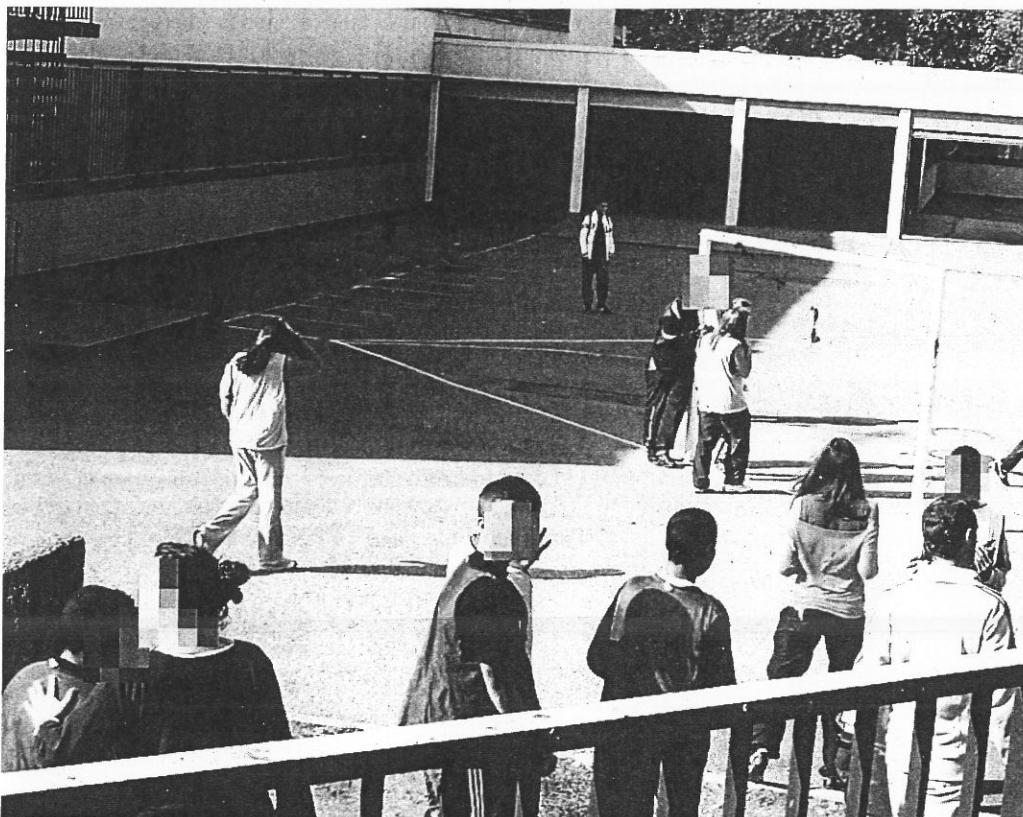
professeurs annonçaient qu'ils attendraient de voir, ce mercredi, si les salles étaient correctement chauffées pour reprendre les cours.

**E.Haillot (avec Mikael Fantin)**

### CHAUDIÈRE FINALEMENT RÉPARÉE

Contacté hier matin, le conseil départemental a confirmé que «le redémarrage de la chaudière n'avait pas fonctionné comme prévu au 1er janvier» et que «le chauffage dans les classes ne marchait pas». Il a également précisé qu'«une intervention de la société de maintenance était en cours ...». On apprenait cependant en toute fin de journée et que le chauffage était rétabli sur l'ensemble du collège. La panne, selon le conseil départemental, «provenait d'un problème électrique sur une vanne d'alimentation». A la demande de l'établissement, la température de consigne des salles de classe a été relevée de 19 à 22 °C.

## Manque de manuels scolaires : la tablette mise en cause



Le collège Raymond-Badiou fait partie des quatre collèges toulousains pilotes choisis pour participer à l'expérimentation des tablettes lancée par le conseil départemental en septembre. /Photo DDM Thierry Bordas

**l'essentiel ▾**

La FCPE 31 dénonce le fait que tous les élèves du collège Badiou n'aient pas accès aux manuels scolaires. Un problème qui serait dû au fait que certains parents refusent la tablette pour des raisons financières.

En septembre dernier, le conseil départemental lançait en grande pompe l'utilisation de tablettes dans quatre collèges pilotes de Toulouse. Mais aujourd'hui, l'initiative fait grincer des dents au conseil local FCPE du collège Badiou. Dans une lettre ouverte diffusée hier par la FCPE31 à l'attention du rectorat de Toulouse, la fédération dénonce le fait que tous les élè-

ves du collège implanté au cœur du quartier de La Reynerie n'ont pas accès à tous leurs manuels scolaires. « Les parents d'élèves ont alerté à plusieurs reprises sur le manque de livres. Et la situation est toujours aussi critique », souligne Hélène Rouch, présidente de la FCPÉ 31.

« L'expérimentation tablettes ne peut pas se substituer aux livres », assure la fédération.

### « Une polémique malhonnête et stérile »

De son côté, le principal du collège Raymond-Badiou, Thierry Junca, dénonce « une polémique malhonnête et stérile ». « Il

« L'expérimentation tablettes ne peut pas se substituer aux livres »

n'y a aucune volonté de notre part de priver les élèves de leurs manuels scolaires », s'insurge-t-il. Le responsable de l'établissement explique que la décision d'utiliser la dotation de l'État pour acheter certains manuels sous format numérique pour les classes de 5e et de 4e a été prise

en juillet dernier lors d'un conseil d'administration auquel participaient les représentants des

parents, en suivant les recommandations de l'Éducation nationale. « Le problème vient en partie du fait que certains parents ont refusé la tablette en raison du montant de l'assurance de l'iPad », précise-t-il. « La réaction de la FCPE est d'autant plus

### repères

**599** 800

**EUROS** > du département. Le départemental a financé 60 % de l'achat des 1 400 tablettes pour quatre lycées toulousains à la rentrée. Le reste est financé par l'État.

« La réaction de la FCPE est d'autant plus surprenante qu'elle demande depuis des années, à raison, un allégement des cartables des collégiens ».

Thierry Junca, principal du collège Raymond-Badiou

surprenante que la fédération demande depuis des années, à raison, un allégement des cartables des collégiens, ce que permet justement la tablette ».

Le conseil départemental précise que l'assurance est optionnelle et que son montant avoisine les 10 euros par an. Cette assurance facultative pourrait être sollicitée par le conseil départemental en cas de casse ou de disparitions répétées de la tablette pour responsabiliser enfants et parents.

Thierry Junca ajoute par ailleurs que le renouvellement des manuels scolaires en version papier se poursuivra dans le courant de l'année, lorsque l'établissement aura reçu la deuxième partie de la dotation spécifique accordée par l'État.

Julie Guérineau

04 JAN. 2017

le fait du jour

# Pollution : et si les transports étaient gratuits

► L'essentiel

**L'Autate a écrit au préfet pour demander la gratuité des transports en commun en cas de pollution de l'air. Une mesure peu efficace et chère, selon Jean-Michel Lattes.**

Faudra-t-il un jour en passer à Toulouse par des mesures contraignantes comme la circulation alternée ou la gratuité des transports en commun en cas d'épisode de pollution sérieuse aux particules, comme ce fut le cas, fin 2016, à Paris ou Grenoble ? Marie-Pierre Bès, présidente de l'Autate, association des usagers des transports de l'agglomération toulousaine et de ses environs, en est persuadée : « Il nous semble malheureusement évident que ces épisodes d'intense pollution à Toulouse se renouveleront », déclare la responsable associative.

La concentration en particules fines de l'air toulousain a dépassé, en effet, à neuf reprises le seuil d'information depuis le début du mois de décembre 2016, sans toutefois déclencher le seuil d'alerte, selon l'Oramip (Observatoire de

l'air Midi-Pyrénées).

Marie-Pierre Bès a écrit au préfet le 31 décembre dernier pour lui demander d'activer les mesures exceptionnelles qui s'imposent, selon son association, « lorsque le niveau Atmo (la pollution de l'air mesurée par l'Oramip N.D.L.R.) se situe à 8/10 ». Parmi ces mesures, l'association préconise « gratuité des trains dans la Haute-Garonne et des réseaux Tisséo et départemental, extension des horaires et des fréquences du service public de transport en commun ».

Figurent aussi une « information systématique en direction de la population [...] par les médias » et incitation à la limitation de l'usage de la voiture et de l'exercice

physique en plein air, et encouragement à prendre les transports en commun et à covoiturer. « En cas d'épisode de pollution de l'air, le préfet peut décider de mesures visant à protéger la population et réduire les émissions de polluants. La gratuité des trans-

ports en commun tout comme les restrictions visant la circulation automobile font partie des mesures envisageables », indique-t-on à la préfecture : « Cette mesure, si elle venait à être prise, nécessiterait d'être discutée et adaptée avec le SMTC-Tisséo et les collectivités concernées. La situation n'a jamais justifié en Haute-Garonne la mise en œuvre de ces mesures. Dans le cadre des épisodes récents, des mesures incitatives et non restrictives ont été mises en place ainsi que des messages de prévention par l'Oramip ».

**Le préfet pourrait décider la gratuité des transports en cas de pollution de l'air sérieuse, mais ce n'a jamais encore été le cas à Toulouse.**

choix. C'est le pouvoir de l'Etat. Mais ce serait une mesure peu efficace et coûteuse », estime Jean-Michel Lattes, président du SMTC Tisséo, qui évalue à 400 000 € la perte de recettes quotidienne causée par la mise en place d'une telle gratuité.

Philippe Emery



Le diesel et le chauffage au bois sont montrés du doigt parmi les principaux contributeurs à l'émission de particules dans l'air. /DDM-Joël Boyé.

## LE COÛT DE LA GRATUITÉ : 400 000 € PAR JOUR À TOULOUSE

Combien coûterait à Tisséo, l'exploitant du réseau de transports en commun, une journée de gratuité, puisque telle est la question qui fâche ? Selon un rapide calcul effectué hier, il faut multiplier 700 000 voyageurs par jour par le coût moyen du voyage, soit 0,57 €, ce qui donne une estimation de 400 000 € par jour, indique Jean-Michel Lattes, le président du syndicat des transports. Une somme qui n'est pas négligeable, juge-t-il. La première recette du syndicat, rappelle-t-il, vient des entreprises, via une taxe, le versement transport. Au budget 2016, 239 M€ sont attendus à ce chapitre. Deuxième source de revenus : les contributions des collectivités membres, 102 M€, dont 100 M€ de Toulouse Métropole. Les recettes commerciales n'arrivent qu'en troisième position avec 78 M€ pour 2016 mais elles restent un pilier du financement. Par ailleurs, jusqu'en juillet 2017, date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, plus d'un voyageur sur trois bénéficiera d'une gratuité, selon le rapport de la chambre régionale des comptes de 2012 qui avait évalué à 21 M€ le coût en 2009 de cette mesure.

04 JAN. 2017

## repères

9

**ÉPISODES > de pollution.** Depuis le début du mois de décembre 2016, le seuil d'information à la pollution aux particules a été dépassé durant 9 jours mais le seuil d'alerte n'a jamais été atteint, à la différence de Paris ou Grenoble.

*« La gratuité des transports publics en cas d'alerte à la pollution de l'air aux particules fines coûterait 400 000 euros par jour à Tisséo ».*

Jean-Michel Laites, Tisséo.



Les capteurs de l'Oramip ont relevé des concentrations en particules fines ayant déclenché le seuil d'information plusieurs fois en décembre 2016, mais pas d'alerte./DDM-Xavier de Fenoyl

## NEUF ÉPISODES DE POLLUTION EN DÉCEMBRE

Depuis le début du mois de décembre, le seuil d'information sur la pollution aux particules fines a été déclenché à neuf reprises en Haute-Garonne par l'Oramip, l'observatoire régional de la qualité de l'air en ex-région Midi-Pyrénées. Ce seuil d'information est activé lorsque la concentration en particules fines dépasse les 50 microgrammes par mètre cube d'air. En cas de persistance de ces niveaux pendant trois jours consécutifs ou de dépassement des 80 microgrammes par mètre cube d'air - ce qui n'est pas arrivé dans le département cette année - le seuil d'alerte est déclenché, entraînant des mesures prévues dans un arrêté préfectoral (voir article ci-contre).

### Une saison propice à la pollution

« Avec neuf jours d'épisodes de pollution, nous

sommes dans la moyenne des années précédentes », explique Dominique Tilak, directrice de l'Oramip.

L'hiver, avec ses anticyclones, son atmosphère basse et son absence de vent qui empêchent la dispersion des particules, est en effet une période propice aux épisodes de pollution. À ces conditions météorologiques défavorables s'ajoute une augmentation hivernale de l'émission des particules fines due à l'utilisation des dispositifs de chauffage polluants au bois et au fioul et aux feux de déchets végétaux. Dans le même temps, la pollution liée aux véhicules et aux industries, active toute l'année, se poursuit.

### Précautions sanitaires pour les publics fragiles

Si le seuil d'alerte n'a pas encore été dépassé en

Haute-Garonne cet hiver, les hauts niveaux de pollution constatés dans le département ont tout de même des conséquences sur la santé des personnes les plus fragiles. Les publics les plus exposés sont les personnes âgées, les patients atteints de pathologies respiratoires ou cardio-vasculaires et les jeunes enfants, qui respirent souvent par la bouche et filtrent moins bien les particules. La forte concentration en particules fines peut entraîner chez ces personnes une inflammation des organes internes. Il est donc préférable pour eux d'éviter la proximité des grands axes de circulation et les activités qui impliquent une importante ventilation d'air. En cas d'épisode de pollution, même si le seuil d'alerte n'est pas dépassé, il est d'ailleurs recommandé à tous d'éviter les efforts physiques intenses. J.G.

04 JAN. 2017

## interview

### « UNE MESURE QUI SERAIT PEU EFFICACE ET COÛTEUSE »

**Seriez-vous prêt à la gratuité des transports en cas d'alerte à la pollution de l'air ?**

On a fait étudier la possibilité. Le Stif, syndicat des transports de l'Ile-de-France, l'équivalent du SMTCTisséo à Paris, qui a connu circulation alternée et transports gratuits après un épisode de pollution en décembre, a fait un bilan qui juge cette mesure trop chère et peu efficace. Selon le Stif, la gratuité a fait progresser la fréquentation de moins de 5 % et son coût est évalué à 23 millions d'euros, soit l'équivalent de l'achat de 50 bus électriques. Pour nous, la gratuité coûterait 400 000 € par jour. La Fédération nationale des usagers des transports (Fnaut), par la voie de son vice-président a d'ailleurs estimé : « La perte de recettes est préjudiciable à long terme à l'investissement dans les transports en commun ». La gratuité fragilise la capacité d'investir.

**Combien rapportent les recettes d'exploitation à Tisséo ?**

Les recettes commerciales représentent 70 millions d'euros par an, le reste du financement des transports étant apporté par les collectivités, à hauteur de 102 millions, et par les entreprises au travers du Versement transport, qui fournit 250 millions. En 2016, ce versement transport devrait d'ailleurs progresser de 3 %, ce qui montre le dynamisme économique de l'agglomération.

**Et que va rapporter la nouvelle tarification en vigueur en juillet prochain ?**

C'est difficile à calculer. D'une année sur l'autre, il peut y avoir d'importantes variations du nombre d'usagers. On va plus gagner grâce à la progression du versement transport.

**Certains, comme le collectif antihausse des tarifs Tisséo, réclament la gratuité totale des transports ?**

La gratuité, c'est un mythe. Il faut que quelqu'un paye quelque part. Si ce n'est plus l'usager, c'est le contribuable ou les entreprises. Les villes ne se dépêchent pas de l'adopter car cela obère toute capacité d'investissement. Colomiers l'a abandonné et la fréquentation est en forte hausse, +20 % pour le Linéo 2 qui relie Colomiers aux Arènes parce qu'il est plus efficace. Les gens ne basculent pas vers les transports collectifs à cause de l'économie mais lorsqu'ils offrent rapidité et fréquence.

**Si toutefois les pouvoirs publics imposaient la gratuité en cas de pollution, que feriez-vous ?**

Non seulement on serait prêts mais on n'aurait pas le choix. C'est le pouvoir de l'État. Mais ce ne serait pas efficace. Recueilli par Ph. E.



Jean-Michel **Lattes**, président du SMTCTisséo, adjoint au maire de Toulouse en charge des déplacements.

04 JAN. 2017

## grand toulouse

fêtes

### 39 tonnes de sapins de Noël transformées en compost

Après avoir été le roi des fêtes de fin d'année, dépouillé de ses guirlandes, sec et dégarni, le sapin de Noël voit son heure de gloire faner dès les premiers jours de janvier. À Toulouse, la mairie a mis en place un système de collecte et de recyclage pour leur donner une deuxième vie.

Jusqu'au 31 janvier, les Toulousains peuvent déposer leurs épicéas et nordmann décatis dans une trentaine de points de collecte répartis dans toute la ville. Il s'agit du principal canal de collecte. Les arbres y sont ramassés par la mairie deux fois par semaine. Il est également possible de prendre rendez-vous avec Allo Toulouse pour



L'an dernier, 38,5 tonnes de sapins ont été collectées à Toulouse./Photo DDM

faire enlever son sapin devant chez soi. En général, les équipes municipales passent les récupérer dès le lendemain ma-

tin. En revanche, dans ce cas, il faudra ôter le socle de l'arbre et l'éteindre s'il dépasse 1m60.

L'an dernier, les services munici-

piques ont collecté 38,5 tonnes de sapin, un chiffre stable depuis plusieurs années. Si les Toulousains délaisSENT surtout leur sapin courant janvier, avec un pic à la fin du mois et début février, certains font durer le plaisir des fêtes de fin d'année jusqu'en mars...

Une fois collectés, les arbres sont broyés puis mélangés à d'autres déchets verts issus de la Ville et des jardins particuliers pour être transformés en compost et fertiliser à leur tour les espaces verts de la ville.

J.G.

Pour retrouver les points de collecte de sapins : [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr), rubrique services / propriété déchets. Pour prendre rdv avec Allo Toulouse : 05 61 22 22 22.

environnement

04 JAN. 2017

## La France lance sa première obligation verte

Après les engagements pris lors de la COP21, enfin du concret pour l'environnement. Hier, les ministres des Finances Michel Sapin et de l'Environnement Ségolène Royal ont annoncé le lancement de première obligation verte souveraine. Un mécanisme qui financera des investissements en faveur de la transition énergétique et écologique. L'Agence France Trésor (AFT) et les équipes en charge de cette opération « vont faire un tour auprès des investisseurs internationaux pour présenter » ce projet en vue de l'émission de cette obligation verte cette année, a indiqué M. Sapin. Le gouvernement a identifié 10 milliards d'euros de dé-

penses annuelles potentiellement éligibles, même si « cela ne veut pas dire que nous allons financer la totalité de ces 10 milliards avec cette émission », a ajouté M. Sapin. « La France continue son rôle moteur dans la continuité de l'accord de Paris » sur le climat, s'est félicitée Ségolène Royal. Les fonds levés serviront à financer des investissements dans quatre domaines : la lutte contre le changement climatique et la pollution, la protection de la diversité et l'adaptation au changement climatique. La France est le deuxième pays à lancer ce type d'opération, après la Pologne qui a émis 750 millions d'euros en décembre dernier.

04 JAN. 2017

le fait du jour

# Pollution : et si les transports étaient gratuits

l'essentiel ▶

L'Autate a écrit au préfet pour demander la gratuité des transports en commun en cas de pollution de l'air. Une mesure peu efficace et chère, selon Jean-Michel Lattes.

Faudra-t-il un jour en passer à Toulouse par des mesures contraignantes comme la circulation alternée ou la gratuité des transports en commun en cas d'épisode de pollution sérieuse aux particules, comme ce fut le cas, fin 2016, à Paris ou Grenoble ? Marie-Pierre Bès, présidente de l'Autate, association des usagers des transports de l'agglomération toulousaine et de ses environs, en est persuadée : « Il nous semble malheureusement évident que ces épisodes d'intense pollution à Toulouse se renouveleront », déclare la responsable associative.

La concentration en particules fines de l'air toulousain a dépassé, en effet, à neuf reprises le seuil d'information depuis le début du mois de décembre 2016, sans toutefois déclencher le seuil d'alerte, selon l'Oramip (Observatoire de

l'air Midi-Pyrénées). Marie-Pierre Bès a écrit au préfet le 31 décembre dernier pour lui demander d'activer les mesures exceptionnelles qui s'imposent, selon son association, « lorsque le niveau Atmo (la pollution de l'air mesurée par l'Oramip N.D.L.R.) se situe à 8/10 ». Parmi ces mesures, l'association préconise « gratuité des trains dans la Haute-Garonne et des réseaux Tisséo et départemental, extension des horaires et des fréquences du service public de transport en commun ».

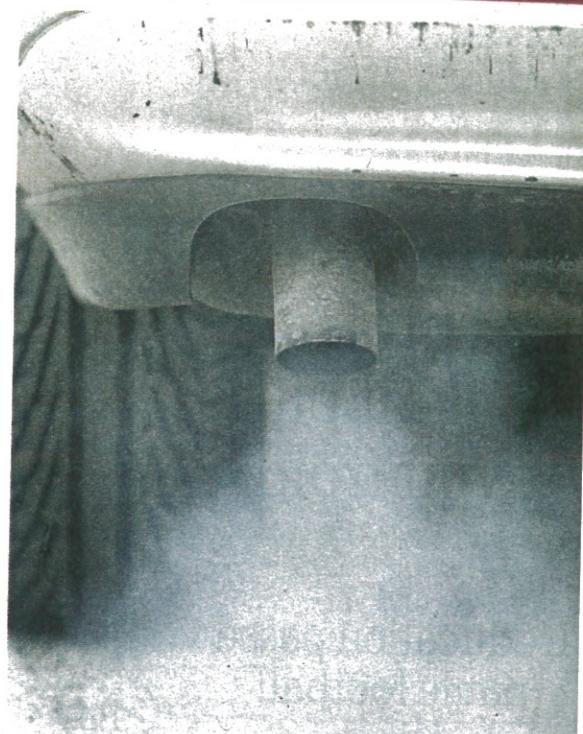
Figurent aussi une « information systématique en direction de la population [...] par les médias » et incitation à la limitation de l'usage de la voiture et de l'exercice physique en plein air, et encouragement à prendre les transports en commun et à covoiturer. « En cas d'épisode de pollution de l'air, le préfet peut décider de mesures visant à protéger la population et réduire les émissions de polluants. La gratuité des trans-

ports en commun tout comme les restrictions visant la circulation automobile font partie des mesures envisageables », indique-t-on à la préfecture : « Cette mesure, si elle venait à être prise, nécessiterait d'être discutée et adaptée avec le SMTC-Tisséo et les collectivités concernées. La situation n'a jamais justifié en Haute-Garonne la mise en œuvre de ces mesures. Dans le cadre des épisodes récents, des mesures incitatives et non restrictives ont été mises en place ainsi que des messages de prévention par l'Oramip ».

**Le préfet pourrait décider la gratuité des transports en cas de pollution de l'air sérieuse, mais ce n'a jamais encore été le cas à Toulouse.**

choix. C'est le pouvoir de l'Etat. Mais ce serait une mesure peu efficace et coûteuse », estime Jean-Michel Lattes, président du SMTC Tisséo, qui évalue à 400 000 € la perte de recettes quotidienne causée par la mise en place d'une telle gratuité.

Philippe Emery



Le diesel et le chauffage au bois sont montrés du doigt parmi les principaux contributeurs à l'émission de particules dans l'air./DDM-Joël Boyé.

## LE COÛT DE LA GRATUITÉ : 400 000 € PAR JOUR À TOULOUSE

Combien coûterait à Tisséo, l'exploitant du réseau de transports en commun, une journée de gratuité, puisque telle est la question qui fâche ? Selon un rapide calcul effectué hier, il faut multiplier 700 000 voyageurs par jour par le coût moyen du voyage, soit 0,57 €, ce qui donne une estimation de 400 000 € par jour, indique Jean-Michel Lattes, le président du syndicat des transports. Une somme qui n'est pas négligeable, juge-t-il. La première recette du syndicat, rappelle-t-il, vient des entreprises, via une taxe, le versement transport. Au budget 2016, 239 M€ sont attendus à ce chapitre. Deuxième source de revenus : les contributions des collectivités membres, 102 M€, dont 100 M€ de Toulouse Métropole. Les recettes commerciales n'arrivent qu'en troisième position avec 78 M€ pour 2016 mais elles restent un pilier du financement. Par ailleurs, jusqu'en juillet 2017, date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, plus d'un voyageur sur trois bénéficiera d'une gratuité, selon le rapport de la chambre régionale des comptes de 2012 qui avait évalué à 21 M€ le coût en 2009 de cette mesure.

J.-N.

04 JAN. 2017

## repères

9

**ÉPISODES > de pollution.** Depuis le début du mois de décembre 2016, le seuil d'information à la pollution aux particules a été dépassé durant 9 jours mais le seuil d'alerte n'a jamais été atteint, à la différence de Paris ou Grenoble.

*« La gratuité des transports publics en cas d'alerte à la pollution de l'air aux particules fines coûterait 400 000 euros par jour à Tisséo ».*

Jean-Michel Laffos, Tisséo.



Les capteurs de l'Oramip ont relevé des concentrations en particules fines ayant déclenché le seuil d'information plusieurs fois en décembre 2016, mais pas d'alerte./DDM-Xavier de Fenoyl

## NEUF ÉPISODES DE POLLUTION EN DÉCEMBRE

Depuis le début du mois de décembre, le seuil d'information sur la pollution aux particules fines a été déclenché à neuf reprises en Haute-Garonne par l'Oramip, l'observatoire régional de la qualité de l'air en ex-région Midi-Pyrénées. Ce seuil d'information est activé lorsque la concentration en particules fines dépasse les 50 microgrammes par mètre cube d'air. En cas de persistance de ces niveaux pendant trois jours consécutifs ou de dépassement des 80 microgrammes par mètre cube d'air - ce qui n'est pas arrivé dans le département cette année - le seuil d'alerte est déclenché, entraînant des mesures prévues dans un arrêté préfectoral (voir article ci-contre).

### Une saison propice à la pollution

« Avec neuf jours d'épisodes de pollution, nous

sommes dans la moyenne des années précédentes », explique Dominique Tilak, directrice de l'Oramip.

L'hiver, avec ses anticyclones, son atmosphère basse et son absence de vent qui empêchent la dispersion des particules, est en effet une période propice aux épisodes de pollution. À ces conditions météorologiques défavorables s'ajoute une augmentation hivernale de l'émission des particules fines due à l'utilisation des dispositifs de chauffage polluants au bois et au fioul et aux feux de déchets végétaux. Dans le même temps, la pollution liée aux véhicules et aux industries, active toute l'année, se poursuit.

### Précautions sanitaires pour les publics fragiles

Si le seuil d'alerte n'a pas encore été dépassé en

Haute-Garonne cet hiver, les hauts niveaux de pollution constatés dans le département ont tout de même des conséquences sur la santé des personnes les plus fragiles. Les publics les plus exposés sont les personnes âgées, les patients atteints de pathologies respiratoires ou cardio-vasculaires et les jeunes enfants, qui respirent souvent par la bouche et filtrent moins bien les particules. La forte concentration en particules fines peut entraîner chez ces personnes une inflammation des organes internes. Il est donc préférable pour eux d'éviter la proximité des grands axes de circulation et les activités qui impliquent une importante ventilation d'air. En cas d'épisode de pollution, même si le seuil d'alerte n'est pas dépassé, il est d'ailleurs recommandé à tous d'éviter les efforts physiques intenses. J.G.

04 JAN. 2017

## interview

### « UNE MESURE QUI SERAIT PEU EFFICACE ET COÛTEUSE »

**Seriez-vous prêt à la gratuité des transports en cas d'alerte à la pollution de l'air ?**

On a fait étudier la possibilité. Le Stif, syndicat des transports de l'Ile-de-France, l'équivalent du SMTC Tisséo à Paris, qui a connu circulation alternée et transports gratuits après un épisode de pollution en décembre, a fait un bilan qui juge cette mesure trop chère et peu efficace. Selon le Stif, la gratuité a fait progresser la fréquentation de moins de 5 % et son coût est évalué à 23 millions d'euros, soit l'équivalent de l'achat de 50 bus électriques. Pour nous, la gratuité coûterait 400 000 € par jour. La Fédération nationale des usagers des transports (Fnaut), par la voie de son vice-président a d'ailleurs estimé : « La perte de recettes est préjudiciable à long terme à l'investissement dans les transports en commun ». La gratuité fragilise la capacité d'investir.

**Combien rapportent les recettes d'exploitation à Tisséo ?**

Les recettes commerciales représentent 70 millions d'euros par an, le reste du financement des transports étant apporté par les collectivités, à hauteur de 102 millions, et par les entreprises au travers du Versement transport, qui fournit 250 millions. En 2016, ce versement transport devrait d'ailleurs progresser de 3 %, ce qui montre le dynamisme économique de l'agglomération.

**Et que va rapporter la nouvelle tarification en vigueur en juillet prochain ?**

C'est difficile à calculer. D'une année sur l'autre, il peut y avoir d'importantes variations du nombre d'usagers. On va plus gagner grâce à la progression du versement transport.

**Certains, comme le collectif antihausse des tarifs Tisséo, réclament la gratuité totale des transports ?**

La gratuité, c'est un mythe. Il faut que quelqu'un paye quelque part. Si ce n'est plus l'usager, c'est le contribuable ou les entreprises. Les villes ne se dépêchent pas de l'adopter car cela obère toute capacité d'investissement. Colomiers l'a abandonné et la fréquentation est en forte hausse, + 20 % pour le Linéo 2 qui relie Colomiers aux Arènes parce qu'il est plus efficace. Les gens ne basculent pas vers les transports collectifs à cause de l'économie mais lorsqu'ils offrent rapidité et fréquence.

**Sitoutefois les pouvoirs publics imposaient la gratuité en cas de pollution, que feriez-vous ?**

Non seulement on serait prêts mais on n'aurait pas le choix. C'est le pouvoir de l'État. Mais ce ne serait pas efficace. Recueilli par Ph. E.



Jean-Michel **Lattes**,  
président du SMTC Tis-  
séo, adjoint au maire  
de Toulouse en charge  
des déplacements.

transports

04 JAN. 2017

## Conduite des trains assistée par Galileo Toulouse-Rodez sera ligne pilote

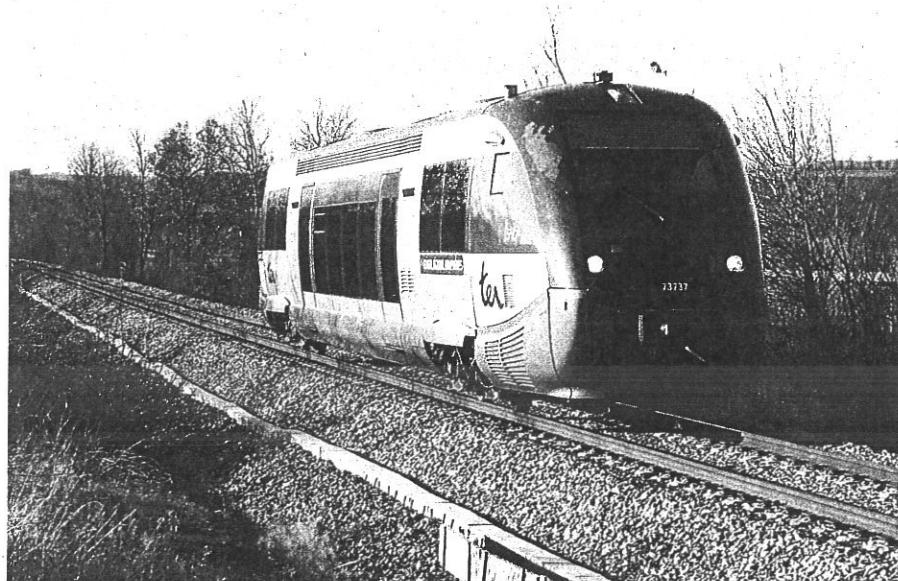
l'essentiel ▶

Au 1er trimestre 2017, SNCF, Occitanie et Cnes lancent une ligne Toulouse-Rodez pour tester la géolocalisation des trains par le GPS européen Galileo. Objectifs : fluidifier le trafic et faciliter l'entretien des voies.

Bientôt la fin des retards à la SNCF ? C'est l'objectif du projet Géofer, financé à la hauteur de 140 000 euros par la région Occitanie, le Centre national d'études spatiales (Cnes) et le laboratoire toulousain Guide, pour rendre les trains semi-autonomes.

### Position en temps réel

La ligne Toulouse-Rodez, représentative des grandes lignes par son tronçon droit et des lignes régionales par ses virages, a été choisie comme pilote national pour tester une nouvelle méthode de géolocalisation des trains à partir notamment du GPS européen Galileo. Si l'expérience est concluante, cela permettra non seulement de limiter les retards, mais aussi de diminuer les coûts de maintenance de la SNCF. « Avec Galileo, les trains pourront être loca-



Les trains seront bientôt géolocalisés grâce au « GPS européen » Galileo./Photo DDM, Sébastien Lapeyrière Aublet

lisés au mètre près et à chaque instant », s'enthousiasme Jean-Yves Le Gall, président du Cnes. Ainsi, il sera possible de réguler le trafic en donnant des indications précises au conducteur : se mettre en vitesse de croisière, décelérer à cause d'un obstacle sur la voie... « En limitant les accélérations et freinages très énergivores, la conduite sera aussi plus économique et plus écologique », détaille Xavier Leblan,

directeur du laboratoire Guide. Par ailleurs, dans le futur, on peut imaginer des trains qui roulent en pilotage automatique et ne nécessitent d'intervention du conducteur qu'aux entrées et sorties de gares.

D'autre part, avec Géofer, c'est le train qui communiquera sa position en temps réel. « Actuellement, ce sont d'ongueux capteurs au sol qui donnent la position des trains, et seulement tous les

quarts d'heure. Il sera donc possible de les supprimer », précise Frédéric Adragna, chargé du développement des applications spatiales au Cnes Toulouse. De plus, grâce à la semi-autonomie du train, le personnel au sol censé vérifier les actions du pilote pourra être réduit, induisant une baisse des coûts de maintenance pouvant atteindre 20 à 30 %.

Fleur Olagnier

### LA PRÉCISION AU SERVICE DU FERROVIAIRE

Le « GPS européen » Galileo lancé en décembre dernier possède une précision de l'ordre du mètre (dix fois mieux que son rival américain), et bientôt du centimètre.

Quelle application pour le ferroviaire français ?

Il sera possible de savoir précisément sur quelle voie se trouve un train.

Cette information permettra par exemple de vérifier si l'aiguillage en entrée ou sortie de gare a été correctement effectué. De plus, la ligne Toulouse-Rodez va tester l'ajout de capteurs capables de détecter la vibration anormale d'un rail. Avec Galileo, on saura exactement quel rail est défectueux et en quel endroit.

Enfin, des caméras équipent le véhicule test pour surveiller passages à niveaux, caténaires, capteurs électriques et localiser d'éventuels problèmes.

# LA DÉPÈCHE DU MIDI

Nord-Est

SAINT-JEAN

05 JAN. 2017

## Tennis club : tous au top !



L'équipe 35 ans championne Midi-Pyrénées.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe des 35 ans messieurs composée de Matthieu Cordelier 1/6, Guillaume Neron et Didier Fernandez 3/6, Christophe Jean 5/6 et Fred Mirtain 15/1 s'est imposée face à Balma en finale du championnat régional de première division.

Grâce à leur titre, ils se sont qualifiés pour le championnat de France qui débutera le 22 janvier où ils se déplaceront à Marseille en match éliminatoire. Objectif cette année, représenter la ligue Midi-Pyrénées beaucoup plus loin que l'année dernière où ils avaient chuté en 32<sup>e</sup> de finale.

Sur les six équipes du club engagées durant le championnat senior + (de 35 à 55 ans) toutes se sont maintenues et certaines ont accédé au tableau final régional, de très beaux résultats pour ce début d'année.

Côté jeune, le Magic Circuit (tournoi régional dont une étape se déroulait à Saint-Jean en décembre) vient de se terminer avec 160 participants et 2 Saint-Jeannais se sont démarqués : Violette Maury (5/6) a remporté le tableau des 15/16 ans filles et Florian Py (15/2) a été finaliste en 13/14 ans après avoir « perfé ».

Après les plus de 35 ans et les jeunes c'est au tour des équipes 1 seniors de préparer le championnat avec le challenge Laffont où le club avait brillé également en 2016. Les filles ont remporté leur premier match, les messieurs commencent en janvier.

Au Tennis Club Saint Jean, les compétitions s'enchaînent et le tournoi interne homologué, se poursuit en rassemblant 180 personnes (uniquement licenciés au club) de 12 à 65 ans, il se terminera le samedi 11 mars autour d'un repas convivial.

05 JAN. 2017

**SAINT-JEAN**

2016, année de l'abeille

## Gérard Bapt se pique d'écologie

2016 aura été l'année de l'abeille pour Gérard Bapt, député de Haute-Garonne et premier adjoint au maire de Saint-Jean ! Son investissement en faveur des abeilles, qui a abouti au vote d'un texte visant à interdire les insecticides néonicotinoïdes, « tueurs d'abeilles », à compter du 1er septembre 2018, lui a en effet valu plusieurs distinctions : en juin dernier, il était invité par le Syndicat National d'Apiculture à participer à l'Hôtel d'Assézat à « l'Abeille du 18 juin », une très sérieuse manifestation visant à alerter sur les dangers des néonicotinoïdes, et à dénoncer avec humour, en parodiant le Général de Gaulle, les pressions des firmes agrochimiques. En octobre, il a reçu à Saint-Jean le Syndicat des Apiculteurs Midi-Pyrénées venu lui livrer une ruche pour le remercier de son engagement. Enfin en décembre, à quelques jours de la Saint Ambroise, patron des apiculteurs, il est entré



Gérard Bapt avec Olivier Fernandez, président du Syndicat des Apiculteurs Midi-Pyrénées, et le photographe Yann Arthus-Bertrand

dans l'Académie de l'Abeille d'Or, en présence du photographe Yann Arthus-Bertrand, parrain de l'Académie,

et de plusieurs personnalités -notamment Delphine Batho, députée et ancienne ministre de l'Environnement -

engagées dans la protection de l'abeille. On peut dire que notre député se pique d'écologie!

PG31

santé

# Médicaments : l'Uvestérol D « suspendu »

L'essentiel ▶

L'Agence nationale de sécurité du médicament a décidé de suspendre la vente de l'Uvestérol D après la mort d'un bébé. Mais la polémique enflé sur la réactivité de l'ANSM

**L**'Agence nationale du médicament (ANSM) a décidé de suspendre la commercialisation de l'Uvestérol D, un médicament contre les carences en vitamine D dont le mode d'administration par pipétée est soupçonné d'être à l'origine du décès d'un nouveau-né peu avant Noël (lire notre édition d'hier).

Les premières conclusions des investigations « mettent en évidence un lien probable entre le décès et l'administration de l'Uvestérol D », a annoncé hier l'Agence nationale de sécurité du médicament. Un nourrisson âgé de dix jours était décédé le 21 décembre dans l'Essonne, après avoir reçu une dose d'Uvestérol D, très courant en France, seul pays où il est commercialisé.

Aussi, l'ANSM a lancé « par mesure de précaution » une procédure contradictoire auprès du laboratoire Crinex « en vue de la suspension de la commercialisation » de l'Uvestérol D, « dans les prochains jours ». Cette procédure est une « obligation réglementaire ».



Les parents sont invités à ne plus utiliser l'Uvestérol D. Un numéro vert est en place. /Photo AFP

mentaire », mais « l'issue sera de toute façon la suspension ». Une enquête judiciaire a par ailleurs été ouverte à Evry pour déterminer les causes du décès.

### Les parents mis en garde

La ministre de la Santé Marisol Touraine a appelé « les parents à ne plus administrer d'Uvestérol D à leurs enfants », « à titre de précaution ». Les « autres spécialités à base de vitamine D » ne sont pas concernées par cette procédure, a souligné la ministre, assurant aussi que les enfants qui

ont pris de la vitamine D par le passé « ne courront aucun danger ». « Je vais adresser dans la journée des recommandations à l'ensemble des professionnels de santé [...] pour que les familles qui utilisent aujourd'hui de l'Uvestérol D puissent [...] savoir quoi utiliser comme autre médicament », a-t-elle précisé.

Le Zymad, le Stérogyl et l'Adrigyl, notamment, sont disponibles en France sous forme de flacons compte-gouttes.

### Le mode d'administration en

**cause**  
Le nourrisson âgé de dix jours est décédé à son domicile par « arrêt cardio-respiratoire », selon l'ANSM. Il avait auparavant présenté « des signes de suffocation » « immédiatement après l'administration » du produit, avait détaillé l'ANSM. La ministre a confirmé hier que « c'est le mode d'administration spécifique du produit qui présente des risques (et pas la vitamine D) ». L'Uvestérol D se présente sous forme liquide, dans un flacon dont on extrait, à l'aide d'une pi-

nette, la dose à administrer.

Plusieurs incidents graves (malaises avec apnée, « fausses routes » ...) ont été signalés par le passé, liés à ce mode d'administration avec la pipette, valant au produit une « surveillance renforcée » des autorités sanitaires depuis 2006. Cette année-là, puis à nouveau en 2013, l'Agence a alerté sur les précautions à prendre chez les nourrissons : « Toujours administrer le produit avant la tête ou le biberon », installer l'enfant « éveillé » « en position semi-assise », laisser l'enfant « téter » la seringue ou faire couler le produit « goutte à goutte », ne pas

Un numéro vert d'information 0800 636 636 a été mis en place

### zoom D'AUTRES SCANDALES SANITAIRES

Plusieurs médicaments ont été mis en cause ou retirés de la commercialisation, mais certaines affaires ont eu plus de retentissement que d'autres compte tenu du nombre de victimes et du scandale sanitaire.

#### Le Vioxx (Merck)

Retrait en 2004 à la suite de la prise en compte du risque d'infarctus du myocarde apparu dans les essais cliniques précédant la commercialisation et vérifié dans la population ayant utilisé cette molécule.

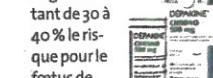


#### Le Mediator (Servier)

Médicament approuvé pour traiter le diabète de type 2 mais largement utilisé en traitement amaigrissant. Le médicament a finalement été retiré du marché en 2009 à la suite de pathologies morbes, notamment l'hypertension artérielle pulmonaire et des valvulopathies.

#### La Depakine (Sanofi)

Le médicament bien connu des épileptiques fait l'objet d'une très vive polémique, la prise de cette molécule, le Valproate de sodium, augmentant de 30 à 40 % le risque pour le fœtus de développer des troubles neurologiques. Sanofi, a tardé à informer les femmes enceintes ainsi que le corps médical. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour « tromperie aggravée ».



## « Il faut nommer un responsable lanceur d'alerte »



### Comment expliquer ces scandales récurrents concernant les médicaments ?

Il est exaspérant qu'après la grande réforme de 2011 pour transformer l'Agence de sécurité du médicament (ANSM), et améliorer le système de pharmacovigilance, on se retrouve périodiquement confronté à des accidents sanitaires qui concernent soit les médicaments, soit les dispositifs médicaux. Ici, c'est davantage le mode d'administration que la vitamine D, elle-même, qui est en cause. On se retrouve face à un problème de fonctionnement de l'Agence et aussi de culture de la gestion du risque.

### Que signifie ce problème de « gestion de la culture du risque »

On peut avoir les meilleurs systèmes et institutions en place, mais les hommes et les femmes qui les composent doivent être aptes à saisir l'importance des signaux qui remontent et réagir suffisamment tôt car la meilleure organisation du monde ne peut se substituer à l'initiative humaine. On l'a vu dans les affaires des pilules de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> générations ou dans celle de la Dépakin, ce sont finalement les plaintes des patients, des associations ou les scandales médiatiques qui lancent l'alarme et font bouger les choses.

### On évoque aussi souvent dans ce domaine du médicament des problèmes de conflits d'intérêts...

Dans cette affaire, il ne semble pas que ce soit le cas. La gestion des liens d'intérêts est meilleure qu'avant avec notamment une obligation de déclaration de ces liens et

aussi la transparence sur les débats. On sait maintenant qui vote pour et contre, ce qui n'était pas le cas auparavant. Mais cela ne suffit pas, il y a un problème plus global de transparence avec le fonctionnement de l'Agence. Des sujets sont travaillés avant au sein de commissions sans déboucher sur des décisions. Une commission nationale de pharmacovigilance a ainsi traité du sujet de l'Uvestérol D en juillet 2016... et il n'y a toujours pas de compte rendu.

### Vous pointez donc un problème global de réactivité au sein de l'Agence ?

Il y a un manque de réactivité totale de l'Agence. Depuis 2010, des modifications du système d'administration du produit ont été adoptées. Et depuis, il y a toujours eu des notifications, non pas de décès mais d'incidents ou d'accidents, encore que ces notifications ne soient pas exhaustives. Mais l'ANSM n'a pourtant pas remis ce chantier

en route. Il faut qu'il y ait un décès ou un scandale. La réunion de crise a été provoquée par l'annonce de la parution d'un article. Il y a un manque de réactivité à répétition.

### Vous planchez sur ces questions à l'Assemblée. Quelles sont vos solutions ?

Le fonctionnement interne de l'Agence doit être réformé en profondeur. Il faut nommer un responsable lanceur d'alerte au sein de l'ANSM directement branché sur son directeur général, un peu comme un directeur qualité dans une entreprise qui est susceptible d'interrompre un processus défectueux. Il faut aussi améliorer la communication de l'Agence avec moins de com de type marketing et davantage de personnels issus de la Santé publique, en phase avec les professionnels, les patients, les familles, sur ces questions sensibles et délicates.

Recueilli par Daniel Hourquebie

# actualité /france

04 JAN. 2017

santé

## Uvestérol D : des questions après la mort d'un nourrisson

l'essentiel ▶

Un nouveau-né âgé de dix jours est décédé le 21 décembre à son domicile par « arrêt cardio-respiratoire » après avoir reçu une dose d'Uvestérol D contre la carence en vitamine D. Une enquête est ouverte.

**L**'Uvestérol D, médicament couramment administré à de jeunes enfants pour prévenir la carence en vitamine D, est-il en cause après le décès d'un nouveau-né fin décembre ? Les autorités sanitaires enquêtent sur ce médicament placé sous surveillance depuis 2006. **Que s'est-il passé le 21 décembre ?**

Un nourrisson âgé de dix jours est décédé « à son domicile » par « arrêt cardio-respiratoire » après avoir reçu une dose d'Uvestérol D, a expliqué l'Agence du médicament (ANSM).

L'enfant, « sans antécédent », a présenté « des signes de suffocation [...] immédiatement après l'administration » du produit, « deux heures après la tétée », a détaillé l'ANSM. Aucun détail n'est donné sur le délai entre la suffocation et l'arrêt cardio-respiratoire. Un « bilan com-



L'Uvestérol est utilisé en cas de carence en vitamine D chez le nouveau-né./AFP

plet » (clinique, biologique, radiographique...) a été réalisé et une autopsie « recommandée », souligne dans ce message l'ANSM. **Pourquoi prescrit-on l'Uvestérol D ?**

L'Uvestérol D est un médicament très courant à base de vitamine D, produit par le laboratoire français Crinex. Il se présente sous forme liquide, dans un flacon dont on extrait, à l'aide d'une pipette, la dose à administrer. Il est indiqué « dans la prévention et le traitement de la ca-

rence en vitamine D chez le nouveau-né, le nourrisson et l'enfant jusqu'à 5 ans », rappelle l'ANSM.

### Pourquoi ce produit était déjà sous surveillance ?

Le lien entre ce décès et l'Uvestérol D n'est pas formellement établi, explique l'agence du médicament, qui attend les « premières conclusions » de l'enquête dans « les prochains jours ».

« Une dizaine de millions d'enfants ont été traités grâce à

Uvestérol D » depuis sa commercialisation en 1990, « sans aucun décès à déplorer », souligne Crinex.

Plusieurs incidents graves (malaises avec apnée, « fausses roupes »...) ont en revanche été signalés par le passé, liés au mode d'administration avec la pipette, valant au produit « une surveillance renforcée » depuis 2006, rappelle l'ANSM.

En 2006, puis à nouveau en 2013, l'agence a alerté sur les précautions à prendre chez les

nourrissons. Le laboratoire a aussi reformulé le produit en 2014, désormais plus concentré pour que le volume à administrer soit plus faible (0,2 ml, soit quatre gouttes, contre 1 ml auparavant).

Des éléments qui ne satisfont pas la revue médicale indépendante Prescrire, qui a régulièrement alerté sur ce produit (lire ci-dessous).

« J'appelle l'agence à suspendre la prescription », a réagi Gérard Bapt, député socialiste de Haute-Garonne et spécialiste des questions de santé publique, se disant « sidéré par le manque de réactivité et de transparence » de l'ANSM.

### Existe-t-il d'autres produits disponibles ?

L'utilité de la vitamine D en elle-même n'est pas remise en cause à ce stade pour les nourrissons. Il existe « d'autres spécialités à base de vitamine D » destinées aux nouveau-nés et nourrissons qui « ne font pas l'objet de signalements et de malaises », souligne Prescrire, invitant à choisir des alternatives, qui n'impliquent pas une administration directement dans la bouche. Le ZymaD, du laboratoire Meda Pharma, est par exemple vendu en flacon compte-gouttes, pouvant être dilué dans le biberon.

## « Il faut arrêter d'utiliser l'Uvestérol D »

Bruno Toussaint, médecin, directeur éditorial de la revue médicale indépendante Prescrire

En 2011 vous écriviez déjà « l'Afssaps attend-elle des décès pour agir de façon responsable », rappelant que des malaises avec l'Uvestérol D étaient connus depuis 1996...

Nous ne savons pas si le nourrisson est mort à cause de l'Uvestérol D. Mais c'est possible. Ce qui est clair, c'est qu'il y a des années que le problème est clairement identifié avec ces Uvestérols D ou A, D, E, C. Ce qui est clair aussi c'est qu'il y a des malaises

gnalés avec les autres vitamines D, et que l'Uvestérol est en vente uniquement en France et qu'il n'y a pas de problème avec la vitamine D dans les autres pays. Pour nous c'est donc très clair, il faut arrêter l'Uvestérol et utiliser une autre vitamine D. Au lieu de ça on a vu un long feuilleton d'atermoiements et de demi-mesures pour le laisser sur le marché.

**L'un des responsables de la société française de pédiatrie vient de réaffirmer sa confiance dans l'Uvestérol D. Comment l'expliquez-vous ?**

C'est dommage. Il faut sûrement lui demander ses liens d'intérêts avec les firmes pharmaceutiques. Nous à Prescrire, on n'en a pas. C'est très étonnant car il n'y a pas de signalement de malaise avec les vitamines D, c'est une réalité, le

choix est donc très simple à faire. Plutôt que d'accorder sa confiance à une firme, c'est celle des patients qu'il faut mériter. **Médiator, Dépakine, Uvestérol D, dépistage généralisé du cancer du sein... On dirait que les autorités sanitaires ont du mal à réagir face à de potentiels problèmes sanitaires.**

L'Uvestérol D n'a pas la même ampleur que le Médiator ou la Dépakine. Mais le point commun c'est la lenteur de certaines agences et médecins à prendre la mesure de l'ampleur et à donner la priorité à la sécurité du patient. Les mesures à prendre sont très simples, mais comme du temps du Médiator, on a l'impression qu'il ne faut pas trop déranger les firmes. Là encore, on voit que le décès en question est survenu en décembre, mais on ne l'a pas

pris qu'en janvier grâce à un journaliste. Ça ne donne pas l'impression que la pharmacovigilance et l'agence du médicament donnent la priorité à la sécurité du patient.

### Quels autres médicaments méritent selon vous de tirer le signal d'alarme ?

Il y en a beaucoup. On essaye chaque mois à Prescrire de faire le tri dans tous les nouveaux médicaments, et de suivre les actualités de la pharmacovigilance. Depuis 2013, on essaye de regrouper les plus problématiques dans un document qu'on publie en février. On est donc en train de boucler le prochain, et vous y trouverez dans quelques dizaines de médicaments qui posent plus de problèmes qu'ils ne donnent de chance d'être guéris.

Recueilli par Olivier Gradou

# LE FIGARO

## Uvestérol : les autorités suspendent enfin le produit

Par Anne Jouan

Les autorités sanitaires ont enfin pris les mesures qui s'imposent après la mort d'un nourrisson de dix jours suite à la prise d'Uvestérol, un produit de supplémentation en vitamine D très prescrit en France. La ministre de la Santé a annoncé mercredi, dans un communiqué, qu'une procédure de suspension de la commercialisation du produit a été engagée. Une façon pour elle de reprendre la main sur ce dossier alors que la polémique enflait depuis lundi soir. La décision de suspendre le produit s'imposait d'autant plus que l'agence du médicament a confirmé, dans un autre communiqué diffusé mercredi matin, que les «investigations disponibles à ce jour (...) mettent en évidence un lien probable entre le décès et l'administration» du médicament.

Le 21 décembre dernier, un enfant est mort à son domicile d'un arrêt cardio-respiratoire avant d'être transporté à l'hôpital sud-francilien de Corbeil-Essonnes. Les parents ont refusé que soit pratiquée une autopsie.

Lundi en fin de journée, aussitôt après la publication de cette information sur le site Internet du *Figaro*, l'agence du médicament (ANSM) a décidé d'organiser une réunion de crise ce mardi après-midi. Le directeur général de l'ANSM, Dominique Martin, semblait alors davantage préoccupé par l'urgence de savoir d'où venait la fuite dans la presse que par la question de suspendre ou non le produit suspecté. Comme à chaque fois, une chasse aux sorcières est lancée pour trouver le pécheur. Et l'ANSM fait l'économie d'une question récurrente: quels sont ses dysfonctionnements et comment y remédier ?

Le décès tragique de ce nouveau-né pose, une fois de plus, la question du rôle de l'agence. Est-elle encore capable de gérer la sécurité sanitaire des Français ? Mardi, un membre du conseil d'administration nous confiait: «C'est fou, sans l'article du *Figaro*, l'agence ne faisait rien.» Le ton monte au conseil

d'administration et en interne, isolant encore plus Dominique Martin, désormais à la tête d'un navire en pleine tempête.

Les pharmacovigilants rappellent que, depuis 2006, ils alertent régulièrement les autorités sur les fausses routes engendrées par l'Uvestérol. Des années à empiler les cas d'effets secondaires. Et au bout du compte, des mesures homéopathiques (changement du modèle de la pipette, modification des modes d'administration) qui ne changent fondamentalement rien au problème. Dès qu'ils ont appris le décès, ils se sont prononcés pour la suspension du produit, sans être entendus jusqu'à mercredi.

### **«Un mort est un mort de trop»**

Depuis lundi soir, des déclarations d'effets secondaires arrivent dans les centres de pharmacovigilance. Le responsable de l'un d'entre eux dit son dépit et sa colère: «L'ANSM ne comprend rien, il faut un article de presse pour qu'ils se bougent. Mon équipe est déprimée face à un tel aveu d'impuissance et d'échec. La chaîne de la santé publique ne fonctionne plus au plus haut niveau. C'est très inquiétant pour l'ensemble du système et pour tous les autres médicaments sous surveillance. Il n'y a plus de politique de santé publique en France.» Signe des dysfonctionnements: les centres de pharmacovigilance n'ont été informés que le 30 décembre du décès survenu le 21. Pourquoi?

Mais ce qui ne passe vraiment pas, c'est cette phrase du communiqué de presse de l'ANSM diffusé lundi à 22 h 30: «Depuis 1990, date de la mise sur le marché de l'Uvestérol D, aucun décès n'a été imputé à l'administration de ce produit.» Un pharmacovigilant répond: «On alerte depuis 2006! Si l'agence avait correctement fait son travail en suspendant ce produit, peut-être que cet enfant ne serait pas mort.» Un autre ajoute: «Un mort est un mort de trop, surtout pour un produit pour lequel il existe des substitutions.» Enfin, **le député PS Gérard Bapt, membre du conseil d'administration de l'agence, a pris ses distances avec cette dernière en se déclarant «sidéré par le manque de réactivité et de transparence».** Dépakine, essai clinique mortel de Rennes et désormais Uvestérol: à chaque affaire concernant l'ANSM, les critiques se font de plus en plus virulentes. Mardi soir, elles émanait même de l'un des hauts dirigeants de l'agence: «Cette inertie devient insupportable. Le pire ennemi d'une démocratie, c'est le silence. Et aujourd'hui, à l'ANSM, les gens ne disent plus rien. Nous sommes face à une agence affaiblie et à un ministre totalement absent.»

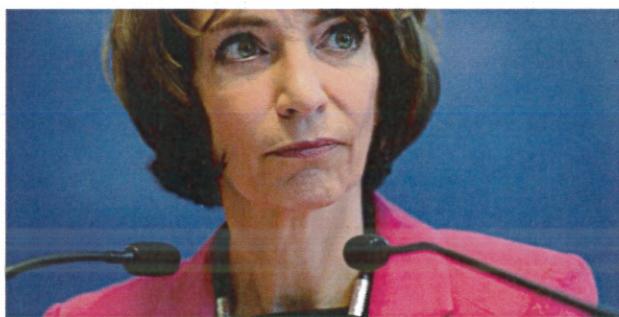
04 JAN. 2017

# THE HUFFINGTON POST

***En association avec le groupe Le Monde***

**Marisol Touraine annonce la suspension de la commercialisation de l'Uvestérol D après la mort d'un nourrisson**

**La ministre de la Santé a indiqué qu'il s'agissait d'une "mesure de précaution".**



AFP

**Marisol Touraine annonce la suspension de la commercialisation de l'Uvestérol D après la mort d'un nourrisson**

**SANTE - Une procédure de suspension de la commercialisation de l'Uvestérol D a été engagée après le décès d'un nourrisson, a annoncé ce mercredi 4 janvier dans un communiqué la ministre de la Santé Marisol Touraine.**

Cette décision a été prise par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) "par mesure de précaution", a précisé la ministre de la Santé. Un nourrisson âgé de dix jours était décédé le 21 décembre après avoir reçu une dose d'Uvestérol D, un médicament très courant utilisé contre la carence en vitamine D.

Dans un communiqué l'ANSM a indiqué que "les conclusions des investigations disponibles à ce jour mettent en évidence un lien probable entre le décès et l'administration de l'Uvestérol D", précisant toutefois que l'intérêt de la supplémentation en vitamine D n'était pas remis en cause.

"Aussi, en dépit des mesures de réduction des risques mises en place depuis 2006 pour sécuriser l'administration et le renforcement des recommandations, l'ANSM lance, par

mesure de précaution, une procédure contradictoire auprès du laboratoire en vue de la suspension de la commercialisation de sa spécialité Uvestérol D, dans les prochains jours", précise l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé dans un communiqué.

Dans l'attente de la décision définitive de l'ANSM sur le médicament, Marisol Touraine "appelle, par mesure de précaution, les parents à ne plus administrer d'Uvestérol D à leurs enfants".

### Une vitamine essentielle

"Je souhaite rassurer les parents qui ont donné de la vitamine D, sous quelque forme que ce soit, à leurs enfants: ils ne courrent aucun danger", ajoute la ministre dans un communiqué, précisant que "seul l'Uvestérol D est concerné par cette procédure, pas les autres spécialités à base de vitamine D".

"Mais je leur demande, à titre de précaution, d'arrêter le traitement par Uvestérol D", a-t-elle ajouté. "Je leur garantis une information transparente, objective et fiable. Et je mets tout en œuvre pour leur proposer, en lien avec les professionnels de santé, une solution alternative."

"C'est le mode d'administration spécifique du produit qui présente des risques (et pas la vitamine D)", souligne la ministre. La vitamine D étant essentielle pour le développement des nourrissons, la ministre "appelle les familles à se rapprocher de leur professionnel de santé, qui leur proposera de la vitamine D sous une autre forme". "Les recommandations pour les professionnels de santé leur seront adressées dans la journée", précise Mme Touraine qui mettra en place "dans la matinée un numéro vert d'information, joignable au 0800 636 636".

### Plusieurs incidents graves

Plusieurs incidents graves (malaises avec apnée, "fausses routes"... ) ont été signalés par le passé, liés au mode d'administration avec la pipette, valant au produit "une surveillance renforcée" depuis 2006, a rappelé l'ANSM.

En 2006, puis à nouveau en 2013, l'agence a alerté sur les précautions à prendre chez les nourrissons: "Toujours administrer le produit avant la tétée ou le biberon", installer l'enfant "éveillé" "en position semi-assise", laisser l'enfant "téter" la seringue ou faire couler le produit "goutte à goutte", ne pas l'allonger "immédiatement après l'administration", prévient la notice. Le laboratoire a aussi reformulé le produit en 2014, désormais plus concentré pour que le volume à administrer soit plus faible (0,2 ml, soit quatre gouttes, contre 1 ml auparavant).

Or, "on ne dispose d'aucun élément tangible d'évaluation montrant que ces changements réduisent le risque de malaise" notait en 2015 la revue médicale *Prescrire* après avoir, en 2014, déploré l'absence de "prise en charge sérieuse du problème".

Réagissant auprès de l'AFP, le député socialiste spécialiste des questions de santé publique, Gérard Bapt, a appelé l'agence "à suspendre la prescription" et s'est dit "sidéré par le manque de réactivité et de transparence" de l'ANSM.

L'Uvestérol D est un médicament très courant à base de vitamine D, produit par le laboratoire français Crinex. Il se présente sous forme liquide, dans un flacon dont on extrait, à l'aide d'une pipette, la dose à administrer.

05 JAN. 2017

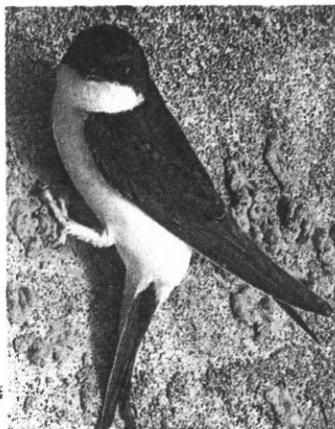
environnement

## Naissance de l'Agence pour la biodiversité

La toute nouvelle Agence française pour la biodiversité (AFB) est opérationnelle depuis le 1er janvier 2016. Son objectif est de s'occuper des problématiques liées aux milieux terrestres, aquatique et marin.

Elle devient ainsi le deuxième grand opérateur de l'État en matière d'environnement, avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

L'AFB est issue de la loi pour la reconquête de la biodiversité adoptée en août 2016 et a pour président d'honneur l'astrophysicien Hubert Reeves. Aujourd'hui, la création de cet établissement public prévue depuis 2012 ne semble pas du



Hirondelle des fenêtres menacée./AFP

tout superflu, quand l'Union internationale pour la conservation de la nature rappelle qu'en France métropolitaine, 9 % des mammifères, 24 % des

reptiles, 23 % des amphibiens, 22 % des poissons d'eau douce et 32 % des oiseaux nicheurs sont menacés de disparition.

### Un pôle à Montpellier

En outre, la situation n'est guère plus favorable dans les départements et territoires d'outre-mer, qui abritent une faune et une flore aussi rares que diversifiées.

Ainsi, l'AFB devrait notamment préconiser de bonnes pratiques pour réduire les pesticides et tenter d'empêcher l'artificialisation des sols.

Dans les projets d'urbanisme, l'agence veillera à ce que les espèces en danger puissent être protégées, qu'on leur réserve des corridors écologiques pour se reproduire et se déplacer. Cette agence est en fait une fusion de quatre organismes qui existaient : les Parcs nationaux de France (PNF), l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), l'Agence des aires marines protégées (AAMP) et l'Atelier technique des espaces naturels (Aten).

En tout 1 200 personnes vont être réunies sur trois pôles à Montpellier, Vincennes et Brest.

Le chef-lieu de l'Hérault, où se trouvent déjà les sièges de l'Aten et des Parcs nationaux, a donc logiquement été choisi pour se spécialiser à long terme dans la préservation de la biodiversité terrestre.

07 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

# Philippe Ecarot : « Le bilan de l'année me laisse un goût amer »

L'élu Philippe Ecarot briguera-t-il encore la mairie ? « J'attends de voir passer les différentes échéances pour prendre ma décision en fonction du climat politique et de la future tête de liste saint-jeannaise que j'aurai face à moi » confie Philippe Ecarot, conseiller municipal, président de l'association « Mieux Vivre à Saint-Jean ».

Et de constater : « Le bilan de l'année écoulée me laisse un certain goût amer. En effet je constate que malgré les efforts et la bonne volonté de notre maire Marie-Dominique Vézian qui s'était engagée avec notre appui à maîtriser l'urbanisation de notre commune, nous voyons éclore dans tous les coins de notre ville de nouveaux immeubles. Quand ces derniers seront occupés, ils vont encore augmenter nos désagréments rencontrés au quotidien dans nos déplacements ».

Cette nouvelle année, en revanche, sera marquée très politiquement, avec l'élection d'un nouveau Président de la République et d'une nouvelle assemblée législative. Notre commune sera particulièrement dans



Catherine Flores, Philippe Ecarot, Patrick Durandet et Marianne Mikhailoff, conseillers municipaux d'opposition.

l'actualité puisque le 1<sup>er</sup> adjoint, Gérard Bapt, sera encore candidat à la députation », ajoute Philippe Ecarot.

Le conseiller municipal qui a passé une année très difficile avec la perte d'êtres chers

souhaite adresser ses meilleurs vœux à tous les Saint-Jeannais : « Je forme les vœux qu'en 2017, chacun d'entre vous puisse trouver dans notre commune toutes les attentes qu'on peut espérer de ses services ».

# LA DÉPÈCHE DU MIDI

## toulouse

07 JAN. 2017

### RAYNAL

**Galette des rois au musée postal.** Les anciens ambulants du musée postal ne dérogent jamais au partage de la traditionnelle galette des Rois, à bord de leurs wagons. Et à cette occasion, comme chaque année, ils honorent leurs camarades ayant fêté l'anniversaire de leurs 80 ans. Ils étaient 4 à recevoir le calendrier de l'an de leur naissance 1936 : Claude Barral (Narbonne), André Fromilhague (Montaize, Aude), Lucien Vigié (Toulouse) et Claude Despax (Pujaudran, Gers). Ce dernier a déclaré : « Je suis resté ambulant de cœur car c'est une grande famille soudée par de belles valeurs ». Venu saluer les anciens ambulants après la visite de Jean-Jacques Mirassou, le député Gérard Bapt leur a déclaré : « Votre manifestation amicale est significative de l'attachement à un travail qui fut presque un sacerdoce ».

Délégué du groupe La Poste, Jean-



Michel Padilla a reçu le calendrier de sa naissance (1936). /Photo DDM  
Claude Nayral a souligné : « Nous passons un moment aux côtés de visages sympathiques plein de souvenirs chaleureux d'une Poste qu'on aimait déjà bien ». Michel Padilla, président de l'association des Anciens ambulants, a déclaré : « C'est toujours un moment privilégié de nous retrouver dans une ambiance très conviviale. Je vous remercie tous ».

*Christian Maillebiau*

07 JAN. 2017

## Palmes académiques

### Cérémonie de remise de décosrations



Les récipiendaires autour de Michel Carrier, président de l'Amopa 31./Photo DDM

Dernièrement, comme chaque année, l'INSA accueillait dans l'amphithéâtre Léonard-de-Vinci, les 55 récipiendaires, leur famille et leurs amis pour cette remise solennelle de décosrations dans l'ordre des Palmes académiques. Le directeur des ressources humaines de l'INSA, au nom du président de l'INSA, présentait le Campus universitaire fait de diversités dans les études proposées mais aussi dans la population étu-

dante venue de tous les continents. Michel Carrier, président de la section AMOPA 31, présidait cette cérémonie en partenariat avec l'Inspection académique représentée par Maïté Dudé et Nathalie Méry, inspectrices adjointes à l'Inspecteur d'académie. Un diaporama relatait l'historique de l'Ordre les activités, les projets de la section et les actions en faveur de la jeunesse. 55 récipiendaires se voyaient décorés

par leur parrain ou marraine qui retraçait avec émotion des parcours parfois étonnantes toujours uniques, empreints du bonheur d'apporter à la jeunesse la connaissance et le savoir. C'est autour d'un cocktail préparé par le CROUS que les nouveaux promus se sont retrouvés avec les Amopaliens, leurs amis et leurs familles pour un moment festif d'échanges et de convivialité.

*Christian Mallebiau*

L'UNION

08 JAN. 2017

## Baisse de la population: comment inverser la vapeur?

**l'essentiel ▶**

La baisse de la population recensée entre 2009 et 2014 n'est pas une catastrophe. Mais elle soulève malgré tout des questions inquiétantes pour l'avenir. Explications.



À 85 % pavillonnaire, et faute de réserves foncières, L'Union doit envisager des solutions pour accueillir des jeunes couples avec enfants pour inverser l'inquiétante baisse de la population./Photo DDM M.F

Trois cent cinquante habitants de moins en 2014 qu'en 2009. L'Union est la seule ville de la Métropole qui affiche un tel recensement négatif (1). Le chiffre est conséquent. Sans tirer de conclusions rapides, il amène à se pencher sur cette problématique a priori anodine mais qui est cependant loin de l'être. Car si cette baisse peut être traduite comme l'assurance d'une vie plus tranquille, en opposition à celles soumises à une urbanisation galopante, elle peut aussi être source d'interrogations pour l'avenir. Aux premières loges de cette situation, les élus, leur maire en tête. S'il s'est dit peu surpris à la lecture de ce recensement (*publié mardi dans nos colonnes*), Marc Pérez ne cache pas son inquiétude. Pas vraiment grand défenseur d'un développement irraisonné, qu'il ne peut de toute façon pas envisager faute de réserve foncière, le maire compte cependant inverser la vapeur dans « des proportions normales ». Marc Pérez rappelle au passage que la baisse en question « concerne une époque où il n'était pas aux commandes de la ville » et que depuis « des efforts ont été faits ». L'ère Georges Bey-

ney avait en effet contribué à ne pas tomber dans une course urbanistique effrénée, notamment en termes de logements collectifs, et plus particulièrement de logements sociaux. Ce qui lui valait d'ailleurs chaque année une amende salée pour non-respect de la loi SRU. Mais n'est-ce pas là aussi ce qui a favorisé l'attractivité de cette ville réputée pour sa qualité de vie ? La question mérite d'être posée.

### Quel avenir ?

L'Union reste en effet très prisée pour son calme qu'elle paye du coup au prix fort. « Cette situation est une force et une fiabilité. Ici, 85 % des logements sont des pavillons. Et malgré les

programmes réalisés, 65 logements en centre-ville, et ceux à venir, 400 à La Violette, nous ne pourrons aller plus loin. Le drame est que des grandes maisons sont parfois vides, inoccupées après des départs ou des décès. Et la moyenne ici est de 2 habitants par logement ». Résultat : la population peine à rajeunir. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 900 personnes recensées sur 5 000 logements sont des seniors seuls. Autre conséquence, plus inquiétante, de cette situation, les classes de primaires ont régulièrement fermé jusqu'en 2014. « Heureusement 2016 a été stable. Et 2017 devait inverser la courbe positivement », insiste le maire.

Mais, dit-il « aujourd'hui, nous devons tout faire pour faire accueillir de jeunes couples avec des enfants tout en permettant aux personnes âgées de quitter leur logement, souvent trop grands pour elles, tout en restant dans la ville qu'elles aiment. D'où notre programme Parcours résidentiel ».

Enfin, perdre des habitants a aussi des conséquences sur les recettes. Une baisse des taxes d'habitation, cumulées à celle des dotations de l'État ne facilite en rien l'aménagement urbain, la construction de nouvelles structures ou l'entretien des existantes. Le bien-être social est lui aussi mis à mal. Rétablir un équilibre dans lequel on

**le chiffre**

**671**

**LOGEMENTS > Construits avant 2020.** Après quoi, il n'y aura presque plus d'espace pour envisager de nouveaux programmes...

### ÉCOLE, L'ESPOIR DE JOURS MEILLEURS

863 élèves dans les groupes scolaires en 2013, 873 en 2015 et 895 en 2016... Soit une hausse de 4 % en 2 ans. Voilà une lueur d'espoir dans ce qui a été dès le début du mandat un des principales sources d'inquiétudes de l'équipe de la majorité. La stabilisation des effectifs annoncés pour 2017 est fragile. Les nouveaux logements ne sont pas encore sortis de terre... Le chemin est long pour endiguer la baisse de la population unionnaise.

n'oublie pas ces « cheveux d'argent », qui jadis ont contribué à construire la ville, avec une jeunesse qui écrira son avenir, voilà tout le défi de L'Union. À peine engagé, il est, semble-t-il, loin d'être achevé...

**Emmanuel Haillot**

(1) En 2014 la population totale est passée sous la barre des 12 000 habitants, 11 873 exactement.

SAINT-JEAN

10 JAN. 2017

## Un concert de swing sur les planches de l'espace Palumbo

C'est en musique que va s'ouvrir l'année culturelle à Saint-Jean. En effet, vendredi 13 janvier prochain, à 21 heures, Swing rencontre trio sera sur les planches de l'espace Palumbo. Ce trio emportera les spectateurs dans l'Amérique d'avant-guerre, en passant par la roulette d'un guitariste manouche et par les clubs parisiens des années 50... pour finir à côté de Toulouse !

Des compositions personnelles ponctuent ce voyage musical, du guitariste Django Reinhard au jazz de Duke Ellington ou de Dave Brubeck,



Un trio musical pour passer une soirée qui va swinguer./Photo DDM.

en passant par la « French Touch » de Richard Galliano. Le style de Swing Rencontre est absolument unique en son genre, un mélange subtil de virtuose, talent et finesse... Les musiciens de cette soirée sont : Patrice Hernandez à la contrebasse ; Olivier Nougarol à la guitare et Christian Déléris à l'accordéon. La Billetterie sera ouverte à partir de la semaine prochaine. Vous pouvez directement commander vos places sur le site : [www.palumbo-mairie.saintjean.fr](http://www.palumbo-mairie.saintjean.fr) ou encore au guichet le soir du spectacle.

07 JAN. 2017

## actualité / faits divers

justice

# Un agriculteur accuse Monsanto d'être responsable de son cancer

l'essentiel ▶

Jean-Marie Desdions, agriculteur du Cher, a assigné en responsabilité le géant de l'agrochimie Monsanto pour le cancer de la moelle osseuse dont il souffre depuis huit ans. Le TGI doit rendre sa décision lundi dans cette affaire emblématique du combat des paysans qui s'estiment victimes des pesticides.

Les agriculteurs sont les premières victimes des pesticides, dont la nocivité sur l'organisme humain ne fait plus guère de doutes au sein de la communauté scientifique. Reste qu'il est difficile d'imputer directement aux firmes qui les commercialisent la responsabilité des maladies graves dont sont victimes les paysans. Et rares sont ceux qui entendent de s'attaquer aux géants de l'agrochimie.

Jean-Marie Desdions, un agriculteur de Vailly-sur-Sauldre, commune rurale du Cher, est de ceux-là. Cet homme de 57 ans espère que le tribunal de grande instance de Lyon va reconnaître la responsabilité de l'herbicide Lasso, fabriqué par Monsanto, dans son myélome, un cancer de la moelle osseuse découvert en 2001. Il a décidé d'attaquer le siège social français de l'industriel américain, dans le Rhône.

### Un précédent en Charente

Le Lasso, retiré du marché en 2007, avait déjà été incriminé dans un procès intenté par un céréalier charentais, Paul François. Le TGI et la cour d'appel de Lyon avaient alors reconnu la responsabilité du fabricant, en 2012, puis en 2015. Monsanto s'est pourvu en cassation dans cette affaire.

Reste que les deux cas ne sont pas exactement dupliquables. Paul François avait inhalé accidentellement une forte concentration de pesticides, en ouvrant la cuve de son pulvérisateur. Jean-Marie Des-



Jean-Marie Desdions a subi 8 ans de traitements lourds pour soigner son myélome.  
/ PQR Le Berry Républicain

dions pense pour sa part que la contamination est progressive, qu'elle s'est fait au long de 30 années années de traitement sur ses 350 ha de terres.

Lors de l'audience devant le TGI de Lyon, le 16 octobre dernier, l'avocat de M. Desdions a notamment plaidé la mauvaise information délivrée par Monsanto sur les emballages de cet herbicide: n'y figurait en effet aucun avertissement sur une quelconque nocivité ni sur l'emploi nécessaire de protection, explique M<sup>e</sup> François Lafforgue. Pire, un bidon retrouvé par l'agriculteur en rangeant ses affaires stipule que « la très faible toxicité

Le Lasso est désormais interdit. Sur les vieux bidons, il était stipulé « la très faible toxicité n'entraîne pas de précautions particulières pour l'utilisateur »

cité du Lasso n'entraîne pas de précautions particulières pour l'utilisateur ». Pourtant l'herbicide contient plus de 50% de solvants à base de chlorobenzène et la maladie professionnelle de Jean-Marie Desdions a été recon-

nue dès 2008. Monsanto jusqu'à présent se couvre en avançant l'argument de l'autorisation de mise sur le marché délivrée par l'Etat. Le tribunal l'avait rejeté dans l'affaire de l'agriculteur charentais. L'avocat de Jean-Marie Desdions est donc assez confiant. La décision du TGI de Lyon est attendue ce lundi 9 janvier.

### PESTICIDES ET CANCERS : DES LIENS AVÉRÉS MAIS DIFFICILES À PROUVER

La chimie du corps humain est complexe et ne se laisse pas aisément réduire à des évidences. Si la science a montré de façon évidente la toxicité d'un grand nombre de molécules produites par l'industrie agrochimique, notamment grâce aux expériences menées sur les souris, elle n'a pas toujours les éléments probants et inévitables pour établir les mêmes correspondances sur le corps humain. « Les expériences réalisées chez l'animal ne sont pas nécessairement aux mêmes doses auxquelles la population générale est exposée. C'est un modèle et il faut être prudent », expliquait récemment sur France 5, le Dr Robert Barouki, biochimiste toxicologue. « En général, on considère qu'on est à peu près sûrs d'un effet lorsqu'on a à la fois les expériences chez l'animal qui vont dans un sens et des arguments dans les populations humaines. Ce sont les arguments dans les populations humaines qui sont les plus difficiles à obtenir. » La difficulté est aussi de désigner des produits spécifiques, même si la science est en mesure d'établir des corrélations entre les métiers et le développement de certaines maladies. « Par exemple les professionnels de la vigne, qui sont le plus souvent ceux qui traitent, sont de fait aussi plus souvent atteints par la maladie de Parkinson, par la maladie d'Alzheimer. » En 2014, l'Inserm est parvenu à établir des liens entre les pesticides et certains cancers (sang, prostate), la maladie de Parkinson et d'autres maladies neurologiques, avec malgré tout des niveaux de preuves variables.

BALMA

09 JAN. 2017

## Run eco team : ils courrent pour l'environnement



Les coureurs du GRB couraient jeudi soir dans les rues de Balma./Photo DDM, Emmanuel Vaksman

**U**ne quinzaine de coureurs amateurs a décidé de s'impliquer dans l'assainissement de son environnement. Afin de sensibiliser la population à sa démarche, ce groupe, baptisé « Girly running balmanais » (GRB), a rejoint le « Run eco team » pour organiser une sortie dans les rues de Balma dimanche 15 janvier à 10 heures. Le principe est simple : marcheurs et coureurs sont invités à courir un parcours de 8 à 10 km dans les rues et sur les chemins de Balma, tout en ramassant les déchets que certains n'ont pas pris la peine de glisser dans une poubelle. À l'issue du parcours, les photos des détritus seront postées sur Facebook.

Initiés par le groupe Facebook « Run eco team », qui compte à ce jour près de 11 400

membres, ces runs écoresponsables se multiplient un peu partout en France. Depuis, les photos de canettes, papiers gras et autres emballages se multiplient sur internet.

### « Un petit geste utile »

« Je ramassais déjà les déchets que je trouvais sur mon chemin quand je me promenais, et j'avais l'impression d'être bien seul. Alors quand j'ai vu tous ces Run eco team sur Facebook, j'ai naturellement voulu en organiser un à Balma », explique Michel Guillarme, cofondateur du GRB. Adjointe au maire et conseillère départementale, Sophie Lamant a rejoint le GRB il y a déjà longtemps. « Je vais courir avec le groupe dès que mon emploi du temps me le permet, précise-t-elle. J'apprécie beaucoup

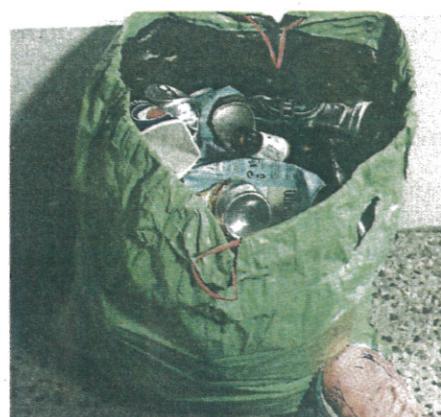
l'état d'esprit qui y règne et c'est à chaque fois un vrai moment de détente. Je pense également qu'il est important de relayer la démarche du Run eco team. Parce qu'au fond, il suffit d'un petit geste utile pour améliorer notre cadre de vie. Même si, chacun en convient, il serait plus simple que les gens ne jettent pas leurs déchets au sol ».

Pour participer au Run eco team du dimanche 15 janvier, il suffit de se présenter à 10 heures sur la place de la Libération. La manifestation est ouverte aux coureurs et aux marcheurs qui arpenteront 8 à 10 km de rues et chemins balmanais. Seule obligation : prévoir un sachet pour stocker les déchets ramassés, dont la photo incrémentera la page Facebook « Run eco team Balma ».

Emmanuel Vaksman

## « UNE BONNE FAÇON DE DÉCOUVRIR BALMA »

Baptisé « Girly running balmanais » (GRB), le groupe de coureurs amateurs se retrouve régulièrement pour user ses baskets sur les chemins et trottoirs de Balma. « Cela fait longtemps que nous courrions avec mon épouse », se rappelle Michel Guillarme. Il poursuit : « Aujourd'hui, nous sommes une quinzaine à nous retrouver deux à trois fois par semaine pour faire entre 6 et 10 km. Nous courons toute l'année, quelle que soit la météo, été comme hivers. C'est une bonne façon de découvrir Balma. Et puis, comme nous aimons la nature, ça nous a semblé naturel de rejoindre le Run éco team ». C'est pourquoi, quand ils traversent la ville, les membres du GRB n'oublient jamais de s'armer d'un sac, dans lequel les déchets s'accumulent. Pour communiquer, le groupe a créé une page Facebook : « Girly Running Balma ».



La collecte des déchets ramassés jeudi soir.

10 JAN. 2017

SOCIÉTÉ

@le\_Parisien

## La pollution invisible du Net

**ENVIRONNEMENT** Nos mails consomment bien plus d'énergie qu'on ne le pense et émettent du CO<sub>2</sub> même si on ne les imprime pas. C'est le message que lance aujourd'hui Greenpeace dans nos colonnes.

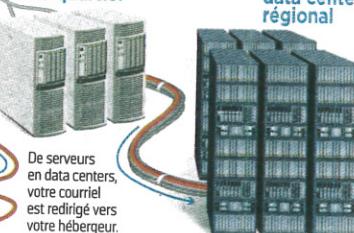
### Le cheminement d'un courriel

#### 1 Chez vous ou à votre bureau



Vous envoyez un courriel avec une pièce jointe.

#### 2 Vers le serveur de quartier



De serveurs en data centers, votre courriel est redirigé vers votre hébergeur.

#### 3 Vers le data center régional

#### 4 Vers le data center de votre hébergeur

Votre courriel est traité et stocké.

#### 5 Mêmes étapes en sens inverse

Pour être redirigé vers l'hébergeur de votre correspondant et jusqu'à sa boîte de courriels.

PAR FRÉDÉRIC MOUCHON

**ILS N'ONT PAS** de pot d'échappement, ne rejettent pas de produits chimiques, sont inodores et immatériels. Et pourtant, les milliers de mails, de SMS, de photos et de vidéos que nous envoyons ou visionnons chaque jour sur Internet ont un impact non négligeable sur... le réchauffement de la planète. Alors que le secteur informatique représente environ 7 % de la consommation d'électricité mondiale, Greenpeace dévoile aujourd'hui un rapport inédit qui dénonce le gouffre énergétique que représentent les centres de données.

En 2013, on estimait à 2 300 le nombre de data centers sur la planète. Dans ces bâtiments transiennent tous nos fichiers. Huit mille milliards de milliards de données ont ainsi été stockées l'an dernier dans ces banques informatiques ultra-énergivores. « Si Internet était un pays, il serait classé dans le top 5 des plus gros consommateurs mondiaux d'électricité », souligne Gary Cook, analyste du secteur

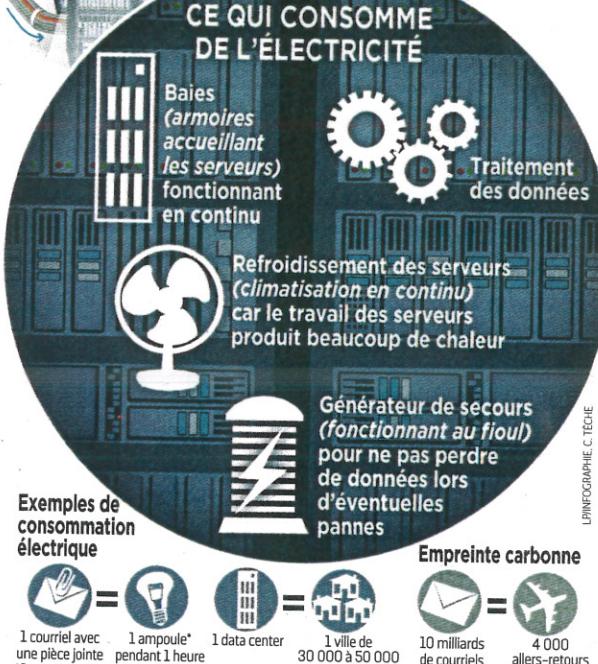
informatique au sein de l'antenne américaine de Greenpeace. « Facebook, Apple et Google ont été les premiers il y a quatre ans à s'engager dans un Internet alimenté à 100 % par des énergies renouvelables », se félicite l'association. Mais la croissance spectaculaire du nombre de centres de données dans certaines régions, notamment dans l'Etat de Virginie (Etats-Unis) où les fournisseurs d'électricité ont une offre limitée, voire nulle, en matière d'énergies renouvelables, provoque une très forte hausse de la consommation de charbon et de gaz naturel. »

### LE STREAMING DANS LE COLLIMATEUR

Greenpeace estime qu'en 2020 le trafic Internet mondial devrait avoir triplé et « l'empreinte énergétique » du réseau « sera encore plus importante du fait de l'augmentation de notre consommation personnelle de données et du nombre d'utilisateurs qui devrait passer de trois à quatre milliards ». Dans le collimateur de l'ONG : les vidéos en

streaming (la lecture en continu et en direct d'une vidéo sur Internet). « En 2015, le streaming a capté 63 % du trafic Web mondial et captera 80 % à l'horizon 2020 », détaille le rapport de l'ONG. « D'après nos analystes, la vidéo *Gangnam Style*, visionnée 1,7 milliard de fois sur la planète, a induit une demande d'électricité équivalente à la consommation annuelle d'une petite centrale », affirme Gary Cook. Imaginez quand un film de 1h30 est visionné en streaming par dix millions de personnes ! »

Cité comme un bon élève par Greenpeace, Apple prend désormais en compte la disponibilité en énergies renouvelables des régions où elle implante ses data centers. Si Greenpeace appelle d'autres géants du Web comme Alibaba ou Amazon à alimenter davantage leurs banques de données en énergie propre, l'ONG conseille aussi aux internautes d'adopter une « green attitude ». Pourquoi par exemple ne pas vider chaque soir sa corbeille à mails, comme on a pris l'habitude d'éteindre la lumière de son bureau ?



L'INFOGRAPHIE : C. TÉCHÉ

« C'est indéniable, on est de gros consommateurs d'énergie »

Olivier Micheli, président de l'association France Data Center

**L'ASSOCIATION** France Data Center, présidée par Olivier Micheli, regroupe l'ensemble des entreprises françaises exploitant des centres de données informatiques ou y intervenant comme fournisseurs. Comprenez-vous que le secteur industriel que vous représentez soit dans le viseur de Greenpeace pour sa consommation électrique ?

**OLIVIER MICHELI** C'est un fait in-



« L'électricité est le premier poste de dépense d'un data center », explique Olivier Micheli.

déniable : nos entreprises sont de très grosses consommatrices d'énergie. L'électricité est même le premier poste de dépense d'un data center. Cela est dû à la structure même de son fonctionnement. Un centre de données doit être opérationnel 24 heures sur 24, impossible de le débrancher quelques heures pendant la nuit comme d'autres entreprises. Et il utilise principalement toute une gamme d'ordi-

nateurs, des serveurs, des baies de stockage et de sauvegarde ou encore des équipements de climatisation, très gourmands en électricité.

#### Comment faites-vous pour baisser la facture énergétique ?

Nous réussissons à réduire ce qu'on appelle le PUE, le Power User Efficiency, ou notre efficacité d'utilisation d'énergie, en mutualisant d'abord le trafic de

**« CINQ FOIS PLUS DE DONNÉES SERONT STOCKÉES EN 2020 ! »**

ces données pour le confier à des data centers de grande taille. Cela permet d'abaisser l'indice PUE à 1,2, ce qui veut dire que seulement 20 % de l'électricité consommée est consacrée à autre chose qu'au traitement pur des données. La France est pour cela bien structurée puisque la petite couronne parisienne concentre à elle seule 70 à 75 % des centres du pays. Y a-t-il des solutions efficaces d'avenir ?

Nous travaillons, dans notre as-

sociation, à une multitude d'options pour toujours améliorer l'efficacité énergétique. Une des pistes qui commencent par exemple à faire son chemin est le free cooling, une technique qui consiste à refroidir les centres en se passant de la climatisation grâce à l'aspiration de l'air extérieur. Si la consommation de données sur Internet était stable, nous arriverions à baisser notre facture électrique. Le souci est que l'usage, dans le monde, est exponentiel. Cette année, 8 zettaoctets de données, soit 8 000 milliards de milliards, sont stockés dans le monde... et les prévisions font état de 40 zettaoctets, soit 5 fois plus, en 2020 !

PROPOS RECUEILLIS PAR AYMERIC RENOU

# Aujourd'hui en France

10 JAN. 2017

[www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)



EYEVINE/BUREAU23/David LEVENE

Luleå (Suède). Un data center de Facebook. Comme Apple et Google, le géant du Net s'est engagé il y a quatre ans dans un Internet alimenté à 100 % par des énergies renouvelables.

## Data center

### LE MOT

Un centre de données, ou data center en anglais, est un bâtiment qui ressemble le plus souvent à un entrepôt anonyme et sans fenêtres, dans lequel sont alignés des serveurs informatiques et des équipements servant à gérer le flux de données transitant par Internet. Ces serveurs servent par

exemple à stocker des bases de données d'entreprises ou les clichés des particuliers utilisant des services comme Dropbox ou Google Photos, à recevoir et à renvoyer les recherches sur les sites qu'ils hébergent, ou alors à bien orienter vers le bon destinataire un mail que l'on envoie depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Il existe 137 data centers en France.

## Surfer écolo : nos 5 astuces

**NON, SURFER** sur la Toile n'est pas un sport écologique. D'après l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la recherche d'informations sur Internet engendrerait l'équivalent de 287 600 t de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère par an. Soit autant que 1,5 million de kilomètres parcourus en voiture. Voici cinq astuces pour limiter votre empreinte.

### 1 CIBLEZ VOS RECHERCHES

Chaque requête sur le Web correspond à l'émission d'une dizaine de grammes de CO<sub>2</sub>. Pour diminuer le nombre de pages consultées, utilisez des mots-clés précis et saisissez, quand c'est possible, directement l'adresse du site dans la barre de navigation. Des gestes qui permettraient, selon l'Ademe, une économie de 5 kg de CO<sub>2</sub> par an et par personne. Pensez aussi à revenir à votre bon vieux dictionnaire papier.

### 2 LIMITEZ LES MAILS

Avant d'envoyer un message, demandez-vous si l'est vraiment nécessaire car chaque envoi de courrier électronique émet l'équivalent de 19 g de CO<sub>2</sub>. L'Ademe estime que « réduire de 10 % l'envoi de courriels incluant systématiquement son responsable et un de ses collègues au sein d'une entreprise de 100 personnes permet un gain d'environ une tonne équivalent CO<sub>2</sub> sur l'année », en sachant

qu'une tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> est le bilan d'un vol aller-retour New York-Paris.

### 3 SAUVEGARDEZ MOINS

Garder la même photo deux, trois, quatre fois ou plus sur différents services de stockage est une dépense énergétique inutile. Car même si vous ne les consultez pas, ces clichés occupent de l'espace sur un serveur obligé de rester allumé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Même chose pour les centaines de vieux mails qui s'entassent au fin fond de votre messagerie. Faites le ménage ou stockez-les directement sur le disque dur de votre ordinateur.

### 4 SUS AUX PIÈCES JOINTES

Evitez également d'envoyer des mails avec de trop grosses pièces jointes et faites-vous radier de la liste d'envoi de tous les mails publicitaires que vous ne lisez jamais.

### 5 VISIONNEZ VOS FILMS EN BASSE DÉFINITION

« Regarder sur Internet un film en basse définition permet de consommer quatre à dix fois moins d'énergie que le même fichier en haute qualité graphique », souligne Greenpeace. Choisissez l'option pour les productions « tranquilles » et offrez-vous la haute définition seulement pour les longs-métrages d'action.

F.M. ET AR.

# LA DÉPÈCHE

D U M I D I

Nord-Est

**SAINT-JEAN**

11 JAN. 2017

## Recensement de la population

La commune dépassant 10 000 habitants, le recensement de la population s'effectue chaque année à Saint-Jean, sur 8 % des logements. Celui-ci se déroulera du 19 janvier au 25 février prochains. Trois agents recenseurs, munis de cartes officielles, rempliront leur mission sur la commune pendant cette période. Il s'agit de Chantal Farrero, Lucile Marquet et Karen Trebuck. « Nous souhaitons que la population leur fasse un bon accueil. Le recensement reste une étape importante pour votre commune », confie le maire-adjoint Patricia Bru, en charge du recensement.

*Pour tous renseignements complémentaires : Rosemarie Médina, à la mairie au 05 61 37 63 29.*

**Patricia Bru et Rosemarie Médina ont affiché, en mairie, les photos des trois agents recenseurs./Photo DDM.**



## l'union

11 JAN. 2017

environnement

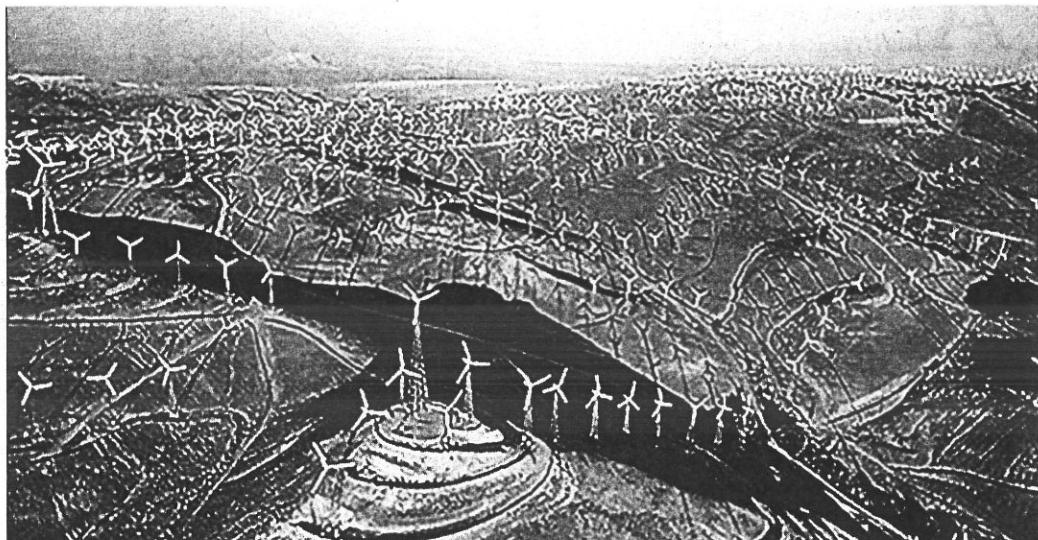
# Ciné débat au Lumière sur le « Vent de la révolte »

**L**e cinéma Le Lumière poursuit son cycle ciné-débat en proposant le lundi 16 janvier à 20 h 30 une soirée destinée au « Vent de la révolte ».

Le Vent de la révolte, c'est avant tout un titre. Celui du film réalisé par Alessi Dell'Umbria en 2014. Marseillais de naissance, ce réalisateur et essayiste français s'intéresse aux révoltes des peuples opprimés et porte, lorsqu'il le peut, leurs histoires sur grand écran.

Dans ce film, il a suivis les habitants de l'isthme de Tehuantepec, dans le sud-est du Mexique. Ces communautés indigènes ont vu leur territoire envahi par les multinationales de l'industrie éolienne. Les tours à hélices symbolisent les dérives du capitalisme vert, là où de grandes puissances financières dépossèdent les autochtones de leurs terres, de leurs lagunes.

Alessi Dell'Umbria a posé l'œil de sa caméra, qui révèle toute la vision du monde de



Le vent de la révolte./Photo DR.

paysans et pêcheurs respectueux de l'écosystème dans lequel ils vivent depuis toujours. Au-delà de cette situation spécifique ce film pose le problème des affrontements que l'on observe de par le monde entre des paysans qui se voient privés de leurs ressources traditionnelles et des puissances financières (exploitations minières, agrocarburants, etc.) qui les écrasent. Les élites

corrompues, les gouvernements eux-mêmes se font les complices de telles injustices.

### Débat avec l'ONG Terre-Solidaire

Après les 1 h 55 du film, le débat sera ouvert, mené par CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement). On y retrouvera des points sur lesquels le CCFD-

Terre solidaire, première ONG de solidarité internationale en France, met l'accent, particulièrement cette année en période électorale : la responsabilité environnementale des multinationales, la promotion de la souveraineté alimentaire et le respect des droits humains. Rendez-vous est donné le 16 janvier prochain à 20 h 30 au cinéma Le Lumière. L'entrée est libre.

**SAINT-JEAN**

Tennis Club Saint-Jean

## 2017 s'annonce bien !

12 JAN. 2017



Séverine Pinaud, de nouveau en route pour les championnats du monde des 40 ans

Retour gagnant pour le TC Saint-Jean ! Pour la deuxième année consécutive, l'équipe des 35 ans messieurs composée de Mathieu Cordelier, Guillaume Nesson, Didier Fernandez, Christophe Jean et Fred Mirtain s'est imposée face à Balma en finale du championnat régional de première division. Une victoire qui les qualifie pour le

championnat de France qui débutera le 22 janvier à Marseille avec un match éliminatoire. Côté jeunes, le Magic Circuit, tournoi régional, vient de se terminer avec d'excellents résultats pour deux saint-jeannais : Violette Maury a remporté le tableau des 15/16 ans filles et Florian Py a été finaliste en 13/14 ans. Au Tennis Club, les



Jean-Louis Paquiot, un président heureux et fier de ses troupes

compétitions s'enchaînent avec en ce moment le tournoi interne homologué, qui rassemble 180 personnes de 12 à 65 ans, toutes licenciées du club. Il se terminera le samedi 11 mars autour d'un repas convivial. En individuels, on peut mettre en avant le bon début de saison de Didier Fernandez, récent

vainqueur du tournoi de Moissac, et surtout la nouvelle sélection de Séverine Pinaud en équipe de France 40 ans pour les championnats du monde qui se dérouleront en mars en Afrique du Sud. Une fierté pour le club et pour son enseignante !

FG31

Le Swing Rencontre Trio à Palumbo

### Ils ont le swing !

Ca va swinguer vendredi 13 janvier à 21h à l'Espace Palumbo ! Le Swing Rencontre Trio - Patrice Hernandez à la contrebasse, Olivier Nougaro à la guitare et Christian Deléris à l'accordéon - vous transportera dans l'Amérique d'avant-guerre, au fond d'une roulotte manouche, ou encore dans les clubs parisiens des années 50... pour un voyage tout en rythme et virtuosité. Tarifs : 12€ et 10€. Tarif grand groupe (+ de 25 personnes) : 8€.



Trois hommes et une passion: le swing

Billetterie en ligne : [palumbo.mairie-saintjean.fr](http://palumbo.mairie-saintjean.fr) ou sur place le soir du spectacle Renseignements auprès de la mairie de Saint-Jean, au 05 61 37 63 28.

Bâtiment Les Granges

### Ados, comment voyez-vous la future médiathèque ?



Un aperçu du futur bâtiment

Avis aux 11/15 ans ! La mairie vient de mettre en ligne un sondage permettant aux ados de donner leur avis sur la future médiathèque : « Tu es intéressé(e) par la vie de ta commune ou par les activités menées à Saint-Jean. Tu souhaites donner ton avis sur les espaces dédiés aux ados dans la future Médiathèque et la

future Ludothèque Les Granges qui devraient ouvrir début 2018. Exprime tes idées et tes attentes (jeux, BD, multimédia, aménagement ...) en remplissant ce questionnaire ». Le questionnaire, à remplir avant le 25 janvier, se trouve sur la page d'accueil du site de la mairie : [www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr)

CHAQUE MARDI  
ET VENDREDI

12 JAN. 2017

SAINT-JEAN

La Mosaïque

## Les artistes font des histoires

Pour débuter 2017, la Mosaïque a invité trois faiseurs d'histoires, trois fabricants de rêves qui nous présentent leurs mondes imaginaires : **Nabarus** - Isabelle Maître dans le monde réel - découpe, recoupe, colle, peint... d'improbables architectures, des villes foisonnantes et colorées, des structures aussi exubérantes qu'elle est secrète. **Ferdinand O'Toot**, peintre et raconteur d'histoires en couleurs, nous propose une galerie de personnages, regards tristes et corps stylisés, fonds aux couleurs douces et fondues. « *Tout ce que je peins m'est personnel*, explique l'artiste... *A vous d'inventer les histoires que vous voulez !* ». **Laurence Motot**, elle aussi, nous raconte toutes sortes d'histoires dans un style bien à elle : des tissus durcis à la résine et fixés sur une armature donnent naissance à d'incroyables sculptures pleines d'humour et d'originalité. Un voyage au pays des merveilles, avec lapin magicien, poulette coquette, chiens quelques peu décatis et canards déboussolés... Une exposition à voir et revoir pour commencer l'année dans la bonne humeur ! L'exposition se termine le 18 janvier. A noter, la présence de Laurence Motot à la galerie samedi 14 janvier après-midi. Adresse de la galerie : chemin Belbèze à Saint-Jean. Site internet : [www.apanet.fr](http://www.apanet.fr)



De g. à dr: G. Picard, président de la Mosaïque, Nabarus, O'Toot, Mme Vézian, maire, Laurence Motot, et les adjoints, B. Espic et M-Ch. Picard



Le lapin magicien, G. Picard, les artistes et les élus



Les peintures d'O'Toot nous parlent... et font parler!

SAINT-JEAN

12 JAN. 2017

## Pierre Saulnier et Franck Christmann adressent leurs voeux aux saint-jeannais



Pierre Saulnier (à dr.) et Franck Christmann, les deux élus de Réussir Saint-Jean Ensemble

MM. Pierre Saulnier et Franck Christmann, conseillers municipaux du groupe « Réussir Saint-Jean Ensemble » adressent leurs vœux à la population saint-jeannaise : « Nous espérons pour nos concitoyens une année 2017 sous des auspices plus favorables, avec moins de violences et de barbarie au quotidien, et enfin et surtout moins de pauvreté dans nos sociétés dites "évoluées". Dans la perspective des deux échéances électorales au printemps, décisives pour notre collectivité nationale, nous osons espérer, étant donné l'enjeu majeur pour notre pays, que le bon choix sera exprimé et que les promesses seront tenues. Nous demeurons fidèles aux valeurs de la République, qui ont fondé notre France actuelle, et ont pour devoir de la protéger. BONNE ANNEE A TOUS ET A TOUTES ! ». Pierre Saulnier et Franck Christmann, Conseillers Municipaux.

FG31

## Voeux du maire à la population

Rappel : c'est samedi 14 janvier à 11h que Marie-Dominique Vézian, maire, et l'ensemble du Conseil Municipal, présenteront leurs vœux

à la population. La cérémonie se déroulera à l'Espace Palumbo et sera suivie du verre de l'amitié.

FG31

13 JAN. 2017

SAINT-JEAN

## Nabarus, Motot et O'Toot à La Mosaïque

La galerie La Mosaïque accueille Nabarus, O'Toot et Laurence Motot. Nabarus est une artiste qui cherche, elle expose œuvre personnelle, faite de collage, peinture. Elle compose des villes, maisons, personnages, des constructions oniriques proches de l'univers du réalisateur japonais Miyazaki. Elle porte un regard léger, innocent sur le monde. O'Toot raconte des histoires avec ses peintures (ou l'inverse). Ses peintures sont comme sorties de contes pour enfant ou pour adultes d'ailleurs. Ses personnages sont là, étonnés voire inquiets d'être sur la toile à la vue de tout le monde. Très proches de Nabarus, leurs univers se frôlent et se croisent par une



Gérard Picard, les peintres Nabarus et O'Toot, le maire Marie-Dominique Vézian, le sculpteur Laurence Motot et l'adjoint Bruno Espic, le soir du vernissage./Photo DDM.

pratique narrative de la peinture.

Laurence Motot nous invite dans son monde de rêveries. Elle crée ses sculptures, personnages ou animaux, sortis tout droit d'un dessin animé, à partir de tissus durcis et de terre. Elle s'appuie sur sa pratique du dessin de modèles vivants pour trouver la posture qui permettra à ses créatures de trouver vie, ceci avec une approche ludique et pleine d'humour. « Bienvenue dans le monde imaginaire fantasmagorique de ces artistes », précise Gérard Picard, président de l'Apanet. Exposition jusqu'au 18 janvier.

Tous renseignements sur :  
<http://apanet.fr>.

12 JAN. 2017

Transport

# Feu vert pour l'échangeur de Borderouge



G. Méric, P. Coopey, C. Delga, P. Mailhos et J-L Moudenc

Ce jeudi 5 janvier 2017 était un jour comme les autres pour les 120 000 automobilistes qui empruntent quotidiennement le périphérique : ralentissements, flashes de radio trafic, bouchons, etc.

Ce jour marquait pourtant une belle évolution sur « la rocade » avec l'inauguration de l'échangeur de Borderouge, réalisé dans le but de fluidifier la circulation sur le périphérique, éternel fil rouge de ces dernières années.

Ouvert le 23 décembre dernier, après un chantier

débuté en juin 2015, cette nouvelle sortie directement connectée au métro est située entre les Izards et Croix-Daurade.

En présence de Pascal Mailhos (Préfet d'Occitanie et de la Haute-Garonne), de Carole Delga (Présidente de la Région Occitanie), de Georges Méric (Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne) et de Jean-Luc Moudenc (Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole), c'est Pierre Coopey (Président de Vinci autoroutes) qui prenait la pa-

role en premier pour dire sa satisfaction au terme de ce « chantier complexe et exemplaire » qui aura duré 18 mois.

Un ouvrage réalisé en préservant la circulation sur le périphérique, tout en réalisant un pont de franchissement (composé de 88 poutres) et des voies d'entre-croisement. Alors que le numéro (13) de l'échangeur était réservé depuis 1990, Pierre Coopey a rappelé non sans sarcasme qu'en France, « la gestation d'une autoroute, c'est 20 à 40 ans et sa



Ce nouvel échangeur facilitera les déplacements de nombreux habitants de l'agglomération toulousaine

réalisation, c'est un à trois ans ». Un peu comme l'arrivée d'une seconde rocade ? À la fin de son discours, Jean-Luc Moudenc a en tout cas remis le sujet au cœur du débat.

Améliorer l'accès au nouveau quartier de Borderouge, répartir les flux sur le péri-

phérique, favoriser les modes de déplacement doux (piétons, cyclistes, transports en commun) ou encore améliorer les conditions de sécurité sur l'A62 : voilà en tout cas quelques objectifs liés au nouvel échangeur de Borderouge, cofinancé par les pouvoirs publics et Vinci auto-

NLC



Le discours du Préfet, Pascal Mailhos



Le nouvel échangeur de Borderouge (n°13) ouvert à la circulation depuis le 23 décembre dernier

Transport

# Un premier pas vers le Nord-Toulousain...

La construction de l'échangeur de Borderouge doit également servir de passerelle dans le cadre des échanges entre le Boulevard Urbain Nord (BUN) et le périphérique Est de Toulouse.

Pour rappel, inscrit dans le projet de développement urbain de Toulouse Métropole, la création du Boulevard Urbain Nord (BUN) consiste à aménager une nouvelle artère de desserte du Nord de Toulouse, grâce à un boule-

vard urbain multimodal se déployant sur 13 kilomètres entre le quartier de Borderouge et Bruguières.

Le BUN croise le périphérique Est de Toulouse, à mi chemin entre les échangeurs actuels de l'A62, les Izards (n°12) et Croix-Daurade (n°14), au niveau du quartier Borderouge.

Cette liaison devrait à terme déployer une offre de transport en commun plus performante dans cette zone,

où venir à Toulouse, reste trop compliqué. Plus que le Nord-Toulousain et le Canton de Castelginest, ce sont également des territoires voisins et en difficulté sur cette thématique, comme le Canton de Villemur, qui bénéficieront de ces nouvelles possibilités, espérées depuis des décennies, mais pas assez portées.

Dans son allocution, Jean-Luc Moudenc a justement déploré que le bilan de la

dernière décennie à destination du Nord-Toulousain fut « une sous réponse » en termes d'infrastructures et de déplacements.

Plus globalement, Pascal Mailhos, Préfet de Région, a confirmé « nous avons sous-estimé les besoins en déplacement » invitant les différents élus à « ne pas laisser passer 2017 sans prendre nos responsabilités » pour trouver des solutions adaptées et finançables.



Une étape importante

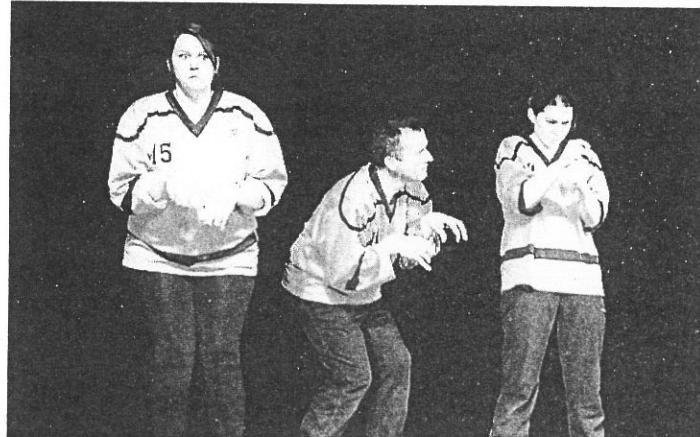
**SAINT-JEAN**

14 JAN. 2017

## Des matchs d'improvisation à Palumbo

La MJC de Saint-Jean propose à tous et à toutes une soirée placée sous le signe du rire. Il s'agit de « Match d'impros » qui auront lieu samedi 21 janvier prochain sur la scène de l'espace Palumbo.

Un match d'improvisation, ce sont deux équipes de quatre ou dix joueurs-acteurs qui s'affrontent, comme sur un ring, autour d'un même thème donné au dernier moment. La durée de l'improvisation théâtrale peut durer de 45 secondes à 5 minutes, et c'est généralement très drôle. Un arbitre veille au respect du règlement. Et il n'est jamais commode de



Le spectacle est une cocasse improvisation pour faire rire./Photo DDM.

s'y tenir. Il faut également noter qu'à l'espace Palumbo, un musicien encourage les acteurs avec sa musique. Il anime les temps de préparation lors des improvisations.

Cette année, ce sont deux matchs d'improvisations qui sont au programme du 21 janvier. À 19 h 30 ce sera un match inter-collèges suivi, à 21 heures, de celui de Toulouse contre Besançon.

« Venez encourager, applaudir ou huser ces comédiens qui enflammeront l'ambiance de Palumbo ! », se réjouit-on à la MJC avant d'ajouter : « Ce sera comme les autres années des moments de bonne humeur assurée, de situations cocasses, et surtout de rires au rendez-vous de cet échange d'improvisations sans limites ». Tarifs : 5 € / 3 €.

**SAINT-JEAN**

16 JAN. 2017

### Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira lundi 30 janvier prochain, à 18 heures, à l'Espace Palumbo. Tous les Saint-Jean-nais peuvent y assister.

14 JAN. 2017

interview/ Marc Péré, maire

## « La suppression du péage est le choix de la raison »

l'essentiel ▶

Le collectif de quatorze maires réclamant la suppression du péage de L'Union, sera reçu par le secrétaire général de la préfecture mercredi 18 janvier. Marc Péré, au nom des élus, répond à nos questions.

### Qu'attendez-vous du rendez-vous avec le préfet ?

Tout d'abord montrer que la démarche est collective. Il est rare que quatorze maires s'unissent autour d'un projet ou d'une proposition. Nous attendons de cette rencontre que le préfet entende nos arguments. Nous sommes porteurs de l'intérêt général. C'est son rôle premier.

### Que proposez-vous depuis le début ?

Ce péage doit être supprimé. C'est une verrou au cœur de la Métropole. Il s'agit là du seul péage intra-urbain que l'on connaisse. Il est en place depuis 24 ans maintenant. En 24 ans, le développement urbain aux alentours en a fait un verrou, à la fois pour les habitants du secteur mais également pour le développement économique.

### L'idée avancée par le ministère de faire payer les collectivités locales est-elle à balayer totalement selon vous ?

En 2005, les ASF ont été totalement privatisées et vendues pour 15 milliards d'euros par l'État. C'est l'État qui a encaissé l'argent. Il ne serait donc pas illogique que l'État participe au rachat aujourd'hui.

### Précisément, quelles sont les zones économiques impactées par ce péage ?

Une zone très étendue et en développement : Gramont, Montredon, la partie nord de Balma. Cette zone est pratiquement inaccessible le matin, notamment via la sortie 15 de la rocade. Le flux de voitures provenant de la route de Lavaur pourrait être dévié vers cette portion d'autoroute de 2 km. Si le péage n'est pas supprimé, il faudra bientôt investir des millions pour aménager la partie de la route de Lavaur qui va de Montrabé au métro Gramont. C'est donc un choix économiquement rentable pour tous.

### Si les réponses n'arrivent pas, quelles solutions envisagez-vous ?



Marc Péré : « Il n'est pas illogique que l'État participe à la destruction du péage ». /Photo DDM, archives.

La suppression de ce péage est le choix de la raison. Nous sommes confiants. Nous interpellerez bientôt les candidats aux élections présidentielles pour qu'ils s'engagent sur cette suppression.

### Après 14 ans de combat, la lassitude ne gagne-t-elle pas du terrain ?

Le mouvement se renforce. Les maires des communes avoisinantes se fédèrent. Toulouse Métropole et le Conseil départemental ont voté un vœu pour la suppression de ce péage. La pression converge. La clé sera la mobilisation citoyenne que nous organiserons si les échanges institutionnels ne suffisent pas. Il n'y a pas de place pour la lassitude dans les combats justes.

**Propos recueillis  
par Emmanuel Haillot**

Course à pied

## Les Pieds Lurons sont givrés !



Le départ du 21 km



Gilles Boursin, président des Pieds Lurons, avec Sylvie Brousse et sa chienne Leïa



Fin de la première course de l'année!

C'est reparti pour un tour ! Les Pieds Lurons ont fait leur rentrée dimanche 8 janvier sur le Trail des Coteaux Bellevue organisé par les Zinzins des Coteaux. Ce trail, qui se déroule en grande partie sur les chemins forestiers autour de Pechbonnieu et Saint-Loup Cammas, réputé pour être habituellement extrêmement boueux, a failli cette année à sa réputation : c'est le givre qui a remplacé la boue, rendant le parcours toujours aussi glis-

sant. Mais la dizaine de Pieds Lurons engagés sur les deux distances (12 et 21 km) ont apprécié cette nouveauté qui n'a pas nui à leurs performances ! Des 1h11 de Philippe Breton sur le 12 km, aux 1h30 de Sylvie Brousse et sa chienne Leïa, ou encore aux 2h31 de Nathalie Robert sur le 21 km (2ème Vétéran Femme), chacun a terminé la course heureux de cette belle matinée qui les a mis sur orbite pour 2017.

FG31

14 JAN. 2017

Soirée théâtre impro avec la MJC

## Match d'impro

Samedi 21 janvier à partir de 19h, la MJC organise deux matchs d'improvisation théâtrale. Premier match à 19h avec des collégiens de la région toulousaine ; à 21h, match entre une équipe toulousaine et une équipe de Besançon. De l'action, du

rire, des surprises... une soirée à ne pas manquer ! Prix d'entrée : 5 E (tarif réduit : 3 E). Possibilité de restauration sur place, sur réservation auprès de la MJC : 05 61 37 63 11 ou mjcstjean@free.fr

FG31

Dans les cantines saint-jeannaises

## Fin des menus papiers

Le papier n'a plus la cote ! Vous pouvez désormais retrouver les informations cantine (menus, conseils, recettes...) sur votre smartphone, en téléchargeant l'application [villedesaint-jean.apimobile.fr](http://villedesaint-jean.apimobile.fr).

Les menus version papier

ne sont donc plus distribués. Pour les parents ne disposant pas d'un smartphone, les menus sont toujours consultables sur le site internet de la ville et sur le kiosque familles. Ils continueront aussi à être affichés devant chaque école.

FG31

14 JAN. 2017

Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne

## Cérémonie des vœux au personnel du SDEHG

La cérémonie des vœux du Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) s'est déroulée le mardi 10 janvier 2017 en présence des élus membres du bureau et du personnel. Cette année, le Président Pierre Izard a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à trois agents. Guy Lacan (technicien chargé d'affaires) a été récompensé pour 35 années de service par une médaille échelon or. Florence Gasc (gestionnaire des ressources internes) et Valérie Pompadou (assistante comptable) ont été récompensées par une médaille échelon argent pour 20 années de service. Après le discours du directeur, Patrick Caseilles, sur le thème des évolutions technologiques en matière d'éclairage public, l'allocution du Président Pierre Izard a porté sur les réalisations du SDEHG en 2016 et les nouveaux projets pour 2017.

**Premières bornes de recharge pour véhicules électriques**  
D'ici fin 2017, 100 bornes de recharge pour véhicules électriques seront déployées par le SDEHG sur le territoire de la Haute-Garonne. Ce projet est financé à 50% par les Investissements d'Avenir confiés à



Florence Gasc, Patrick Caseilles (directeur), Pierre Izard (Président), Valérie Pompadou, Guy Lacan

l'Ademe, à 35% par le SDEHG et à 15% par les communes. Durant le dernier trimestre 2016, 3 bornes de recharge ont été mises en service par le SDEHG : à Frouzins, Saint-Gaudens et Grenade. Les prochaines bornes mises en service concerteront les communes de Cintegabelle, Lanta, Montastruc-la-Conseillère, Rieumes et Villefranche-de-Lauragais.

### Objectif 50% d'économie d'énergie pour la rénovation de l'éclairage public

« Notre objectif d'atteindre au moins 50% d'économie d'énergie lors de la rénovation de l'éclairage est atteint, et cela sans couper l'éclairage la nuit. L'extinction totale de l'éclairage public n'est pas la meilleure solution. Les technologies en matière d'éclairage urbain ont évolué et il est désormais possible

d'adapter l'éclairage aux besoins des usagers tout en réalisant des économies d'énergie et en préservant l'environnement », explique Pierre Izard, le Président. Pour rappel, le taux de subvention du SDEHG pour les projets de rénovation de l'éclairage a été porté à 80% en 2016.

### De nouveaux projets pour le Syndicat en 2017

Courant 2016, le SDEHG a recensé les besoins des com-

munes en matière de diagnostics énergétiques des bâtiments communaux. 100 communes ont souhaité participer au programme de diagnostics lancé par le SDEHG. Au total, ce sont 190 bâtiments qui vont être diagnostiqués durant le 1er semestre de l'année 2017. Afin de favoriser le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la Haute-Garonne, le bureau du SDEHG a décidé d'autori-

ser la pose de réseaux de communications électriques sur les supports du réseau aérien de distribution d'électricité. Dans le cadre de la modification des statuts et du développement des compétences du Syndicat, 316 communes ont transféré au SDEHG leur compétence relative à la gestion de réseaux de chaleur.

15 JAN. 2017

nord-est

## CASTELMAUROU

# Mediator : « Ça c'est passé exactement comme dans le film ! »

**l'essentiel ▶**

Irène Frachon sera, dimanche prochain, l'invitée du Méliès, à Castelmaurou. C'est elle qui a inspiré le film La Fille de Brest, d'Emmanuelle Bercot, projeté ce jour-là. Nous lui avons posé quelques questions.

### Quel « rôle » avez-vous joué pour le film d'Emmanuelle Bercot ?

J'ai été contactée dès 2011 par les productrices de Haut et Court qui, avec Emmanuelle Bercot comme réalisatrice, me proposaient d'acheter les droits de mon livre paru en juin 2010 pour l'adapter au cinéma. C'est finalement la proposition la plus intéressante que j'ai reçue parmi de nombreuses autres, ce qui d'ailleurs ne me surprenait pas car j'ai vécu cette histoire comme un mauvais polar : sérieux du projet, engagement de la boîte de production, cinéma, « cash » de Bercot, elle-même fille d'un chirurgien cardiaque, bonne proposition financière exclusivement dédiée à la défense des patients.

### Quels ont été les moments forts lors du tournage ?

C'était parfois surréaliste... le tournage se déroulait exactement là où l'enquête s'est passée, là où je travaillais et où travaillaient mes collègues : bureaux, bloc opératoire, morgue... Il a fallu se coordonner avec l'équipe de tournage. Et on a « vu double » pendant plusieurs semaines : l'actrice Sidse donnait une consultation avec une fausse malade dans mon bureau de consultation pendant que j'en empruntais un autre pour voir un vrai malade ! C'était une sorte de mise en abyme de ma vie d'il y a 5 ans ! Il y avait aussi une vraie complicité



Irène Frachon sera l'invitée du Méliès le 21 janvier. / Photo DR

voire des moments de communion avec toute l'équipe d'Emmanuelle, les acteurs, les techniciens. Ils étaient tous à fond, et parfois émus avec nous.

### Êtes-vous totalement satisfait du résultat ?

J'ai été scotchée par le résultat. J'ai d'abord eu le sentiment que c'est bien comme ça que ça s'est passé, malgré certaines libertés scénaristiques (l'autre personnage principal du film, le professeur Le Bihan n'a jamais eu avec moi les tensions que l'on voit à l'écran par exemple, je ne suis pas danoise et n'ai pas l'habitude de traiter mes collègues de noms d'oiseaux... etc.). Je suis profondément satisfaite du personnage principal de la victime, Corinne. Le

résultat à l'écran est conforme à la vraie vie ! Un regret, la quasi-absence de Xavier Bertrand qui a relayé et pris en main ce drame de façon très engagée auprès des

victimes avec une conscience aiguë de leurs souffrances. Mais heureusement mon chevalier blanc Gérard Bapt est présent !

Sans lui, le scandale n'aurait pas eu ce retentissement et j'aurais été écrasée par le système, balayée avec mes pauvres victimes.

### Comment s'est articulé votre travail avec celui du député ?

Gérard Bapt m'a contactée au moment où j'étais au fond du trou, censurée par Servier et menacée par les experts de l'Afssaps (agence de santé aujourd'hui Ansm). Il a lu le bouquin et a ba-

taillé contre l'agence du médicament jusqu'à ce qu'elle soit obligée de compter les morts du Mediator et rendre ces chiffres publics.

### Qu'est-ce qui vous choque le plus dans cette affaire du Mediator ?

C'est surtout l'après Mediator que je peux résumer en deux points : Servier, loin de faire profil bas et tenter de réparer ses terribles dégâts, fait feu de tout bois pour se défausser de ses responsabilités, au civil en indemnisant le moins possible. Et ce sont les mêmes que nous voyons à l'écran qui aujourd'hui

conseillent « Ils ont vraiment été impitoyables face à leurs propres victimes ! Le deuxième constat plus amer encore est qu'une majorité du corps médical français, notamment une certaine nomenclature, soutient Servier contre les victimes qui sont pourtant leurs patients ! C'est accablant. Il reste heureusement une minorité bienveillante... »

### L'affaire du Mediator aura dirigé votre vie pendant un temps. À quel point ?

Oui, et c'est hélas loin d'être ter-

miné. Je défends, aux côtés d'associations de victimes, d'avocats etc. des milliers de victimes maltraitées... Je ne vois pas encore le bout de ce processus terriblement éprouvant pour les victimes et harassant pour leurs défenseurs. À la fin du film, l'actrice se retrouve piégée par un pétillon tournant en sortant de l'aéroport de Brest. Cette image est très forte, elle correspond à mon quotidien encore aujourd'hui.

### Quelles ont été les autres retombées de votre livre ?

Tout ce qu'on a vu depuis : le processus d'indemnisation des victimes, l'instruction pénale aujourd'hui close en attente d'un procès, les réformes du médicament et de la sécurité sanitaire, le vote des class actions, la prise de conscience de l'impact des conflits d'intérêts dans le monde de la santé, la notion jusque-là quasi inconnue de lanceur d'alerte et les réflexions menées pour les protéger, etc... Beaucoup reste à faire. Mais le film, outre sa vocation mémorielle a une portée pédagogique importante également.

Propos recueillis par Emmanuel Haillot

## LE MÉLIÈS TOUJOURS AU COEUR DE L'ACTU

Le cinéma le Méliès organise régulièrement des rencontres avec des personnalités ayant un rapport avec l'actualité cinématographique. Il a ainsi reçu toute l'équipe du film Le Gang des Antillais de Jean-Claude Barny. Le producteur Sébastien Onomo, la chef opératrice Claude Garnier puis le lendemain les deux réalisateurs du film Willy ter, les jumeaux Boukherma. Un débat a également eu lieu dernièrement autour du film La Sociale. Il recevra prochainement le cinéaste toulousain Éric Cherrière, auteur de Cruel un polar entièrement tourné dans la Ville rose. Une sélection de films sera par la suite proposée dans le cadre du festival Cinélatino.

# ALEP, VUE DU CÔTÉ DONT ON NE PARLE PAS

Pendant quatre ans, les témoignages venus du côté de la ville que tenait le régime sont restés lettre morte face au flot d'informations continu du camp adverse. Un médecin raconte.

PAR MARTINE GOZLAN

C'était vers midi, par une journée étouffante de juillet 2012. Le Dr Mohamed Sabbagh reçoit ses patients dans son cabinet du centre-ville d'Alep. On ne dit pas encore « à l'est » ou « à l'ouest », la bataille vient de commencer. Des quartiers stratégiques sont sous le feu des « rebelles » ou des « terroristes », selon les dénominations adoptées dans l'un et l'autre camp. Le médecin, un rhumatologue de 50 ans qui a exercé plusieurs années dans un grand hôpital parisien, est soucieux. La maison familiale est située au Castello, sur une route stratégique. Depuis quelques jours, les Sabbagh préfèrent dormir dans l'appartement professionnel. Le téléphone

déchire le silence angoissé du cabinet. « Je m'en souviendrai toute ma vie, raconte le médecin, l'interlocuteur s'est présenté très calmement. J'appartiens, m'a-t-il dit, au Djabhat al-Nosra [Front al-Nosra], les voisins m'ont donné votre téléphone. Nous vous avertissons que nous prenons possession de votre maison, nous contrôlons toute la zone, Dieu nous donnera la victoire... » Le Djabhat al-Nosra, organisation djihadiste franchisée Al-Qaida, sera adoubé par Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères, quelques mois plus tard, lors d'un déplacement à Marrakech, en décembre 2012. « Le Front al-Nosra, déclare le diplomate, fait du bon boulot. » Ces propos s'évaporent dans la brume bienveillante qui entoure les hauts faits de ce que

la plupart de nos médias appellent « révolution ». A Marianne, depuis janvier 2012, nous préférons parler de « guerre civile » en citant Fabrice Balanche, chercheur à la Maison de l'Orient. En juin 2012, j'ai recueilli, avec notre confrère Jean-Baptiste Herrera, des témoignages éloquents sur les exactions commises les 26 et 27 mai 2012 dans le village de Houla, entre Homs et Hama : les deux camps se sont livrés à des massacres sur les civils. La part des responsabilités est aussi lourde d'un côté que de l'autre, alors que les « observateurs » ont accusé exclusivement les hommes d'Assad. Puis ils se sont tus, jusqu'à ce que les événements soient effacés par de nouvelles horreurs.

A Alep, Mohamed Sabbagh n'a plus jamais revu la demeure de son





enfance, aujourd’hui détruite. Il a vécu les quatre années de guerre « à l’ouest », mais précise qu’il ne reconnaît pas ce vocabulaire. Pour lui, « Alep est une, il n’y a ni est, ni ouest ». Les souks de la vieille ville, classée par l’Unesco au patrimoine de l’humanité, brûlent depuis le 29 septembre 2012. « Je ne sais pas à qui je dois en vouloir, de l’armée ou des rebelles, mais de toute façon Alep a perdu son âme », nous résument alors (lire Marianne n° 807) un commerçant du souk des abayas. « C’est comme si votre tour Eiffel ou votre cathédrale de Paris s’effondraient ! » Dans le même numéro, nous analysions l’enjeu : « Quel chef de guerre a pris la décision folle de rentrer dans cette vieille ville au cœur de laquelle s’enchevêtrent les civilisations, strate sur strate,

comme à Jérusalem ? Du côté du pouvoir, Bachar a donné l’ordre de “nettoyer” Alep et il l’a encore martelé le 2 octobre, en se rendant lui-même sur place. Du point de vue stratégique, les souks, avec leurs mosquées et leurs caravansérails, offrent une cible de choix. La résistance devait-elle risquer de s’aventurer ? »

## LE FRONT AL-NOSRA

La présence de l’Armée syrienne libre (ASL) justifiait à nos yeux l’emploi du terme « résistance », mais l’ASL fut rapidement submergée par le Front al-Nosra. « Nous avons vécu sous les roquettes et les barils d’explosifs pendant quatre ans, poursuit le Dr Sabbagh. Les Aleppins qui vivaient dans les zones

### Alep est, le 17 DÉCEMBRE 2016

Le Dr Mohamed Sabbagh ne reconnaît pas le vocabulaire qui a divisé sa ville : « Alep est une, il n’y a ni est, ni ouest. » Pourtant la bataille avait fait naître deux entités : l’une à l’est, tenue par les « rebelles » qui se sont révélés être des djihadistes, l’autre à l’ouest, par le régime syrien.

tenues par les « terroristes » et pouvaient encore fuir dans la partie de la ville contrôlée par le régime ont afflué par vagues entières : 44 000 personnes. Ceux qui n’ont pas quitté Alep se sont entassés dans les écoles. J’en ai vu installés sur cinq étages de l’hôpital où j’exerce. Contrairement à ce que l’on croit, Alep est peuplée dans sa totalité de musulmans sunnites, ainsi que de chrétiens. Il n’y a pas de chiites. Je suis moi-même un sunnite non pratiquant. Mais ma belle-sœur est très pratiquante et elle apportait spontanément des repas aux soldats du régime. Pourquoi ? Parce que nous ne voulions pas de la terreur et de la terreur fanatique. Je travaillais entre 2012 et 2013 à l’hôpital universitaire Al-Kindi, jusqu’à ce qu’un attentat aux >

omar sanadiki / reuters

► camions explosifs le détruisent en décembre 2013. » L'hôpital Al-Kindi, ou ce qu'il en reste, tombe aux mains des insurgés : l'événement laisse les commentateurs occidentaux indifférents. La désinformation bat son plein, et des deux côtés, comme dans toute guerre (lire le texte de Jean-François Kahn, p. 45), mais le problème, dans cette tragédie-là, c'est la prise en compte globale d'une seule des deux versions.

## SILENCE INCOMPRÉHENSIBLE

« A notre souffrance de guerre s'ajoutait la guerre des médias, résume Mohamed Sabbagh. Nous n'avons pas du tout compris pourquoi notre vérité était à ce point cachée. Nous étions du côté dont on ne parlait pas. Pourtant, que de témoignages à recueillir ! J'ai reçu dans mon cabinet une patiente qui avait réussi à venir à Alep consulter pour une maladie grave dont je suis un spécialiste. Elle était entièrement voilée, arrivait de Raqqa, qui était fief terroriste [de l'Etat islamique] et voyageait, malgré son âge, avec son père comme tuteur légal. Une autre loi avait cours, comme dans la zone



### UNE MESSE SYMBOLE

Le 25 décembre 2016, les chrétiens d'Alep se sont réapproprié la cathédrale maronite Saint-Elie en y célébrant Noël.

de ma maison natale, et nous n'en voulions pas ! Ils m'ont raconté les horreurs de Raqqa et nous avions des récits venant de notre propre ville, sous contrôle Al-Nosra, qui terrorisaient les habitants. A Paris, on a reçu récemment en héros un certain maire dit d'Alep est, Hasan Brita.

Mais il n'y a jamais eu de maire à Alep est ! »

Le Dr Gérard Bapt, député socialiste de Haute-Garonne (et président du groupe d'amitié France-Syrie), très engagé dans la défense des chrétiens d'Orient, s'est rendu à plusieurs reprises en Syrie

## LE PLAIDOYER DE L'EX-AMBASSADEUR BRITANNIQUE

**M**embre du Parti travailliste, Peter Ford fut l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Damas de 2003 à 2006. Fin décembre, à l'occasion d'un débat sur le siège d'Alep, il exprimait un point de vue qui tranchait alors avec la tonalité générale des médias internationaux sur le sujet. « La diabolisation du régime [de Bachar al-Assad] a pris des proportions grotesques, même pour la fin de ce conflit avec les bus [d'évacuation] verts. Il n'y avait pas de bus verts à Gaza. Il n'y avait pas de bus verts lorsque l'OTan bombardait la Yougoslavie sans merci. Cette campagne

d'Alep [...], ce n'est pas la débâcle de l'humanité, contrairement à ce que prétendent certains, mais la débâcle de la rationalité. Où se trouvent les moindres preuves des présumées atrocités, de Guernica, des massacres, du génocide ? » Les lecteurs du *Guardian*, le quotidien de la gauche « libérale » britannique, n'ont pas dû être surpris plus que cela par la sortie de l'ancien diplomate. A plusieurs reprises il y avait confié ses doutes quant à la stratégie de son pays tout au long de la guerre civile, stratégie, selon lui, « erronée de bout en bout ». En résumé : la faute du gouvernement de



SELON PETER FORD, il est urgent de lever les sanctions qui pèsent sur le régime syrien.

David Cameron, et aujourd'hui de Theresa May, est de s'accrocher encore à une chimère, en l'occurrence l'existence d'une pseudo-révolution « modérée » et « démocratique » capable de prendre le dessus sur Bachar al-Assad. « Avoir fait de l'élimination de ce dernier

un préambule à toute autre initiative est une folie et montre que nos dirigeants ont perdu tout sens de la réalité », martèle-t-il depuis des mois. Pour Peter Ford, il est temps de venir vraiment en aide au peuple syrien en levant les sanctions qui frappent le régime et d'enfin « travailler avec les Russes sur un règlement politique de la situation, qui aurait dû se produire il y a longtemps déjà »... Faute d'avoir entendu le conseil à temps, Britanniques et Français pèseront peu sur la sortie de crise, espérant avoir encore une certaine influence sur celle toujours en cours en Irak. ■ A.L.

ces dernières années. Il prépare un voyage à Alep pour enquêter sur la situation humanitaire avec un groupe de confrères. « Effectivement, confirme-t-il, si on a donné ce qualificatif et cette fonction à Hasan Brita, c'est que cet homme a été désigné par Al-Nosra... Alep symbolise le drame syrien. Pourquoi n'a-t-on jamais parlé dans les grands médias des morts d'Alep ouest ? Même l'Observatoire syrien des droits de l'homme [source très contestée, tenue à Londres par l'opposition] a donné 200 victimes lors de la dernière bataille du côté ouest. Un an plus tôt, je me souviens d'une photo d'une religieuse du carmel d'Alep examinant un Scud tombé dans le jardin du couvent. » Le Dr Sabbagh, lui, évoque les semaines récentes, en plein assaut russe, peu avant qu'il ne quitte la ville par une route sécurisée (la grande route Alep-Damas était piégée) pour gagner la capitale puis Beyrouth, afin de se rendre au congrès international de rhumatologie qui s'est tenu à Paris fin décembre. « La clinique Saint-Louis, où je travaille, est tenue par des sœurs. Elles avaient tellement souffert de voir arriver les morts qu'elles se disaient prêtes à prendre les armes ! »

Un dernier mot, terrible, avant que le médecin ne reparte à Alep, prêt, dit-il, à reconstruire sa maison et tout ce qui a été détruit : « Pendant la dernière bataille, nous avions peur quand on n'entendait pas l'aviation bombarder. Que se passait-il ? Les terroristes allaient-ils gagner ? » Des phrases insoutenables, sans doute, pour ceux qui, accusent notre confrère Robert Fisk, grand reporter de l'*Independent*, « ont volontairement ignoré le comportement des rebelles d'Alep ». Fisk a recueilli les récits de familles musulmanes fuyant Alep est. Les djihadistes, écrit-il le 13 décembre, avaient « fermé les écoles et placé des armes à proximité des hôpitaux, exécutant ceux qui tentaient de traverser la ligne de front »... Depuis, la guerre a cessé, au moins à Alep. Il est temps d'écouter ceux qu'on ne voulait pas entendre. ■ M.G.

#### RÉALITÉ(S) ?

En 2013, une attaque rebelle dirigée contre l'université située dans Alep ouest a été sciemment imputée à l'armée du régime syrien par les médias. Les rebelles se devaient d'être exemplaires.

# VOUS AVEZ DIT POSTVÉRITÉ ?

**Convenait-il de plier totalement, comme on l'a fait, le réel à une vision manichéenne que rien de dérangeant ne devait brouiller ? L'approche journalistique devait-elle à ce point se transformer en approche ultramilitante ? PAR JEAN-FRANÇOIS KAHN**

**L**es médias russes, et naturellement syriens, ainsi que les sites d'information « poutinophiles » diffusent des interviews d'habitants d'Alep est qui dénoncent, en termes parfois apocalyptiques, l'oppression qu'ils auraient subie sous la coupe des rebelles présentés par eux comme autant d'islamistes extrémistes. De tels témoignages triés sur le volet, de la part d'habitants qui ont tout intérêt à en remettre pour complaire aux vainqueurs, surtout si ce sont les vainqueurs qui les interrogent, ne sont objectivement pas fiables.

Une question nous taraude, cependant, de plus en plus : pourquoi nos grands médias français

indépendants ne contrecarrent-ils pas cette propagande en recueillant, eux aussi, maintenant qu'ils y ont accès, les témoignages de ceux qui ont vécu à Alep sous l'administration rebelle et, à la fin, sous bombardements russes ?

Face à ceux qui, de toute façon, n'entendent et n'écoutent que ce qu'ils ont envie d'entendre et d'écouter, y aurait-il, de notre côté, ceux qui censurent a priori ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre ou n'ont pas envie d'écouter ? Comme deux bulles dans lesquelles on s'enfermerait ?

Aussi respectable et même juste soit-elle, une cause justifie-t-elle que, pour la défendre, on abolisse le réel à partir du moment où il >



hopo / ab / sipa

# FAUT-IL AVOIR PEUR

**Les laboratoires pharmaceutiques et le gouvernement ne cessent de faire la promotion de la vaccination, pour contrer la grippe ou l'hépatite B. Sauf que des centaines de vaccinés subissent de graves dégâts collatéraux : fatigue aiguë, sclérose en plaques... Les risques sont-ils toujours bien mesurés ? Enquête.**

PAR ROZENN LE SAINT

**O**ne prend pas vraiment au sérieux ces grands dormeurs qui n'arrivent jamais à se réveiller et piquent du nez plusieurs fois par jours. Ils sont pourtant atteints de narcolepsie. Cette somnolence excessive s'accompagne souvent de pertes soudaines de tonus musculaire (la cataplexie), parfois liées à l'émotion. Comme cet officier de police judiciaire qui perdait l'usage de ses jambes à chaque fois qu'il interpellait quelqu'un. « C'est une maladie invisible assimilée à la fainéantise », regrette M<sup>e</sup> Charles Joseph-Oudin. Cet avocat de victimes du Mediator a fait de la défense des victimes collatérales du vaccin contre la grippe A(H1N1) son combat.

Un virus injecté peut en effet déclencher une réaction du système immunitaire qui se retourne contre soi : cela a été le cas pour Gaëtanne (1). A 14 ans, elle dort dix-sept heures par jour et gobe 7 g de Xyrem, un éveillant qui contient du GHB, aussi connu sous l'appellation de « drogue du violeur ». « La nuit, ma fille se lève, elle prend de la nourriture, en met partout. Le lendemain, elle a honte, mais elle ne se souvient de rien », témoigne sa mère. Gaëtanne ne peut plus aller à l'école, elle a pris 30 kg en un an et demi et sa famille a dû

déménager dans la Gironde pour qu'elle soit mieux suivie dans le service des troubles de la vigilance du CHU de Bordeaux. Les médecins ont d'ailleurs rapidement établi le lien entre sa narcolepsie et le vaccin.

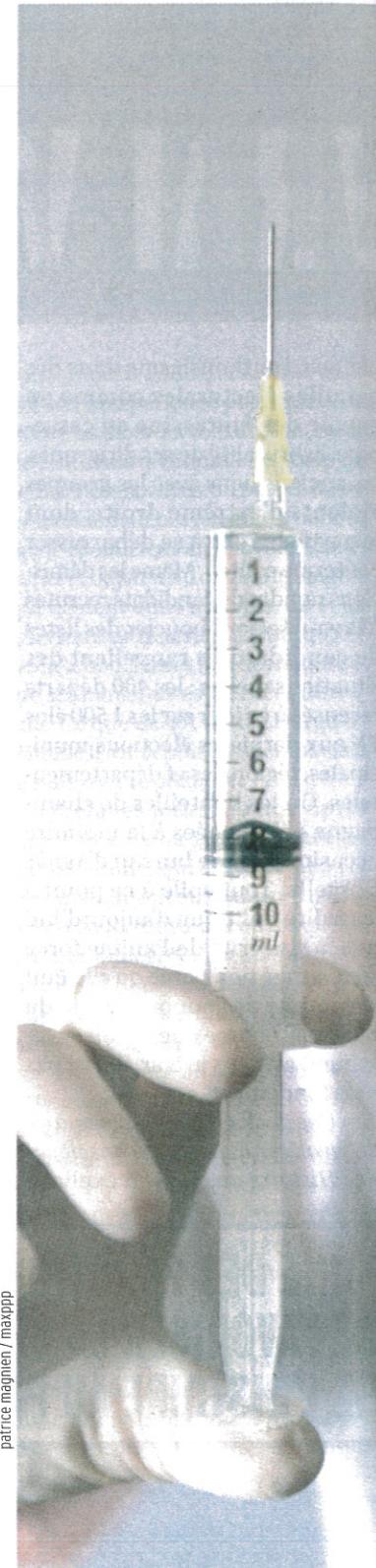
Dans l'urgence des commandes – largement surévaluées – de sérum contre la grippe A(H1N1), l'Etat a signé une clause : il s'engage à indemniser les victimes potentielles d'effets secondaires via l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam)... à la place des laboratoires pharmaceutiques. Mais cela commence à coûter cher, Charles Joseph-Oudin obtenant en moyenne 150 000 € de dédommagements pour chaque victime. En réaction, l'Oniam a mis le holà et refuse d'indemniser si les symptômes surviennent au-delà de cinq mois après l'administration du vaccin. « Les délais d'apparition peuvent être plus longs et, du coup, c'est un véritable parcours du combattant pour faire valoir ses droits », regrette Olivier Coste, le médecin du sommeil de Gaëtanne.

## UNE DÉFIANCE RECORD

Le fiasco de la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1) ravive les souvenirs de celles contre l'hépatite B. Elles expliquent sûrement la défiance des Français,

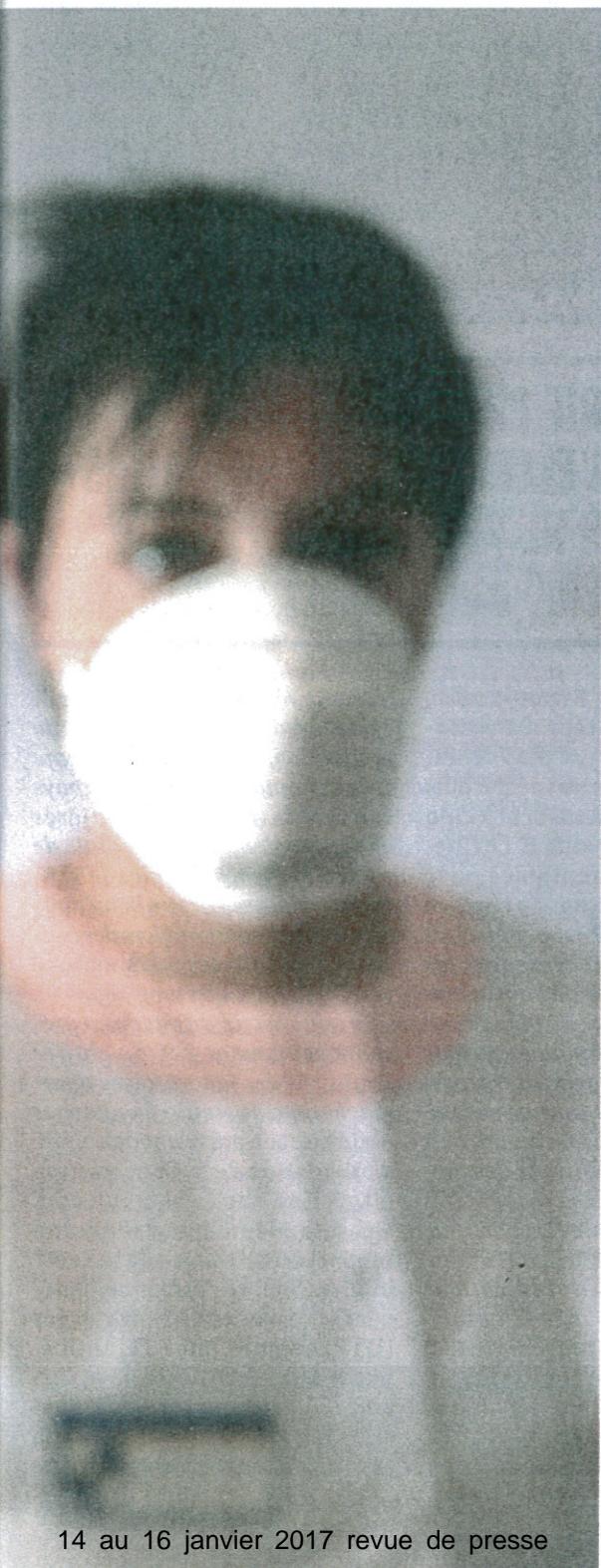
### UNE CLAUSE EXCEPTIONNELLE

Dans l'urgence des commandes de sérum contre la grippe A(H1N1), l'Etat s'est engagé à indemniser les victimes potentielles d'effets secondaires à la place des laboratoires pharmaceutiques.



patrick magnien / maxpp

# DES VACCINS ?



devenus champions du monde de la catégorie : ils sont quatre sur 10 à estimer que les vaccins ne sont pas sûrs (2). La propagande pour l'antipapillomavirus (HPV), à l'origine de cancers du col de l'utérus, a aussi du mal à passer.

Pour l'hépatite B, l'Oniam indemnise uniquement ceux qui ont dû se faire vacciner par obligation et ont développé une sclérose en plaques, maladie qui s'attaque aux neurones du cerveau et de la moelle épinière. En l'occurrence, 1 600 cas ont été notifiés au système de pharmacovigilance de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), selon le Réseau vaccin hépatite B (Revahb). Sur son site, l'association superpose la courbe du nombre d'adultes vaccinés contre l'hépatite B et celle de l'apparition de cas de sclérose en plaques dans les années 90 : la corrélation semble claire. Néanmoins, les études scientifiques ne prouvent toujours pas avec certitude de lien de cause à effet.

## "FACTEUR DÉCLENCHEANT"

A cette époque, une campagne massive est confiée aux labos fournisseurs de vaccins, Pasteur-Mérieux (devenu Sanofi) en tête. Ils amplifient les risques de l'hépatite B à coups de messages aussi agressifs que fallacieux : « *L'hépatite B*

*tue plus de personnes en un jour que le sida en un an.* »

« *C'est plus rentable de vendre un vaccin pour tout le monde que de soigner quelques malades* », accuse Charles Joseph-Oudin. Des adultes se sont fait vacciner en masse : 14 millions, soit deux fois plus que le nombre d'enfants de moins de 15 ans. Initialement, le vaccin était pourtant destiné aux nourrissons, enfants et adultes à risques uniquement. Or, si la sclérose en plaques ne se développe pas chez les bébés, elle apparaît principalement chez les jeunes adultes : pour eux, l'injection peut s'avérer risquée. « *Ils auraient sûrement fini par développer la sclérose en plaques un jour ou l'autre, et le vaccin a juste été un facteur déclenchant* », estime Emmanuelle Plassart-Schiess, responsable scientifique de la Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Arsep). Une structure dont les recherches sont en partie financées par Genzyme. Or, cette entreprise appartient au groupe Sanofi, fabricant du vaccin contre l'hépatite B, mais aussi du traitement contre la sclérose en plaques. « *Les victimes de cette maladie se plaignent que le traitement est hors de prix alors qu'il est remboursé à 100 % par la Sécurité sociale* », réagit Emmanuelle Plassart-Schiess. Une raison pour se taire ?

Le traitement de Sophie (1) coûte 1 000 € par mois. Sa ➤

**"C'EST PLUS RENTABLE DE VENDRE UN VACCIN POUR TOUT LE MONDE QUE DE SOIGNER QUELQUES MALADES", ACCUSE MAÎTRE CHARLES JOSEPH-OUDIN.**

► triste histoire commence le 27 février 2015 : elle voit subitement double. La jeune femme, alors âgée de 22 ans, fonce aux urgences et l'IRM révèle qu'elle est atteinte d'une sclérose en plaques. Depuis près d'un an, elle sent que son corps « ne réagit plus pareil ». Plus exactement, après les quinze jours qui ont suivi l'injection du vaccin contre l'hépatite B. Il y a eu ces impatiences avant de s'endormir, comme si ses jambes lui échappaient. Puis ces fourmillements dans les bras. Puis ce sont ses pieds qu'elle ne discerne plus. Les poussées sont insoutenables : les engourdissements et la peur de ne plus pouvoir marcher, un jour, grandissent.

Elle a été obligée de se faire vacciner pour travailler dans les cuisines d'un hôpital, un petit bout d'été. Sauf qu'elle n'envisageait pas sa carrière dans les couloirs des hôpitaux. Elle les côtoiera à vie, à présent. L'assurance maladie reconnaît le caractère professionnel de sa maladie et lui propose une indemnité, dérisoire, de 3 000 €. Une reconnaissance néanmoins symbolique qui aide Sophie à mieux accepter sa maladie et le traitement. « Depuis, je revis », souffle-t-elle, visiblement soulagée. C'est vite oublier les fourmillements qui reviennent quand elle marche et ses difficultés à se concentrer au travail. Elle est encore en période d'essai comme assistante clientèle dans une banque et préfère cacher son vrai prénom, au cas où son employeur découvrirait sa situation et déciderait de ne pas la titulariser.

## UN MARCHÉ FLORISSANT

Autant dire que les avocates du cabinet Montpensier qui la défendent sont sensibilisées à la question. « Je ne voulais absolument pas faire vacciner ma fille contre l'hépatite B. En faisant le tour de Paris, j'ai fini par dégoter un vaccin qui ne la contenait pas. Aujourd'hui, ça n'est plus possible », témoigne M<sup>e</sup> Sarah

**M<sup>e</sup> CHARLES JOSEPH-OUDIN**  
a pris en charge la défense de victimes collatérales du vaccin anti-A(H1N1).



niviere / spa

## “L’INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FAIT CE QU’ELLE VEUT ! LES AUTORITÉS SANITAIRES NE PEUVENT RIEN LUI IMPOSER.” DANIEL FLORET

Fébrinon-Piguet. Et pour cause, l'anti-diphthérite-tétanos-polio-myélite (DTP) n'est plus vendu depuis 2008. Mais un vaccin, plus cher, est proposé, associé à cinq autres, dont l'hépatite B. Les précédents, moins rentables pour les laboratoires, sont en rupture de stock depuis 2015... Résultat, « des parents qui craignent les effets indésirables de l'antihépatite B finissent par ne plus vacciner du tout leur enfant, même pas contre la coqueluche alors qu'il n'y a aucun doute sur ce sérum. Ils trouvent des médecins qui leur signent des attestations de complaisance pour les crèches. Des épidémies pourraient repartir de ce fait », signale M<sup>e</sup> Juliette Nattier.

« L'industrie pharmaceutique fait ce qu'elle veut ! Les autorités sanitaires ne peuvent rien lui imposer », assure Daniel Floret, président du Comité technique des vaccinations jusqu'en 2016. Pour justifier cette pénurie, Serge

Montero, vice-président de Sanofi Pasteur, évoque « un problème de production, notamment lié à une forte demande de la part des pays émergents. Les trois dernières années, la demande mondiale de vaccins a augmenté de plus de 50 %, et elle va encore faire un bond dans les mêmes proportions lors des trois prochaines années ». Un marché extrêmement florissant.

« L'industrie du vaccin représente seulement 2 % du chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques », tente de nuancer Alain Fischer, président du comité d'orientation de la Concertation citoyenne sur la vaccination. Celui-là même qui a rendu un rapport au ministère de la Santé le 30 novembre dernier où il préconise de passer de trois vaccins (DTP) aujourd'hui à 11, antihépatite B compris. « On ne se vaccine pas pour soi, mais pour protéger le collectif », poursuit Alain Fischer. Alors, en cas de refus



christophe petit tesson / maxpp

de faire vacciner leur enfant, les parents devraient signer une clause d'exemption indiquant qu'ils acceptent de se voir fermer les portes des crèches ou des écoles et qu'ils risquent d'être reconnus responsables si une épidémie se développe. « Personne ne signera », estime Gérard Bapt, député (PS), vent debout contre les conflits d'intérêts avec les laboratoires, et un des seuls politiques à s'être élevés contre Servier dès le début de l'affaire Mediator.

Trois membres du comité d'orientation sur 16 sont concernés par des liens d'intérêt avec les laboratoires. Son président lui-même, Alain Fischer, a remporté un prix scientifique récompensé d'une dotation destinée à sa recherche (100 000 €) tout droit sortie des caisses de Sanofi. Interrogé par Marianne à ce sujet, le spécialiste en immunologie pédiatrique répond, visiblement irrité, que « le laboratoire ne faisait pas partie du jury, composé de scientifiques. Il a simplement financé la récompense ». Alors, pourquoi ne pas l'avoir déclaré, pour agir en cohérence avec les exigences de transparence mises en avant dans

**CONTRE L'ALUMINIUM**  
utilisé comme adjuvant dans les vaccins. L'association d'entraide aux malades de myofascite à macrophages (E3M) lutte pour la reconnaissance de la maladie, le retour de vaccins sans aluminium et le développement d'adjuvants alternatifs non toxiques. Ici, en novembre 2012, certains de ses membres entamaient une grève de la faim à Paris.

son rapport comme antidote à la méfiance des Français vis-à-vis des vaccins ? « Je n'avais pas à le faire, se défend-il. Il faut résister à cette paranoïa malsaine. » Accentuée, selon lui, par les détracteurs des adjuvants.

## DES VACCINS ALTERNATIFS

Ajoutés aux vaccins pour en booster l'effet, ces adjuvants provoquaient les maladies auto-immunes. Par précaution, les Etats-Unis ont choisi des vaccins anti-A(H1N1) qui n'en contenaient pas. « On ne connaissait pas les effets secondaires à l'époque. Dans le doute et dans l'urgence, nous avons racheté des vaccins sans adjuvant pour les femmes enceintes. Mais c'était trop tard pour le reste de la population, les commandes étaient déjà faites », lâche Daniel Floret, qui présidait à l'époque le Comité technique des vaccinations. Comme un terrible aveu d'impuissance face à la machine pharmaceutique. Et notamment face à GSK, qui a commercialisé Pandemrix, le vaccin avec adjuvant soupçonné de déclencher la narcolepsie.

Le Pr Romain Gherardi (3), spécialiste des maladies neuromusculaires à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, s'est penché sur les adjuvants contenant des sels d'aluminium. Or, « des personnes génétiquement prédisposées peinent à digérer ces sels d'aluminium. Ils perdurent dans les cellules immunitaires et se promènent dans l'organisme, parfois même jusqu'au cerveau, ce qui peut provoquer un syndrome de fatigue chronique », décrypte le professeur. Après une grève de la faim de membres de l'association d'entraide aux malades de myofascite à macrophages (E3M), la pathologie post-vaccinale associée à ce syndrome, l'ANSM lui a concédé 150 000 € pour poursuivre ses recherches avec son équipe de l'Inserm.

Il préconise le développement de tests génétiques qui permettent d'écartier les populations à risques. Mieux, il faudrait favoriser le développement de vaccins sans adjuvant ou remplacer l'aluminium par du phosphate de calcium, à l'instar de l'Institut Pasteur... avant qu'il ne soit racheté par Mérieux, devenu Sanofi en 2004. Qui s'est empressé d'imposer l'aluminium dans toute sa gamme de vaccins adjuvants, pour réduire ses coûts de production.

L'aluminium, neurotoxique, est de plus en plus présent dans l'environnement. Dans le doute, il est retiré de certains déodorants. En attendant, le Pr Gherardi aimerait que les pouvoirs publics diligentent davantage de recherches sur le sujet... Ou s'assurent au moins qu'elles ne soient pas empreintes de conflits d'intérêts. ■ R.L.S.

(1) Les prénoms ont été modifiés.

(2) Etude Vaccine Confidence Project menée à la London School Of Hygiene And Tropical Medicine, en collaboration notamment avec l'Imperial College de Londres et plusieurs équipes françaises, parue en septembre 2016.

(3) Auteur de *Toxic Story* (Actes Sud, 2016).



eric delvaux

catherine boullay

le 5/7

avec tous les jeudis  
la participation de Renaud Dély,  
directeur de la rédaction de Marianne

Marianne

environnement

14 JAN. 2017

## Les ballastières dépolluées



Ces lacs artificiels contiennent 5000 tonnes de nitrocellulose.

Le Premier ministre Bernard Cazeneuve n'a pas seulement concrétisé le soutien de l'État aux projets de transports de la Métropole, hier, il a aussi annoncé le déblocage d'un vieux dossier, pour lequel les municipalités, toutes tendances politiques confondues, se sont battues: la dépollution des ballastières, ces lacs artificiels qui contiennent 5 000 tonnes de poudre à deux pas de l'Oncopole aujourd'hui urbanisé. «J'ai demandé au ministre de la Défense (propriétaire du site, Ndlr) d'engager les travaux de dépollution d'ici 2022», a annoncé Bernard Cazeneuve. Malgré de récentes demandes répétées des collectivités, le dossier, vieux de 15 ans, était resté au point mort depuis deux ans.

14 JAN. 2017

## Pacte Etat-Métropole: le soutien à la troisième ligne de métro

**► L'essentiel**

Le pacte signé hier à Toulouse entre l'État et la Métropole, en présence du Premier Ministre, Bernard Cazeneuve, est un engagement pour favoriser les projets de transports en commun, comme la 3<sup>e</sup> ligne de métro et le téléphérique.

**L**a nouvelle alliance entre l'État et les Métropoles, ces quinze agglomérations qui rassemblent 39% de la population et produisent la moitié de la richesse nationale, a été scellée hier, pour Toulouse Métropole et ses 37 communes, par Bernard Cazeneuve, Premier Ministre, Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités locales, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, et Pascal Mailhos, préfet de région.

Cosigné dans la Ville rose, arche Maréno, en début d'après-midi, en présence de Carole Delga, présidente de la région, Georges Méric, président du département, des parlementaires et maires des communes, le «pacte Etat-Métropole pour l'innovation» consacre «l'union des forces», pour reprendre la thématique développée par Bernard Cazeneuve, entre l'État et ces jeunes collectivités.

L'impulsion avait été donnée le 6 juillet, à Lyon, dans le cadre d'un accord rassemblant toutes les Métropoles sous la bannière de France urbaine, l'association présidée par le maire de Toulouse.



De g. à d.: Jean-Michel Baylet, Bernard Cazeneuve, Jean-Luc Moudenc et Pascal Mailhos ont signé hier à Toulouse le pacte Etat-Métropole. / Photo DDM Michel Viala

Jean-Luc Moudenc, a-t-il dit, veut, en Haute-Garonne, comme avec Montpellier, la région ou avec l'Etat, «réunir pour innover» et cela, «au-delà des clivages politiques». Le Premier ministre a loué la méthode: «Trouver les compromis les plus solides: notre pays a besoin de cultiver cet esprit.»

### Coup d'accélérateur

Concrètement, le pacte apporte à la Métropole des moyens non négligeables pour ses projets de transports, la thématique choisie ici. La troisième ligne de métro, le téléphérique de Paul-Sabatier à l'Oncopole et le doublement de la ca-

pacité de la ligne A, trois infrastructures majeures, vont d'abord bénéficier de crédits d'un montant de 8,8 millions d'euros, de même que l'étude sur l'en-gorgement du périphérique et la LGV. Au-delà de ce montant, qui reste il est vrai modeste, l'Etat mobilise ses administrations sur ces sujets et les innovations potentielles. Ce qui peut aussi permettre d'accélérer les projets. La 3<sup>e</sup> ligne de métro peut par ailleurs accéder aux financements proposés par l'Etat dans le cadre de son appel à projets dont l'échéance a été prolongée d'un an, a annoncé Bernard Cazeneuve. Le pacte contient également la possibilité

### TRANSPORTS: VERS UN NOUVEAU FINANCEMENT

Comment financer de grandes infrastructures de transports en commun, comme la 3<sup>e</sup> ligne de métro de Toulouse, estimée à 2,1 milliards d'euros? La société du Grand Paris bénéficie, entre autres, pour son vaste métro circulaire, de recettes fiscales supplémentaires qui s'appuient sur l'activité économique promise par ces projets, notamment une fraction de la taxe locale sur les bureaux. La loi pourrait-elle donner le droit aux métropoles, particulièrement celle de Toulouse, de bénéficier d'un tel atout? Des discussions vont rapidement s'engager sur ce sujet-là. C'est une ouverture promise par le pacte Etat-Métropole.

d'une évolution législative importante pour le financement des transports (*lire ci-dessus*). L'Etat s'engage donc, aux côtés de la Métropole, en faveur de la 3<sup>e</sup> ligne et de son plan de déplacements. Second volet du pacte, le partage de la croissance avec d'autres territoires. Toulouse Métropole a ainsi choisi de développer une coopération avec Les Portes de Gascogne, un territoire rural du Gers qui rassemble 160 communes. Le Premier ministre, qui a prévu de rassembler les Métropoles en mars, a ensuite rendu visite à vingt entreprises innovantes rassemblées au conseil régional.

*Jean-Noël Gros*

# Aujourd'hui en France

[www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)

16 JAN. 2017



## Circulation alternée... dans les couloirs de bus

*Lyon teste pendant trois mois  
un nouveau partage de la voirie.*

« **LE PRINCIPE** est de partager l'espace de façon temporaire », résume Martial Passy, vice-président de la Métropole de Lyon (Rhône), chargé des déplacements. Avenue Lacassagne, une nouvelle signalétique réserve tour à tour la voirie aux bus puis aux autres véhicules. Au sol, un fléchage lumineux par leds indique en rouge aux automobilistes que c'est aux bus de passer. Un panneau lumineux indique ensuite aux voitures que la voie est libre pour elles.

### DÉSENGORGER LES CENTRES-VILLES

L'objectif de cette nouvelle organisation du trafic est de permettre de réduire les

temps de parcours des transports en commun, y compris aux carrefours, de leur assurer plus de fiabilité et de régularité, tout en évitant de bloquer une voirie pour leur usage unique. Et donc de désengorger les centres-villes.

Si l'expérimentation – qui est une première en France mais a déjà été testée à Melbourne (Australie) et Lisbonne (Portugal) – se révèle concluante (les résultats sont attendus pour septembre), le principe sera étendu à une quinzaine de voiries de Lyon. Elle devrait aussi faire école dans les grandes villes de France qui ont déjà manifesté leur intérêt pour l'expérience lyonnaise. **CATHERINE LAGRANGE**



Lyon (Rhône), jeudi. La nouvelle signalétique indique si c'est aux bus de passer ou si les voitures peuvent emprunter le couloir.

PHOTOGRAPHIE : STEPHANE GUICHON / LE PROGRES / MAXPPP

# Aujourd'hui en France

16 JAN. 2017

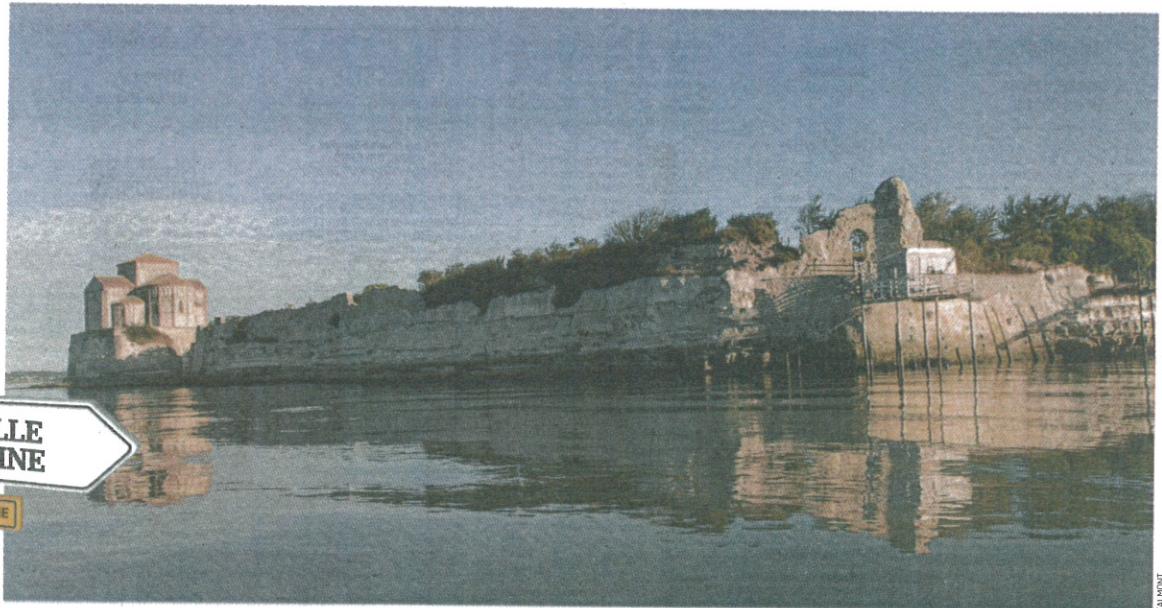
LUNDI 16 JANVIER 2017

16

EN RÉGIONS 24 HEURES

@le\_Parisien

Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime), l'un des plus beaux villages de France, et sa petite église romane du XII<sup>e</sup> siècle, dotée d'une superbe acoustique, menacent de s'effondrer dans les flots avec la falaise de calcaire sur laquelle ils sont bâties.



TALMONT

## Il faut sauver Talmont de l'érosion

Stéphane Loth, le maire de Talmont-sur-Gironde, l'un des plus beaux villages de France, appelle à l'aide : il faudrait créer une digue entre la mer et les falaises, un chantier évalué à 1,2 M€.

PAR DENIS GRANJOU



**SI PERSONNE** ne nous aide, on court à la catastrophe ! » C'est un véritable cri d'alarme que lance Stéphane Loth, le maire de Talmont-sur-Gironde. Son village médiéval de 107 habitants construit sur une falaise de calcaire à la pointe de l'estuaire de la Gironde est directement menacé par l'érosion : « J'essaie d'alerter les autorités depuis plus de deux ans sur le danger. La falaise peut s'écrouler à tout moment, mais personne n'est encore intervenu et le risque est de plus en plus important », explique-t-il en montrant la pro-

menade des remparts qui font face au bras de mer.

La petite église romane construite au XII<sup>e</sup> siècle qui domine l'océan Atlantique est également en grand péril. « Nous pouvons encore y accéder sans problème, mais j'ai dû interdire certains passages un peu plus loin avec des panneaux et des barrières car la mer a tellement grignoté le calcaire que, lorsque vous êtes en haut, c'est quasi-méme le vide sous vos pieds », déplore l'élu.

Malgré sa petite superficie, Talmont-sur-Gironde, qui fait partie des plus beaux villages de France, reçoit chaque année près de 500 000 visiteurs. Un

paramètre à ne pas négliger pour le maire : « Nous sommes le troisième point touristique de la Charente-Maritime derrière l'aquarium de La Rochelle et le zoo de La Palmyre, à Royan. Si nous devons interdire totalement l'accès aux remparts, c'est toute l'économie de notre village qui sera touchée. »

« LORSQUE VOUS ÊTES EN HAUT, C'EST QUASIMENT LE VIDE SOUS VOS PIEDS »

STÉPHANE LOTH, LE MAIRE DE  
TALMONT-SUR-GIRONDE

Quatre maisons utilisées comme gîtes ruraux sont en première ligne juste devant les

remparts et Stéphane Loth ne sait pas encore si elles pourront accueillir du public en juillet et en août : « Nous ne voulons absolument pas faire dans le catastrophisme, mais quand je regarde les drames qui peuvent avoir lieu dans d'autres communes, je vais tout faire pour éviter cela. Si je dois fermer, je prendrai la décision sans hésiter. Le problème, c'est que nous avons l'impression de ne pas être entendus et l'addition des travaux à entreprendre d'urgence ne cesse de s'accroître. »

Pour l'élu, le chantier devrait coûter 1,2 M€. L'objectif est d'essayer de créer une digue entre la mer et les falaises pour

limiter au maximum l'érosion. La municipalité de Talmont-sur-Gironde n'exclut pas de lancer une grande campagne de financement participatif sur Internet.

En attendant, une réunion sera organisée à la préfecture de Charente-Maritime dans les prochains jours, au moment où les parlementaires examinent une proposition de loi sur la protection des 20 000 km du littoral français confrontés à une érosion quasi galopante. Le ministère de l'Ecologie évoque pour illustrer ce phénomène la disparition d'une surface équivalente de 3 100 terrains de rugby depuis cinquante ans...

SAINT-JEAN

17 JAN. 2017

## 105 convives pour la galette

La galette des rois a remporté un franc succès. Ils étaient 105 adhérents de l'association de l'Âge d'or à partager ce moment convivial qui ouvre l'année nouvelle. « Je suis très content de voir autant de monde malgré les quelques absences dues aux petits bobos de l'hiver », a confié le président Gérard Gueu qui a salué la municipalité de Saint-Jean pour son engagement auprès de son association. Le maire Marie-Dominique Vézian, ses adjointes Patricia Bru, Marie-Christine Picard, et les conseillères Josiane Latapie et Odette Soupe, étaient également venues partager la galette. Le maire, Patricia Bru et Gérard Gueu ont profité de ce moment pour échanger des vœux. Cet après-



Le club de l'Âge d'or avait pris place à l'Espace Palumbo.

midi convivial a été animé par Gérard Vaur (Piroulet junior), célèbre conteur, chanteur et fantaisiste.

Le prochain rendez-vous de l'Âge d'or est fixé au mercredi 8 février avec un après-midi dansant, dès 14 h 30, à l'Espace

Alex-Jany. Il sera animé par le DJ Flashdance. Un autre rendez-vous important pour l'association de l'Âge d'or sera celui du mercredi 1<sup>er</sup> mars pour la fête des grands-mères. Y participeront les enfants du centre de loisirs de Preissac.

18 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

### Les vœux du maire et du député

« Je formule le vœu qu'en 2017, nous serons capables de nous entre-aider, de veiller à la bonne utilisation des ressources qui sont les nôtres, d'accepter nos différences, de continuer à vivre ensemble, de bâtir une ville toujours aussi accueillante et chaleureuse. Tel est notre défi que nous allons relever avec mon équipe ! », a rappelé la maire Marie-Dominique Vézian. Entourée de son conseil municipal, samedi dernier à l'Espace Palumbo, elle a présenté ses vœux aux Saint-Jeannais. Cette conviviale tradition a été ponctuée de projections pour rappeler les réalisations déjà effectuées ou en cours. Le maire a notamment souligné en évoquant la construction en cours du bâtiment Les Granges, au cœur de ville : « Nous avons voulu qu'il soit un



Marie Dominique Vézian, entourée de son conseil./Photo DDM.

espace intergénérationnel. Un espace jeune et un espace senior s'y côtoieront, le centre social permettra d'y créer le lien entre les usagers, et un Fab'Lab, porté par la MJC, s'y implantera. Nous avons tous hâte de voir le public

fréquenter ce nouveau lieu ». Marie-Dominique Vézian a aussi rappelé le soutien chaque année apporté aux associations, la réalisation du street-park, la concertation publique du secteur de Bessayre et l'étude urbaine de

ce territoire stratégique, etc. Elle a étonné en annonçant que dès avril prochain l'éco-pâturage sera mis en place pour faciliter l'entretien des espaces parfois difficiles d'accès. Des chèvres des Pyrénées se chargeront du débroussaillage des bois. Le maire a également rappelé que les ruches municipales ont produit quelque 200 pots de miel. Elle a ensuite passé la parole à son 1er adjoint, le député Gérard Bapt, qui a souligné que « Saint-Jean est une des rares communes de France qui continue de verser encore la prime de Noël ». Il a insisté sur la préservation du socle de la solidarité et a invité les Saint-Jeannais à aller voir le film La fille de Brest qui sera projeté samedi prochain, à 20 h 30, au Meliès, à Castelmaurou, en présence d'Irène Franchon.

# Métropole : « Toulouse, la grande ville qui monte... »

► l'essentiel

2017 est l'année de la mi-mandat pour l'équipe de Jean-Luc Moudenc, le maire, et président de la métropole, qui assure que ses projets vont commencer à se voir.

Dans une ville et une agglomération championnes de la croissance démographique, des emplois créés et du PIB par habitant, il est important que « l'intendance suive », comme l'a souligné, hier matin, le maire de Toulouse et président de la métropole, Jean-Luc Moudenc, pour sa conférence de rentrée. Et de ce point de vue, l'élu est plutôt satisfait du travail engagé, dont les premiers effets, souligne-t-il, vont se faire encore plus sentir en 2017, l'année de la mi-mandat. « Toulouse est la grande ville qui monte », s'est-il félicité, tout en mesurant les efforts que cela demande aux Toulousains, notamment sur le plan fiscal. Un tel développement implique évidemment de la prospective et des aménagements structurants au premier rang desquels, ceux dévolus aux déplacements et aux transports collectifs. Même programmée à l'horizon 2024, la troisième ligne de métro (et ses plus de deux milliards d'investissements) reste le plus gros chantier de la métropole. « Nous avons beaucoup progressé en 2016. Nous avons aujourd'hui un consensus total et



En 2017, le dôme de La Grave va être restauré pour devenir accessible au public et accueillir des expositions, d'art contemporain au milieu d'un nouveau jardin d'agrément. / Photo DDM, David Bécus

un accord pour des aides de l'État » a constaté Jean-Luc Moudenc, en précisant que l'année qui s'ouvre serait aussi celle du nouveau plan de financement de la ligne TGV, vers Paris. Un projet dont le calendrier est, lui, toujours difficile à appréhender, même si en juin prochain, les Toulousains gagneront déjà 1 h 22 pour rallier la capitale en 4 heures... grâce à la mise en service du tronçon Paris-Bordeaux. La municipalité se targue aussi d'une politique ambitieuse

« digne de ce nom » pour le patrimoine urbain. Avec en ligne de mire le classement à l'Unesco. « D'ici la fin du trimestre, nous serons inscrits sur la liste indicative de l'État », a précisé Jean-Luc Moudenc, en détaillant les rénovations à venir : le port de la Viguerie, la basilique Saint-Sernin, l'église de la Daurade, le théâtre de verdure de l'île du Ramier et les nombreux aménagements du centre-ville. Plan lumière inclus. La vitrine, ça compte.

Gilles-R. Souillés

## « QUAND J'ENTENDS PARLER DE CULTURE, JE SORS... MON CHÉQUIER ! »

Qu'on se le dise ! Malgré les apparences, en ces temps de restrictions budgétaires, la culture à Toulouse n'a pas été sacrifiée sur l'autel de la rentabilité. C'est en tout cas ce qu'affirme Jean-Luc Moudenc, qui a rappelé qu'il s'agissait du deuxième budget municipal derrière l'éducation. « Nous y mettons deux fois plus de moyens que les autres grandes métropoles, note le maire, parce que la culture contribue en premier lieu à l'image de la ville ». Et d'énumérer toutes les bonnes nouvelles de 2016 : une affluence en hausse de plus de 18 % dans les musées, les 100 000 visiteurs du Quai des Savoirs, qui prouvent le goût des Toulousains pour la culture scientifique, et dont témoignent aussi les 323 000 entrées de la Cité de l'Espace, qui accueillera le congrès mondial des astronautes en 2017. Sans oublier « la relance » des théâtres de la Digue, du Sorano et du Fil à Plomb ou encore l'acquisition du fonds photographique de Jean Dieuzeide. Pour cette nouvelle année, outre l'agrandissement du musée de l'Affiche, le dôme de La Grave va être restauré et ouvert au public. Il accueillera des expositions d'art contemporain au cœur d'un nouveau jardin. La première pierre du cinéma Utopia sera également posée à Borderouge, alors que la Piste des Géants, à Montaudran, deviendra réalité avec ses 8 jardins, son espace mémoriel et sa « Machine ».

## repères

83 %

**ÉLECTRICITÉ > Consommation.** Les deux usines hydroélectriques du Ramier et du Bazacle couvrent, à elles deux, 83 % de la consommation publique d'énergie de la ville de Toulouse.

« Nous avons créé 75 postes de policiers municipaux en 2016, il y en aura autant cette année. Je demande à l'Etat de faire un effort. Toulouse reste sous dotée, y compris pour la justice ».

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de la Métropole

## grand toulouse

17 JAN. 2017

**énergie**

### EDF et la métropole partenaires pour un territoire connecté

Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, et Jean-Bernard Lévy, président-directeur-général d'EDF, ont signé hier soir une convention de partenariat destinée à renforcer les réseaux connectés et le partage de données au sein de l'espace métropolitain. Structurée autour des quatre axes de l'innovation numérique, de l'innovation énergétique, de l'innovation sociale et du renforcement de la notoriété des territoires toulousains, cette convention engage les deux signataires sur la voie d'une intégration accrue de la vie des métropolitains aux réseaux dits « intelligents. Au-delà d'une gestion de l'approvisionnement en énergie au plus près des besoins des consommateurs, il se traduira également par le renforcement de la présence d'EDF à Toulouse. Le texte signé hier soir prévoit ainsi l'installation prochaine dans le quartier de Basso-Cambo d'un



Jean-Bernard Levy aux côtés de Jean-Luc Moudenc hier soir./Photo DDM, Didier Pouydebat

Nouveau Centre de formation continue d'EDF pour les métiers de l'hydraulique.

Pour l'électricien comme pour la Métropole, la dimension pédagogique de cette convention vise enfin à promouvoir le développement des jeunes entreprises innovantes, en récompensant les start-up locales engagées dans des démarches novatrices en matière de consommation responsable de l'énergie, via notamment le développement de l'outil numérique. C'est ainsi qu'en 2016, la société toulousaine Kawantech a remporté le concours national EDF, dans la catégorie ville bas carbone, pour son projet d'éclairage innovant à détection de forme. Cette nouvelle méthode de gestion des flux d'électricité permet de réaliser de substantielles économies sur la consommation des agglomérations en adaptant la puissance de l'éclairage urbain aux rythmes de vie des usagers de la voie publique.

B.DV.

# balma

18 JAN. 2017

sport

## Ils organisent des courses écoresponsables en faveur de l'environnement

Armés de leurs joggings, tennis, bonnets et de leurs poches poubelles, ils étaient une vingtaine à courir ou marcher malgré un froid polaire dans les rues Balma, dimanche matin au départ de la place de la Libération. De fait, les membres du groupe Girly running balmanais (GRB) avaient choisi d'associer leur footing dominical à l'opération « Run eco team ». Dimanche, à l'instar de ces sportifs balmanais, des groupes ont arpentré les rues de leurs villes un peu partout en France pour courir ou se promener, tout en ramassant les déchets qui jonchent les routes et chemins. Initiés par le groupe Facebook « Run eco team », qui compte à



Les participants au Run eco team n'ont pu ramener qu'une partie des déchets qu'ils ont ramassés./Photo DDM, Emmanuel Vaksman

ce jour près de 13 500 membres, ces runs écoresponsables se multiplient. À l'issue de chaque sortie, les photos de canettes, papiers gras et autres emballages sont postés sur Facebook.

De retour place de la Libération, les coureurs et les marcheurs n'ont pu ramener qu'une partie de leur collecte, « car les deux groupes ont été obligés de vider les poches en cours de run dans des poubelles », explique Michel Guillarme, membre du GRB. Une bonne récolte qui, si elle témoigne de l'intérêt du Run eco team, laissent les coureurs perplexes devant le volume de déchets jetés dans la rue quotidiennement.

MONTRABÉ

18 JAN. 2017

## Conférence sur la biodiversité et les oiseaux

À la salle de l'accent, l'assistance était nombreuse pour la présentation de la conférence – débat sur le sujet des « oiseaux, ambassadeurs de la biodiversité ». Cela en dit long sur l'intérêt et la motivation des habitants sur ce thème sensible de la protection de la nature. Myriam, présidente de l'association des jardiniers de Montrabé, a présenté Sylvain Fremaux, chargé d'études ornithologiques auprès de l'association Nature Midi Pyrénées. Ce spécialiste des oiseaux a pris la parole pour présenter les différentes espèces que l'on peut observer autour de nous, à savoir dans nos jardins et sur les espaces verts de notre commune.



Une assemblée très attentive à la conférence-débat./Photo DDM.

« Nous sommes tous concernés par la biodiversité et sensibilisés sur la nécessité et la prise

de conscience de la destruction et la disparition de certaines espèces. La dégradation des

milieux naturels, les dangers de l'urbanisation, de la déforestation, des pollutions diverses, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes... sont autant de menaces pour les espèces connues qui déclinent comme par exemple, le moineau friquet. »

« La biodiversité ne doit pas être uniquement au service de l'homme. Si une espèce disparaît, c'est notre patrimoine qui s'en va. Notre héritage naturel est de la responsabilité de chacun. Nous pouvons préserver notre biodiversité, dans nos jardins, en laissant quelques coins d'herbe, garder un arbre mort, poser des nichoirs ou un hôtel à insectes, voire un abri à hérisson... »

18 JAN. 2017

ROQUESÉRIÈRE

## Zéro déchet pour les vœux du maire

À l'occasion de la présentation des vœux, le maire Jean-Claude Miquel a particulièrement rendu hommage aux nombreuses associations qui animent le village. Certains dirigeants ont exposé l'activité développée par l'association démontrant la vitalité de la structure et la motivation des bénévoles.

Plus particulièrement, deux hommes ont été à l'honneur pour leur dévouement à la commune : Gilles Raimbault, président depuis de nombreuses années du comité des fêtes qui a décidé de passer la main. Puis Jean-François Vidal, maire honoraire, qui vient de prendre la présidence de la section locale des anciens combattants. C'est avec une grande émotion



Emotion garantie à l'écoute de « la France » interprétée par les écoliers du RPI Roqueserière-Montpitol./Photo DDM.

qu'ils ont reçu des mains du maire la médaille de la ville. Enfin, c'est la chorale des enfants de l'école qui a touché le public, en interprétant « La France », avant de partager le pot de l'amitié avec une nouvelle expérience : le zéro déchet.

Défilé lancé par Martine Cognet, maire-adjointe et son équipe. Rien à jeter, tout ce qui était sur la table, que ce soit les nappes, verres, couverts non jetables mais à laver ou les mets souvent fait maison. « Nous avons eu plus de 120 personnes et je confirme le zéro déchet : la poubelle était vide, pari gagné ! », se réjouit l'élu qui a reçu plusieurs messages de félicitation des administrés ravis de cette démarche.

# LA DÉPÉCHE

DU MIDI

Nord-Est

17 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

M. Gilbert DEDIEU, son époux,  
et ses enfants  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**Madame Christiane DEDIEU**

Née LAGARRIGUE

à l'âge de 91 ans.  
La cérémonie religieuse aura  
lieu le mercredi 18 janvier 2017,  
à 10 heures, en l'église de Saint-  
Jean, suivie de l'inhumation au  
cimetière de Saint-Julien.

S'informer : Le Choix Funéraire  
PF Garonnaises, Ets Mamy  
Tél. 05.61.58.35.97

19 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

### Concert en forme de voyage franco-russe à Palumbo

Régulièrement, l'association culturelle Gabriel Faure ouvre sa scène aux jeunes artistes... Cette saison, l'association invite les étudiants de l'isdaT, l'institut supérieur des arts de Toulouse. Ce concert aura lieu jeudi 26 janvier, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo.

Pour cette soirée, des musiciens, tous à l'aube d'une prometteuse carrière, proposeront un programme en forme de voyage franco-russe. Plusieurs formations de musique de chambre seront représentées : un duo chant-piano, un quintette vents et piano, un duo de harpes, puis un ensemble de percussions. La dernière pièce du programme, choisie par les musiciens, est du compositeur d'origine Toulousaine Philippe Hurel, fils d'Emile Hurel, fondateur et membre d'honneur de l'association. Les artistes sont Karina Kazanova (chant), Anne-Lise Pierre (piano), Maëlys de Terney (flûte), Guillaume Morin (Clarinette), Thaïs Bordès (Basson), Benjamin Imbaud (Cor), Florence Clotis et Marion Co-



La pianiste Anne-Lise Pierre sera l'une des nombreux artistes de la soirée.

nan (harpes), Vincent Kau, Samuel Della Giustina, Tom Gomme, Clément Mélis, Mathieu Clément, Laurence Meisterlin, Florent Tisseyre (percussions). Au programme Serge Rachmaninov, mélodies, Rimsky-Korsakov Quintette pour vents et piano, Musique française transcrise pour harpes de Rameau, Couperin et Franck ; Philippe Hurel « Kits » pour ensemble de percussions.

Réservations au 07 68 53 48 58 ou sur [www.gabrielfaure.festik.net](http://www.gabrielfaure.festik.net). Tarif, 8 €, réduit 6 €, (groupes, demandeurs d'emploi, carte Saint-Jean Culture), adhérents à l'association, 4 €, gratuit pour les - de 18 ans et étudiants.

circulation

19 JAN. 2017

## Péage autoroutier de L'Union : un pas vers une suppression ?

Faut-il voir dans la rencontre d'hier un pas vers la destruction du petit péage de L'Union ? Une chose est sûre, huit maires du collectif anti-péage (qui en compte quatorze) sont ressortis « confiants », en milieu d'après-midi, de leur rencontre avec le secrétaire général de la préfecture, Stéphane Daguin. Invités à exposer leur point de vue sur ce sujet sensible, notamment suite à la réponse du ministère des Transports qui ne leur « convenait pas », les élus ont estimé « positive » cette réunion qui est « une première » puisque, disent-ils, « jamais autant de maires n'ont été entendus ensemble sur ce sujet. On a vraiment l'impression d'avoir été écoutés... », a confié Marc Péré, maire de L'Union, à l'origine de ce combat lancé en 2003 et aujourd'hui porte-parole du



8 maires du collectif reçus hier en préfecture./Photo DDM, Thierry Bordas

groupe du collectif. Cette rencontre a notamment permis aux élus d'exposer des chiffres et notamment celui lié à la question du rachat de ce péage dont la concession va jusqu'en 2 036. « Nous avons présenté nos évaluations, des chiffres réalisés sur la base de la fré-

quentation mais également appuyés par ceux livrés par les ASF. Nous nous situons entre 14 et 16 millions d'euros, loin des 80 millions annoncés ». Marc Péré insiste : « Le secrétaire général s'est engagé à étudier cette question mais aussi à en aborder une autre

concernant la possibilité juridiquement, de séparer le dossier du petit péage de celui du grand sur l'autoroute d'Albi. Nous continuons de penser que tout peut se discuter. Mais aussi que donner un chiffre très haut signifierait que l'on veut tuer notre démarche... ».

### « Entrave au développement »

Ces élus répètent que ce péage, « un des plus chers de France », est « une entrave au développement économique de toute une zone ». Pour eux « les populations et les villes tiendraient des gros avantages de ce rachat, notamment en termes d'accessibilité à la rocade et au métro Gramont. Sa destruction pourrait également relancer le débat de mise aux normes de la route de Lavaur, actuellement surchargée ».

E.Haillot

19 JAN. 2017

CESTELMAUROU

## Irène Frachon samedi au Méliès

Irène Frachon sera, samedi soir, l'invitée du Méliès, à Castelmaurou, pour une soirée-débat après la projection du film « La Fille de Brest » prévue à 20 h 30... C'est elle qui a inspiré le film d'Emmanuelle Bercot. Pneumologue du CHU de Brest, Irène Frachon a dénoncé les effets néfastes, la dangerosité du Mediator, ce coupe-faim commercialisé par les laboratoires Servier. L'affaire avait alors été très médiatisée notamment grâce au député Gérard Bapt qui s'est investi sans relâche dans ce combat... L'élu s'est démené pour permettre la réalisation du film en organisant par exemple les scènes d'opérations des malades tournées au CHU de Brest. Son personnage figure également au générique du film et l'on entend sa voix lors d'une séquence...

Le Mediator est ce médicament jugé présumé responsable de la mort de 500 patients sur une période de 23 ans. Irène Frachon est également l'auteur d'un livre en 2010, intitulé « Mediator, 500 mg ». C'est précisément de ce livre dont le film s'inspire et autour duquel, aussi, s'articuleront les débats qui suivront la séance. Irène Frachon est déjà venue à Toulouse. En 2001, elle avait été l'invitée de la rédaction de La Dépêche du Midi en présence du député, au titre de président de la commission d'information sur le Mediator à l'Assemblée Nationale, et de Catherine Lemorton, actuelle présidente de la commission des Affaires Sociales à l'Assemblée.

Le cinéma le Méliès organise régulièrement des rencontres avec des personnalités ayant un rapport avec l'actualité cinématographique. Il a ainsi



Irène Frachon sera samedi soir au Méliès.

reçu toute l'équipe du film Le Gang des Antillais de Jean-Claude Barny. Le producteur Sébastien Onomo, la chef opératrice Claude Garnier puis le lendemain les deux réalisateurs du film Willy 1er, les jumeaux Boukherma. Un débat a également eu lieu dernièrement autour du film La Sociale. Il recevra prochainement le cinéaste toulousain Éric Cherrière auteur de Cruel un polar entièrement tourné dans la Ville rose. Une sélection de films sera par la suite proposée dans le cadre du festival Cinélatino.

E. H.

19 JAN. 2017

MONTASTRUC-LA CONSEILLÈRE

## Salle des fêtes et salle omnisports terminées cette année

« Cette année verra se terminer la construction de la salle des fêtes et de la salle omnisports ». C'est certainement l'information la plus importante délivrée par le maire, Michel Anguille, lors de la présentation des voeux. Attendue depuis longtemps, devenue pour beaucoup nécessaire, cette salle d'une capacité de 450 places assises, pouvant recueillir toutes sortes de manifestations comme lotos, tournois de cartes, réceptions diverses et permettra à la salle Jacques-Brel de rester salle de spectacle. Dans son intervention, le maire a également évoqué les projets pour la commune : la nouvelle crèche dont l'étude s'achèvera pour un début des travaux rapidement, la construction d'une nouvelle station d'assainissement, l'aménagement de deux appartements au-dessus de l'ancien collège et la révision du PLU qui nécessitera plusieurs réunions publiques font partie



De nombreux élus ont assisté à la présentation des voeux.

des priorités de la municipalité.

### Des postes de recharge pour véhicules électriques

Bonne nouvelle pour les propriétaires de voitures électriques : avec l'aide du syndicat d'électricité, la commune s'est dotée de deux postes de recharge, l'un opérationnel dans les jours qui suivent, le second

pour un accroissement de la demande. « Un geste utile pour l'environnement qui ne nous laisse pas indifférents », souligne le maire qui précise en outre que les gobelets jetables ont été remplacés par des gobelets réutilisables et recyclables, ce qui, toutes activités confondues, représente une économie de 10 000 gobelets jetables par

an...

C'est donc avec des gobelets réutilisables que s'est poursuivi le pot de l'amitié clôturant la présentation de voeux à laquelle ont assisté Gérard Bapt, député, Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives, conseillers départementaux, Daniel Calas, président de la C3G et de nombreux élus.

19 JAN. 2017

**Duo de choc**

# La fièvre monte autour des ratés de l'Agence du médicament

**Le directeur général de l'ANSM, Dominique Martin, censé être autonome, est en fait sous tutelle ministérielle.**



Garo Phanie/AFP



P. Pavani/AFP

**Le député PS Gérard Bapt, siégeant au conseil de l'agence, en dénonce le manque de réactivité et de transparence.**

**D**écidément, le poste de directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) n'est pas une sinécure. Alors que les crises sanitaires se succèdent – Dépakine, essai clinique mortel de Rennes, Uvestérol D-, son directeur général, Dominique Martin, essaie

un feu nourri de critiques, même en son sein. Cette semaine, le député PS Gérard Bapt, seul parlementaire à siéger au conseil, a appelé l'agence à suspendre la commercialisation de l'Uvestérol D, après le décès d'un nouveau-né, et s'est dit « sidéré par le manque de réactivité et de transparence » de l'ANSM. Entre le député de Haute-Garonne et

le patron de l'ANSM, les relations se sont dégradées l'été dernier, dans le contexte très sensible de l'affaire de la Dépakine, cet antiépileptique responsable de malformations et de troubles neurodéveloppementaux chez les enfants nés de mères traitées par ce médicament. « J'avais demandé une étude pharmaco-épidémiologique et l'ANSM devait me présenter les résultats en juillet, gronde le député. J'ai appris trois semaines plus tard, dans *Le Canard enchaîné*, que les résultats de cette étude seraient révélés à l'Apesac [l'association des victimes de cet anti-convulsif] sur une décision de la ministre. Très désagréable. »

#### **Hémorragie de compétences**

L'escarmouche traduit en fait un problème souligné par de nombreux observateurs : censée être indépendante de la tutelle politique du ministère de la Santé, l'ANSM n'a de facto aucune autonomie. Depuis deux ans, toutes les décisions importantes, comme la création du fonds Dépakine ou l'arrêt de la commercialisation de l'Uvestérol, ont été annoncées par la ministre Marisol Touraine. Médecin, énarque, ancien directeur de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam), Dominique Martin semble condamné au silence.

Plus foncièrement, les déclarations du député révèlent aussi le profond malaise qui règne dans cette agence, construite sur les ruines de l'Afsaps, après le scandale du Mediator. Chichement dotée en moyens, fonctionnant en vase clos, elle connaît une véritable hémorragie de compétences. L'organisation mise en place par le prédécesseur de Dominique Martin serait en cause. D'ailleurs, Gérard Bapt ne doute pas des compétences de Dominique Martin. « Ce n'est pas un problème d'homme », estime-t-il, mais plutôt de fonctionnement. Il manquerait, estime le député, « un poste équivalent à celui d'un urgentiste, capable d'alerter le directeur général en cas de problème grave ». Pour un haut fonctionnaire proche du dossier, « diriger l'Agence du médicament, c'est faire partie des derniers parachutés de Diên Biên Phu ». Interrogé par Challenges, l'intéressé n'a pas souhaité s'exprimer. Delphine Déchaux

# 24 heures

19 JAN. 2017

le fait du jour

## Effet de serre la voiture au banc des accusés

l'essentiel ▶

**Le diagnostic réalisé à partir de l'enquête sur les déplacements de 7 000 ménages de l'agglomération confirme l'impact de la voiture sur ces gaz contribuant au changement climatique.**

Pour la première fois, une étude publiée par l'AUAT (agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire Toulouse aire urbaine) et le SMTC (syndicat mixte des transports en commun) Tisséo s'attache à l'impact des déplacements sur l'émission des gaz à effet de serre (GES) dans l'agglomération toulousaine.

Cette publication s'appuie sur l'exploitation de l'enquête ménages déplacements réalisée dans l'agglomération par le SMTC Tisséo en 2013. « Des données toulousaines modélisées par le labo du Cerema », indique Didier Treinsoutrot, directeur de l'antenne toulousaine du Cerema Sud-Ouest.

Il en ressort, selon l'AUAT, que « les émissions de GES, produites par les déplacements des habitants de la grande aggloméra-

tion toulousaine, un jour de semaine, sont particulièrement liées à l'usage de la voiture (88 %), aux déplacements des habitants de la proche périphérie (48 %), aux échanges avec l'extérieur du territoire (32 %) et aux trajets domicile travail (28 %).

« Ce constat est d'autant plus accru dans l'agglomération toulousaine que le modèle urbain, très étalé et peu dense en périphérie, favorise un usage très important de la voiture », indique l'enquête.

L'étude précise que « la voiture émet quatre fois plus de GES que les transports en commun [...] métro et tramway ne générant pas d'émission directe » tandis qu'un « actif émet 14 fois plus de GES qu'un étudiant ou élève » : ces derniers utilisent marche, vélo ou transport en commun pour leurs déplacements, alors que les actifs utilisent le plus souvent la voiture pour se rendre au travail, mais aussi, parfois, dans le cadre de leur travail (plusieurs dé-

placements par jour). L'étude précise aussi que les « émissions individuelles augmentent lorsqu'on s'éloigne du centre de l'agglomération » : un habitant du centre-ville de Toulouse émet six fois moins de GES qu'un habitant du périurbain, « dont les déplacements sont plus longs et qui dispose d'une offre transport en commun bien plus réduite que dans la Ville rose », commente Frédéric Toupin, qui suit le dossier Mobilité à l'AUAT.

Si les déplacements (transport de voyageurs et de marchandises) sont à l'origine de la moitié des émissions de GES de Toulouse Métropole, nos maisons (22 % des émissions de GES), l'industrie (17 %) et le tertiaire (bureaux et services) (13 %) complètent le tableau. C'est bien sûr ici le chauffage des logements et bureaux la principale cause. L'agriculture (0,5 %) ou les déchets et eaux usées (2 %) sont très peu émetteurs dans la Métropole.

Philippe Emery



L'automobile reste reine, faute d'une offre transport assez développée en périphérie, dans une agglomération très étalée./DDM archives.

### UNE PREMIÈRE SUR L'AGGLOMERATION

Le diagnostic énergie émissions des mobilités (DEEM), développé notamment par le Cerema, s'appuie sur la 5<sup>e</sup> enquête ménages déplacements (EMD) réalisée dans l'agglomération par le SMTC Tisséo d'obre 2012 à avril 2013 auprès de 7 000 ménages dans un périmètre : tour de Toulouse comprenant 179 communes (la grande agglomération toulousaine). Ce diagnostic vise à estimer les consommations énergétiques, les émissions de polluants locaux, et les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des résidents, ce territoire. Les émissions sont calculées en s'appuyant sur le modèle européen Copert IV. L'outil « DEEM » vise à mieux connaître les conséquences environnementales de nos comportements de mobilité, d'améliorer les politiques de déplacements et d'aménagement du territoire. Il s'agit ici des premières exploitations DEEM réalisées sur le territoire toulousain, portant sur les émissions de GES (gaz à effet de serre) liées à la mobilité des habitants de la grande agglomération toulousaine, un jour de semaine. Les gaz à effet de serre participent au changement climatique : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), méthane (CH<sub>4</sub>) et protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Le CO<sub>2</sub> est le principal gaz issu des transports. Les émissions sont calculées en grammes tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

## repères

**88 %**

### DES GAZ À EFFET DE SERRE

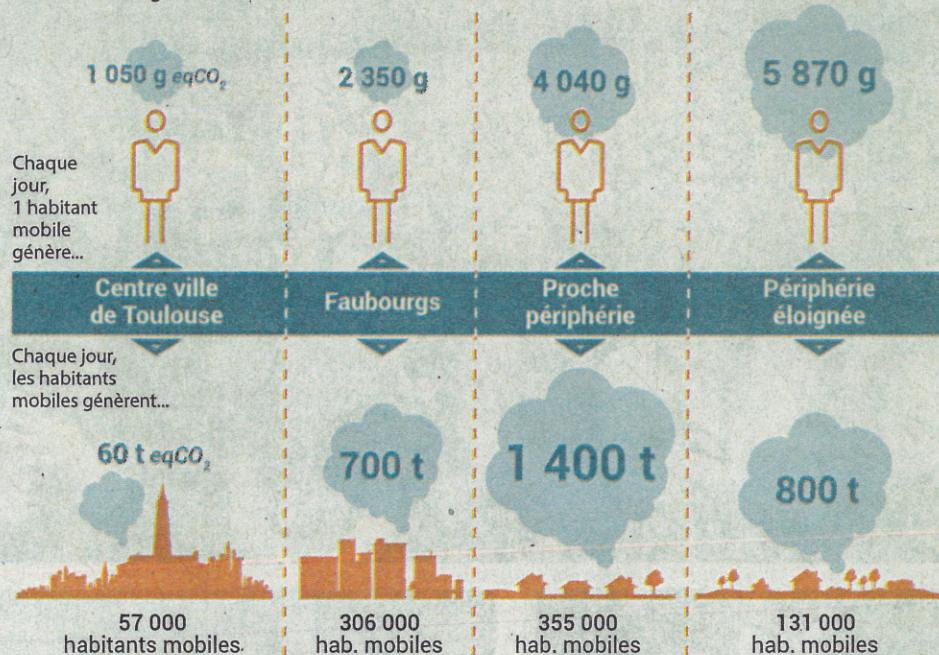
» produits par les déplacements sont liés à l'auto. La moitié des émissions de GES de Toulouse Métropole proviennent des déplacements, dont 88 % sont liés à l'usage de la voiture.

«La population de la périphérie fait un usage plus important de la voiture en raison de l'offre de transport collectif moins importante».

Frédéric Toupin, AUAT.

### Plus on habite loin du centre ville, plus on émet de gaz à effet de serre

Émissions de gaz à effet de serre selon le lieu de résidence



Source : Grande Agglomération Toulousaine - Enquête Ménages Déplacements 2013



## HYPERLOOP, TRANSPORT PROPRE DU FUTUR ?

L'intérêt de ce type d'études est de proposer des améliorations des politiques de déplacements et d'aménagement du territoire. Le développement des transports en commun apparaît urgent, surtout pour desservir la proche périphérie et les zones d'emploi. La 3<sup>e</sup> ligne de métro, dont le but affiché est de desservir les principales zones d'emploi de la Métropole et des communes périphériques majeures telles que Colomiers, Blagnac ou Labège, de même que le réseau de bus Linéo, destiné à mieux desservir des communes proches, sont un début de réponse. De même l'arrivée de la LGV (ligne à grande vitesse) à Toulouse peut contribuer à limiter les émissions de GES dues aux échanges avec l'extérieur du territoire, qui, on a vu, représente près d'un tiers de l'ensemble des émissions produites par les déplace-

ments. L'encouragement à limiter l'usage de la voiture pour les trajets courts (moins de 3 km) et à privilégier marche et vélo est aussi privilégié, ou à favoriser covoiturage et autopartage, de même que la densification des zones desservies par les transports en commun et la mixité habitat/emplois/services (du logement et des services dans les zones d'emploi, ou de l'emploi et des services dans les zones d'habitat). Des solutions plus innovantes pourraient aussi voir le jour dans un avenir pas si lointain, autour du numérique, de la ville intelligente et des transports du futur. Ainsi, Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, Carole Delga, présidente de la région Occitanie, Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, Dirk Ahlborn et Bibop Gresta, cofondateurs et directeurs d'Hyperloop Transportation Technologies

(HTT), l'une des sociétés développant les projets de train magnétique (circulant sous basse pression dans des tubes surélevés) cher à Elon Musk (le patron de Tesla et initiateur du projet de train hyperrapide — plus de 1 100 km/h — entre San Francisco et Los Angeles), vont présenter, mardi prochain, un «projet majeur» dans le domaine des transports du futur. Mais chut, les promoteurs américains de ce projet mystérieux et leurs partenaires toulousains et occitans n'ont rien laissé filtrer. On peut toutefois imaginer qu'HTT fasse de la recherche et développement sur le territoire métropolitain et occitan, avec éventuellement des partenaires locaux. Cette société est impliquée dans le Quay Valley, projet californien de ville du futur utilisant le dispositif Hyperloop sur un circuit de 8 km.

19 JAN. 2017

## interview

### « ON N'EXCLUT PAS DE TESTER DES VÉHICULES AUTONOMES »

Pourquoi cette étude est-elle la première de ce type sur l'agglomération toulousaine ?

On a profité d'une nouvelle méthodologie développée par le Cerema, l'Ifsttar et l'Ademe, qui permet de mesurer la production de gaz à effet de serre (GES) à partir notamment des habitudes de déplacements révélés par la dernière enquête ménages.

En quoi ce diagnostic est-il utile à l'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine ?

Pour le SMTT Tisséo, il est intéressant d'avoir ce type d'enquête qui permet d'actionner divers leviers afin de limiter l'impact environnemental des déplacements. Le premier levier est de développer l'offre de transport en commun pour qu'il y ait moins de personnes utilisant, seules à bord, la voiture pour aller au travail.

L'impact des déplacements domicile travail est, en effet, très fort, sur l'environnement et l'émission de GES ?

Oui, il faut mieux desservir les zones d'emploi, car une majorité des déplacements se fait aux heures de pointe, ce à quoi nous travaillons, avec le projet TAE (la 3<sup>e</sup> ligne) et le plan Mobilités (bus Léon, téléphérique, plans de déplacement entreprises, covoiturage, autopartage...). Un deuxième levier est relatif à l'aménagement du territoire. On a démontré, par exemple à Grenoble, et cela marche aussi pour Toulouse, que plus un territoire est dense, moins on utilise la voiture au profit des modes doux (marche, vélo) et des transports en commun. Il faut donc densifier Toulouse et sa première couronne avec plus de mixité entre emploi, habitat et services. C'est ce qui se fait à Montaudran ou Labège Innopôle, par exemple, où on réintroduit logement (notamment étudiant) et commerces dans les zones d'activité.

La voiture est-elle décidément au banc des accusés ?

Non, nous ne sommes pas contre l'usage de la voiture mais nous désirons favoriser son usage partagé (covoiturage, autopartage, avec Citiz) et aussi trouver des plans de circulation qui raccourcissent les distances de déplacements et permettent d'éviter le périphérique, déjà saturé, et qui rallonge les déplacements.

Y aura-t-il des transports innovants dans un avenir proche ?

Ce que je peux vous dire, c'est qu'à travers le projet Mobilités, dans le volet innovation, nous ne nous interdisons pas de tester des véhicules de transport autonomes.

Propos recueillis par Philippe Emery



Christophe **Doucet**, responsable du service Urbanisme et mobilités du SMTT Tisséo.

19 JAN. 2017

## alimentaire

### Taste, le site toulousain du producteur au consommateur



Thibaud Rascol et Lucas Bontempi, les concepteurs de Taste./DR

Le site internet Taste, jeune start-up toulousaine créée en avril 2015, se positionne sur le marché des « Amap virtuelles » comme un incontournable pour les consommateurs de bons goûts. Ceux du terroir. Lucas Bontempi et Thibaud Rascol, l'un de Toulouse, l'autre de Figeac, deux jeunes entrepreneurs qui mettent en relation les consommateurs et les producteurs, sur le principe du circuit court (sans intermédiaire), l'ont bien compris. Sur leur plateforme web ([mangertaste.com](http://mangertaste.com)), ils proposent de commander « simplement et rapidement », les commandes sont bloquées le lundi. Le temps que les pro-

ducteurs et artisans préparent les produits et les conditionnent sous vide. En moins d'une semaine, le panier est livré. « Au départ, on a commencé avec des réseaux toulousains et maintenant nous livrons aussi à Paris, île de France, Marseille et Montpellier », explique Lucas Bontempi. Taste veut répondre « à des problématiques bien actuelles. L'agriculture locale a plus que jamais besoin d'être soutenue. » La plupart des producteurs sont aveyronnais, mais on trouve aussi de la charcuterie du Cantal, des canards du Périgord et de la volaille « élevée en plein air et soignée aux huiles essentielles ».

# LA DÉPÈCHE

D U M I D I

Nord-Est

**SAINT-JEAN**

20 JAN. 2017

## Les vœux du maire aux agents municipaux

Après les vœux à la population, samedi dernier, le maire Marie-Dominique Vézian les a présentés, entourée de son conseil municipal, aux agents et cadres municipaux. Elle était accompagnée par Alaric Berlureau, directeur général des services (DGS) de la mairie.

Dans son discours le premier magistrat a confié : « Ces vœux sont un moment privilégié qui m'est offert et qui me permet de vous remercier de votre implication dans vos missions au service des Saint-Jeannaises et des Saint-Jeannais. La qualité de notre accueil, de nos interventions est appréciée et reconnue. Vous en êtes les garants et les acteurs. Les remerciements et félicitations que je reçois, je les partage aujourd'hui avec

vous ».

Dans une subtile métaphore tel un bateau devant affronter des tempêtes tout en gardant le cap, le DGS, devenu nautonier, a pour sa part souligné : « Je suis complètement convaincu que c'est en réunissant les qualités de chacun, que nous trouverons les réponses et les solutions aux défis que nous affrontons. C'est bien le sens de la maxime : seul on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin ! ».

Puis est venu le moment de la remise de la médaille du Travail et le maire a félicité les récipiendaires : Salvatore Sino-poli (absent car souffrant, échelon or pour 35 ans de carrière dans la fonction publique territoriale) ; Monique Mossé et Carole Gabriel (échelon argent pour 20 ans de carrière).



Le maire, le conseil municipal, le DGS et les deux récipiendaires au

## grand toulouse

20 JAN. 2017

politique

# Primaire de la gauche : qui soutient qui en Haute-Garonne

l'essentiel ▶

Le premier tour de la primaire de la gauche se déroule dimanche, de 9 heures à 19 heures, dans 200 bureaux de la Haute-Garonne. Voici une liste non exhaustive des élus locaux qui ont affiché leur choix.

**S**ept candidats et combien de soutiens locaux ? Voici, selon nos informations, une liste non exhaustive des élus qui, en participant à une réunion ou en s'affichant sur les réseaux sociaux, ont exprimé leur choix pour les primaires citoyennes. À ce petit jeu, en Haute-Garonne, trois prétendants se détachent nettement : Manuel Valls, Vincent Peillon et Arnaud Montebourg.

**Manuel Valls (PS).**- Carole Delga, présidente de la région ; Martin Malvy, ancien président de la région ; Claude Raynal, sénateur ; Gérard Bapt, Françoise Imbert, Patrick Lemasle, députés ; Karine Travail-Michelet, maire de Colomiers ; Joël Carreras, conseiller municipal de Toulouse ; J.-J. Mirassou, Dominique Vézian, Dominique Fouchier, J.-Luc Rayssiguier, Pascal Bourreau, Arnaud Simon, conseillers départementaux ; Gérard André, maire d'Aucamville ; Dominique Coquart, maire de Villeneuve-Tolosane...

**Sylvia Pinel (PRG).**- Françoise Laborde, sénatrice ; Bernard Keller, maire de Blagnac ; Christophe Delahaye, Michèle Garrigues, conseillers régionaux ; Antoine Bonilla, conseiller départemental ; Pierre-Nicolas Bapt, coprésident du PRG 31... **Vincent Peillon (PS).**- Sébastien Vincini, premier secrétaire



En 2011 à Toulouse, la primaire de la gauche était une première./Photo DDM, archives X. de F.

fédéral du PS, conseiller départemental ; Kader Arif, Emilienne Poumirol, Martine Martinel, députés ; Gisèle Verniol, conseillère municipale de Toulouse ; Annie Vieu, Julien Klotz, Zohra El Kouachi, Sandrine Duarte, Roselyne Artigues, conseillers départementaux ; Jean-Louis Idiart, ancien député...

**François de Rugy (Parti écologiste).**- Pas de soutien connu.

**Arnaud Montebourg (PS).**- Catherine Lemorton, députée ; François Briançon, Romain Cuivres, conseillers municipaux de Toulouse ; J.-Michel Fabre, Didier Cujives, J.-Louis Llorca, Marie-Claude Farcy, Vincent Gibert, Anne Boyer, Alain Gabrieli, conseillers départementaux ; Nadia Pellefigue, Thierry Suaud, John Palacin, Nadia Ba-

kiri, conseillers régionaux...

**Benoît Hamon (PS).**- Pierre Cohen, ancien maire de Toulouse, conseiller municipal ; Isabelle Hardy, conseillère municipale de Toulouse ; Christophe Lubac, maire de Ramonville ; Christine Stébenet, conseillère départementale...

**Jean-Luc Bennahmias (Front démocrate).**- Nicole Dedebat, ancienne adjointe de Pierre Cohen.

Contacté, Georges Méric, président du conseil départemental, n'a pas souhaité dévoiler son vote. Il y a peu, selon son entourage, il penchait pour Valls jusqu'à ce que ce dernier menace de supprimer les départements.

J.-N. G.

repères

1

**Euro > Contribution.** Une contribution de 1€ par tour de scrutin est demandée par les organisateurs pour participer aux frais. Attention, les pièces jaunes sont interdites. Et il est demandé d'apporter l'appoint.

« Sur le terrain, les électeurs nous demandent où voter. C'est un signal positif. On s'est beaucoup fouetté mais il n'y a pas que ça ! »

Aude Lumeau-Precep-tis, présidente du comité départemental d'organisation

## BENOÎT HAMON ET SYLVIA PINEL: DEUX MEETINGS À TOULOUSE

Deux des sept candidats aux primaires citoyennes ont choisi Toulouse pour tenir un meeting ce soir. Seule femme en lice, Sylvia Pinel (PRG), ancienne ministre des gouvernements Ayrault et Valls, aujourd'hui première vice-présidente de la région Occitanie et députée du Tarn-et-Garonne, donne rendez-vous à 19 h 30, salle Barcelone, 22, allée de Barcelone. À la même heure, Benoît Hamon sera à la tribune pour son dernier meeting de campagne du premier tour au centre de congrès Pierre Baudis. Benoît Hamon s'était déjà rendu dans la Ville rose le 1er décembre pour une conférence. L'ancien maire de Toulouse, Pierre Cohen, avait dévoilé son soutien quelques jours après cette rencontre. Trois autres candidats ont fait le déplacement dans l'agglo toulousaine. Manuel Valls se trouvait samedi dernier à Tournfeuille devant un millier de personnes, selon les organisateurs. Vincent Peillon était à Toulouse et dans le Lauragais en décembre. Bien avant la campagne officielle de la primaire, le 7 octobre, à l'issue d'une série de visites dans Toulouse, Arnaud Montebourg avait rassemblé ses fans à Portet-sur-Garonne.

# Aujourd'hui en France

20 JAN. 2017



SERGIO CAPASSO

Le projet de téléphérique à Orléans permettrait de relier en deux minutes la gare de Fleury-les-Aubrais au futur quartier Interives.

## En 2018, Orléans prendra le téléphérique

Après Brest (Finistère), Orléans sera la deuxième ville française à se doter de ce mode de transport.



**UN TÉLÉPHÉRIQUE** pour aller prendre le train ou le tram, plutôt qu'un détour de plusieurs centaines de mètres. Ce sera possible fin 2018 pour les habitants d'un quartier à cheval sur Orléans et Fleury-les-Aubrais (Loiret). Orléans a préféré ce mode de transport à la construction d'une passerelle ou d'un tunnel. « Le téléphérique reste accessible – moins de 15 M€ – et surtout on peut le construire rapidement.

Une passerelle aurait nécessité des négociations, des autorisations et un cahier des charges compliqué pour enjamber les 380 m de voies ferrées avec des pylônes. Là, les pylônes de soutien seront aux deux extrémités », résume Charles-Eric Lemai-

gnen, président (LR) de la communauté urbaine d'Orléans. Après Brest (Finistère), Orléans sera donc la deuxième ville française à se doter de ce mode de transport suspendu. Confié à une filiale de Vinci, le chantier démarrera cet automne pour s'achever fin 2018. Toulouse (Haute-Garonne) et Créteil (Val-de-Marne) devraient aussi s'équiper à court terme.

### GRATUITÉ

A Orléans, le matériel sera fourni par le fabricant grenoblois Poma. Deux cabines transporteront une soixantaine de passagers en deux minutes gratuitement entre la gare de Fleury-les-Aubrais et le futur quartier Interives, où 3 000 logements et 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux sont envisagés. « La solution de la gratuité offre plus de fluidité sur une si petite distance », souligne l'élu orléanais.

STÉPHANE FRACHET

CENTRE

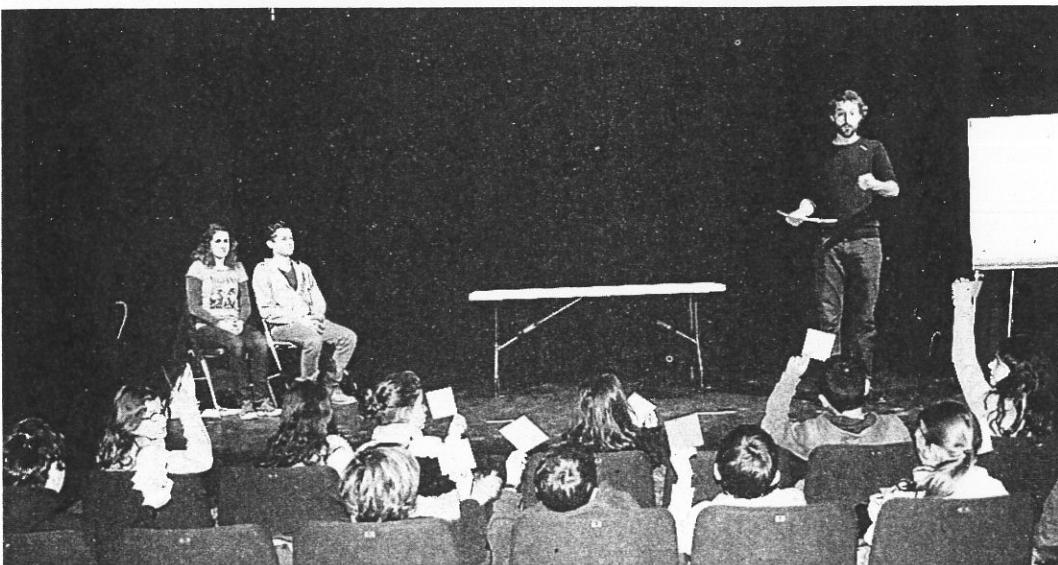
VAL-DE-LOIRE

LOIRET

**SAINT-JEAN**

21 JAN. 2017

## Spectacles : non au harcèlement à l'école



Les écoliers ont participé avec beaucoup de motivation.

Trois spectacles ont eu lieu, « C'était juste pour rire » du type théâtre forum autour de la prévention du harcèlement en milieu scolaire. Proposés par la Cie Théâtre sur Mesure, ils correspondent au souhait de la ville de mener une réflexion avec les jeunes, les enseignants et les parents d'élèves. « Parce que le harcèlement scolaire, la violence, les incivilités n'arrivent pas qu'aux autres, et parce que nous avons, nous aussi, constaté parfois quelques problèmes dans les écoles, nous pensons que ce phénomène est compliqué pour tous ; celui qui

subit bien sûr, mais aussi celui qui est témoin et même celui qui harcèle », précise Céline Moretto, adjointe en charge de l'Education et de la Famille en préambule.

Les élèves ont été amenés à réfléchir aux conséquences des actes de violence. C'est la raison pour laquelle ils étaient peu nombreux lors de chaque séance afin de faciliter l'interaction et les débats avec les acteurs, après les saynètes jouées. Les élèves de CM2, du conseil des collégiens, les enseignants, les surveillants du collège, avaient pris place à Palumbo.

« Le rôle de l'adulte est important face aux phénomènes de violence car il va intervenir bien sûr, mais aussi aider à trouver des solutions et redire les règles de respect des différences, de tolérance des uns et des autres. À Saint-Jean, les animateurs sont formés à l'écoute de ces problèmes ». De plus, des groupes de parole gérés par Fred et Olivier du service municipal Prévention et Médiation sont aussi mis en place dans les ALAE et au collège. La ville intervient activement au côté de l'Education nationale pour sensibiliser à la prévention des violences.

# LA DÉPÈCHE DU MIDI

## toulouse

2<sup>e</sup> circonscription

21 JAN. 2017

### Luc Chatel au soutien de la candidate anti-Bapt

Christine Gennaro-Saint le précise d'emblée pour stigmatiser celui qu'elle appelle non plus l'éléphant mais le « mam-mouth » : elle avait dix ans quand Gérard Bapt, l'inoxydable député socialiste de la deuxième circonscription de la Haute-Garonne, a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1978. Autant dire que la candidate des Républicains aux prochaines législatives, conseillère municipale de l'Union depuis 2001, plaide volontiers pour un renouvellement des générations. Hier, elle a reçu le soutien remarqué de Luc Chatel, le président du conseil national du parti, venu spécialement « dans une circonscription symbole » pour appuyer Christine Gennaro-Saint dans son combat. « Nous avons vraiment envie de la voir arriver à l'Assemblée, explique-t-il. François Fillon a besoin d'une majorité s'il est élu et Christine est une femme qui travaille depuis longtemps sur le



Christine Gennaro-Saint « parrainée » par Luc Chatel./ DDM F. Charmeux

terrain comme secrétaire départemental des Républicains. Il est trop important que la France se redresse. Cette majorité socialiste a échoué et Gérard Bapt incarne cet échec. Nous voulons l'alternance ». Investie samedi dernier par François Fillon, Christine Gennaro Saint, qui ne s'était pas positionnée pour un candidat lors de la primaire, se dit « honorée et obligée ». En

plaident pour le rassemblement. « Je suis la candidate de la droite et du centre, rappelle-t-elle, et je serai garante de l'unité de ce territoire et de ses habitants ». Car c'est à « la fracture territoriale » de cette circonscription, allant de Toulouse aux limites du Tarn, qu'elle veut d'abord s'attaquer. Si elle est élue le 18 juin. Un autre symbole...

Gilles-R. Souillé

22 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

### Concert des étudiants de l'Isdat

Régulièrement, l'association culturelle Gabriel Faure ouvre sa scène aux jeunes artistes... Cette saison, l'association invite les étudiants de l'Isdat, l'institut supérieur des arts de Toulouse. Ce concert aura lieu jeudi 26 janvier, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo de Saint-Jean. Pour cette soirée, des musiciens, tous à l'aube d'une prometteuse carrière, proposeront un programme en forme de voyage franco-russe. Plusieurs formations de musique de chambre seront représentées : un duo chant-piano, un quintette vents et piano, un duo de harpes, puis un ensemble de percussions. La dernière pièce du programme, choisie par les musiciens, est du compositeur d'origine toulousaine Philippe Hurel, fils d'Emile Hurel, fondateur et membre d'honneur de l'association. Au programme Serge Rachmaninov, mélodies, Rimsky-Korsakov Quintette pour vents et piano, Musique française transcrise pour harpes de Rameau, Couperin et Franck ; Philippe Hurel « Kits » pour ensemble de percussions.

*Réservations au 07 68 53 48 58 ou en ligne sur [www.gabrielfaure.festik.net](http://www.gabrielfaure.festik.net).*



Bureaux	Nb. votants	Nb. exprimés	Bennahmias	%	Hamon	%	Montebourg	%	Pelton	%	Rugby	%	Valls	%
ASPET	255	253	1	0,4	90	35,6	36	14,2	7	2,8	9	3,6	6	2,4
AUCAMVILLE	312	308	1	0,3	97	31,5	67	21,8	24	7,8	13	4,2	5	1,6
AUSSONNE	377	374	4	1,1	118	31,6	55	14,7	30	8,0	10	2,7	15	4,0
AUTERIVE	352	346	0	0,0	147	42,5	81	23,4	18	5,2	6	1,7	10	2,9
AUZEVILLE TOLOSANE	502	497	2	0,4	186	37,4	77	15,5	40	8,0	7	1,4	21	4,2
AYGUESVIVES	225	224	0	0,0	101	45,1	26	11,6	25	11,2	4	1,8	8	3,6
BAGNERES DE LUCHON	240	237	3	1,3	55	23,2	62	26,2	10	4,2	9	3,8	8	3,4
BALMA	853	844	8	0,9	262	31,0	117	13,9	78	9,2	16	1,9	28	3,3
BEAUCHALOT	165	163	2	1,2	51	31,3	37	22,7	12	7,4	2	1,2	4	2,5
BEAUZELLE	259	256	3	1,2	80	31,3	52	20,3	10	3,9	7	2,7	5	2,0
BERAT	157	156	1	0,6	73	46,8	37	23,7	7	4,5	2	1,3	6	3,8
BESSIERES	185	181	1	0,6	59	32,6	30	16,6	10	5,5	5	2,8	8	4,4
BLAGNAC	1061	1044	8	0,8	359	34,4	178	17,0	88	8,4	47	4,5	25	2,4
BOULOC	692	686	7	1,0	228	33,2	136	19,8	36	5,2	26	3,8	13	1,9
BOULOGNE SUR GESSE	159	154	2	1,3	48	31,2	21	13,6	14	9,1	6	3,9	2	1,3
BOUSSENS	205	202	5	2,5	63	31,2	31	15,3	6	3,0	4	2,0	4	2,0
BOUZIN	198	194	2	1,0	50	25,8	51	26,3	9	4,6	4	2,1	6	3,1
BRAIX	213	210	2	1,0	100	47,6	20	9,5	9	4,3	7	3,3	6	2,9
CADOURS	180	178	3	1,7	54	30,3	36	20,2	20	11,2	2	1,1	2	1,1
CALMONT	119	117	1	0,9	38	32,5	34	29,1	13	11,1	1	0,9	3	2,6
CARAMAN	296	294	3	1,0	119	40,5	44	15,0	18	6,1	10	3,4	13	4,4
CARBONNE	348	342	1	0,3	117	34,2	73	21,3	20	5,8	7	2,0	7	2,0
CASTANET TOLOSAN	810	801	4	0,5	308	38,5	123	15,4	79	9,9	21	2,6	22	2,7
CASTELGINEST	311	308	3	1,0	101	32,8	60	19,5	29	9,4	6	1,9	8	2,6
CASTELMAUROU	180	179	0	0,0	68	38,0	32	17,9	12	6,7	2	1,1	7	3,9
CAZERES	260	253	2	0,8	70	27,7	57	22,5	9	3,6	9	3,6	5	2,0
CINTEGABELLE	233	231	4	1,7	79	34,2	35	15,2	51	22,1	3	1,3	4	1,7
COLOMIERS	1614	1584	17	1,1	477	30,1	271	17,1	109	6,9	31	2,0	49	3,1
CUGNAUX	658	649	6	0,9	253	39,0	113	17,4	30	4,6	26	4,0	17	2,6
DONNEVILLE	393	388	2	0,5	139	35,8	60	15,5	36	9,3	3	0,8	20	5,2
ESCALQUENS	828	823	6	0,7	311	37,8	140	17,0	79	9,6	18	2,2	30	3,6
FENOUILLET	250	247	2	0,8	72	29,1	38	15,4	19	7,7	5	2,0	8	3,2
FONBEAUXARD	140	140	1	0,7	44	31,4	27	19,3	11	7,9	6	4,3	1	0,7
FONSORBES	378	365	0	0,0	134	36,7	63	17,3	30	8,2	7	1,9	12	3,3
FONTENILLES	269	264	3	1,1	73	27,7	61	23,1	14	5,3	8	3,0	9	3,7
FOURQUEVAUX	142	138	4	2,9	51	37,0	15	10,9	7	5,1	2	1,4	9	6,5
FROUZINS	374	369	4	1,1	143	38,8	56	15,2	16	4,3	11	3,0	10	2,7
GRAGNAGUE	163	162	2	1,2	70	43,2	27	16,7	8	4,9	2	1,2	2	1,2
GRATENTOUR	413	411	2	0,5	134	32,6	81	19,7	35	8,5	10	2,4	10	3,8
GRENADE SUR GARONNE	535	532	6	1,1	209	39,3	109	20,5	31	5,8	5	0,9	11	2,1
LA SALVETAT SAINT GILLES	337	334	3	0,9	112	33,5	66	19,8	21	6,3	15	4,5	9	2,7
LABARTHE SUR LEZE	557	550	4	0,7	180	32,7	120	21,8	43	7,8	16	2,9	14	2,5
LABEGE	163	158	2	1,3	55	34,8	30	19,0	14	8,9	6	3,8	6	4,5
LACROIX FALGARDE	483	476	5	1,1	172	36,1	83	17,4	45	9,5	8	1,7	15	3,2
LANTA	142	141	2	1,4	58	41,1	26	18,4	10	7,1	5	3,5	2	1,4
LAUNAGUET	347	337	5	1,5	112	33,2	65	19,3	32	9,5	8	2,4	13	3,9
LAVELANET DE COMMINGES	55	55	1	1,8	20	36,4	13	23,6	2	3,6	2	3,6	1	1,8
LEFOUSSERET	220	207	3	1,4	85	41,1	37	17,9	7	3,4	2	1,0	6	2,9
LEGUEVIN	302	296	2	0,7	111	37,5	65	22,0	23	7,8	3	1,0	7	2,4
LEVIGNAC	227	227	1	0,4	91	40,1	38	16,7	9	4,0	4	1,8	4	1,8
L'HERM	309	307	2	0,7	129	42,0	55	17,9	11	3,6	11	3,6	8	2,8
L'ISLE EN DODON	185	185	1	0,5	70	37,8	19	10,3	6	3,2	2	1,1	8	4,3
LONGAGES	236	234	3	1,3	87	37,2	49	20,9	9	3,8	8	3,4	4	1,7
L'UNION	742	734	12	1,6	214	29,2	123	16,8	60	8,2	13	2,0	16	2,2
MARIGNAC	132	130	5	3,8	42	32,3	32	24,6	6	4,6	2	1,5	4	3,1
MONDONVILLE	301	298	0	0,0	92	30,9	76	25,5	21	7,0	14	4,7	7	2,3
MONTAIGUT SUR SAVE	120	120	1	0,8	37	30,8	19	15,8	15	12,5	3	2,5	7	5,8
MONTASTRUC LA CONSELLIERE	272	272	2	0,7	99	36,4	52	19,1	15	5,5	4	1,5	18	6,6
MONBERON	223	220	0	0,0	86	39,1	38	17,3	14	6,4	6	2,7	10	4,5
MONTESQUIEU VOLVESTRE	189	182	4	2,2	60	33,0	24	13,2	12	6,6	7	3,8	4	2,2
MONTGEARD	81	80	1	1,3	23	28,8	19	23,8	7	8,8	4	5,0	5	6,3
MONTGiscard	294	286	4	1,4	106	37,1	43	15,0	32	11,2	7	2,4	5	1,7
MONTRABE	324	319	1	0,3	101	31,7	61	19,1	29	9,1	10	3,1	9	2,8
MONTREJEAU	257	249	1	0,4	79	31,7	30	12,0	11	4,4	3	1,2	6	2,4
MURET	1063	1049	9	0,9	363	34,6	204	19,4	65	6,2	35	3,3	31	3,2
NAILLOUX	213	208	2	1,0	83	39,9	38	18,3	20	9,6	4	1,9	6	2,9
PAULHAC	220	220	1	0,5	79	35,9	51	23,2	22	10,0	7	3,2	10	4,5
PECHBONNIEU	400	390	7	1,8	121	31,0	66	16,9	20	5,1	9	2,3	19	4,9
PIBRAC	468	463	3	0,6	176	38,0	69	14,9	26	5,6	8	1,7	17	3,7
PINS JUSTARET	238	232	1	0,4	70	30,2	44	19,0	16	6,9	5	2,2	12	5,2
PINSAGUEL	157	155	3	1,9	49	31,6	29	18,7	4	2,6	10	6,5	5	3,2
PLAISANCE DU TOUCH	739	732	9	1,2	260	35,5	124	16,9	38	5,2	21	2,9	36	4,9
PORTET SUR GARONNE	434	422	2	0,5	133	31,5	136	32,2	17	4,0	9	2,1	10	2,4
QUINT FONSEGRIVES	252	247	3	1,2	67	27,1	45	18,2	14	5,7	4	1,6	11	4,5
RAMONVILLE SAINT AGNE	998	980	6	0,6	384	39,2	141	14,4	55	5,6	18	1,8	37	3,8
REVEL	397	385	9	2,3	124	32,2	56	14,5	22	5,7	10	2,6	14	3,6
RIEU VOLVESTRE	194	188	1	0,5	84	44,7	27	14,4	9	4,8	7	3,7	2	1,1
ROQUES SUR GARONNE	171	165	3	1,8	52	31,5	29	17,6	20	12,1	2	1,2	3	1,8
ROQUETTES	308	302	2	0,7	100	33,1	75	24,8	19	6,3	7	2,3	9	3,0
SAINTE ALBAN	178	177	3	1,7	59	33,3	33	18,6	11	6,2	7	4,0	6	3,4
SAINTE JEAN	676	669	6	0,9	206	30,8	90	13,5	46	6,9	21	3,1	40	6,0

SANT' ELOY	173
SANTONNES DE GAMACHE	276
SANTU SORGUE SUR LÈZE	275
SAINT SULPICE SUR LÈZE	11
SALES DU SALAT	168
SEYSES	4
TOURNEPAILLE	24
VALCABRÈRE	24
VEROLÈGE	144
VERFL	144
VILLERAMBERT	144
VILLENEUVE TOLOSANE	144
TOTAL	365
35002	34503
316	316
0,9	0,9
11792	342
6124	6124
177	177
2373	2373
69	69
851	851
25	25
1137	33
33	33
11999	345

## haute-garonne

23 JAN. 2017

**CASTELMAUROU/SAINTE-JEAN**

### Irène Frachon : « Mon combat contre le Médiator »



Irène Frachon, Danielle Ribeira, Clémence Fontes et Gérard Bapt.

Une fois de plus, l'équipe du cinéma Le Méliès a offert une soirée de qualité à son public samedi 21 janvier avec la projection du film « La fille de Brest » et les échanges qui ont suivi en présence du docteur Irène Frachon, qui avait dénoncé le scandale du Médiator, et du député Gérard Bapt. La salle était trop exigüe pour accepter tout le monde et certains ont dû rebrousser chemin faute de place.

Le film dans lequel on reconnaissait la voix de Gérard Bapt a résumé le combat que mène la pneumologue Irène Frachon contre le Médiator, ce médicament des laboratoires Servier qui a eu de graves conséquences sur la santé et qui a occasionné près de 2000 décès. Certains passages étaient très durs en particulier l'autopsie d'une jeune femme qui s'est avérée, dixit Irène, un trucage de cinéma avec un mannequin. Tous les spectateurs ont été émus par ce film.

Les échanges avec le public à la projection ont mis en exergue la passion d'Irène,

sa formidable ténacité et sa résistance à tous les écueils mis sur sa route, sa volonté exceptionnelle et sa révolte devant tant de dégâts liés à la lenteur de l'administration en général et à la justice en particulier.

#### Instruction close

Elle a expliqué avec parfois des mots assez fermes ses démêlés avec le corps médical et préciser que l'instruction était close mais que le pénal « était pollué par les interventions des avocats de Servier ». Elle a affirmé que Servier était « un menteur » et qu'il « avait su infiltrer le milieu politique ».

Elle a fait témoigner deux victimes du Médiator devenues au fil des années des amies, Danielle Ribeira et Clémence Fontes. Le député Gérard Bapt a appuyé les dires d'Irène avec plus de retenue, ce qui le caractérise ayant l'habitude des débats à l'assemblée. Il a en outre rappelé ses combats et cité en exemple le dernier, celui des pesticides.

# 24 heures

22 JAN. 2017

le fait du jour

## Ballastières La promesse d'une dépollution

l'essentiel ▶

À Toulouse, le Premier ministre a promis la dépollution des ballastières vers 2022. Près de l'Oncopole, 5 000 tonnes de poudre dorment sous l'eau depuis un siècle.

Tel un sauveur qu'on n'attend plus, le Premier ministre Bernard Cazeneuve, à Toulouse le 13 janvier, a débloqué un vieux dossier au point mort, la dépollution des ballastières, quatre lacs artificiels proches de l'Oncopole, qui contiennent 5 000 tonnes de nitrocellulose depuis la Première Guerre mondiale. Bernard Cazeneuve évoquait le soutien de l'État au téléphérique qui survolera, en 2020, une des ballastières, quand il a promis «d'engager des travaux d'ici 2022». La municipalité de Pierre Cohen l'avait demandé, opposition incluse. Jean-Luc Moudenc avait insisté dès 2014: trois voeux du conseil municipal et de la Métropole, des lettres à répétition... Rien ne semblait y faire alors que, depuis 2014, l'hôpital du cancer, à 800 mètres d'une bal-

lastière, accueille patients et personnels. «C'est un soulagement», a réagi le maire. «Une bonne nouvelle qui, espérons, sera concrétisée», avance Antoine Maurice, élu écologiste d'opposition. Militante de l'association Les Amis de la terre, Rose Frayssinet est plus sombre: «je n'y crois plus. Ça fait tellement longtemps qu'on nous tient en haleine.»

### Usines à poudre

Pendant le premier conflit mondial, Toulouse, loin du front, produit des tonnes de poudre dans des usines qui s'étendent de l'île d'Empalot à la route d'Espagne. À la fin de la guerre, des excédents sont stockés dans les ballastières voisines, côté Garonne. Sous l'eau, les bandelettes de nitrocellulose sont inoffensives. Mais à l'air, sèches, elles peuvent être enflammées. Dans les années 70, quand la poudrière de Braqueville stoppe son activité, on brûle bien quelques stocks... Mais le reste s'endort. En 2000, lors d'un repor-

tage, «La Dépêche» rappelle l'existence de cette «poudrière». Puis au lendemain de la catastrophe d'AZF, le 21 septembre 2001, les Amis de la terre tirent la sonnette d'alarme. Les ballastières sont clôturées et surveillées par la gendarmerie. Aujourd'hui, plusieurs questions restent en suspens: tout sera-t-il dépollué? Avec quel procédé? Pendant quelle durée? Et à quel coût? Préfecture et Direction générale de l'armement n'en disent pas plus. En 2013, l'instance de concertation avec les rive-

Avec la vase, c'est un mélange de 120 000 tonnes qui devra être traité.

rains, lors de sa dernière réunion, avait dévoilé le résultat de longues études: il est possible d'extraire la poudre et de la transporter. La DGA devait présenter «début 2014» le scénario retenu: traitement sur place ou ailleurs, ou un maintien en l'état aujourd'hui exclu. D'abord évaluée à 46 000 tonnes, puis 5000, la poudre représente en fait avec la vase 120 000 tonnes à traiter. Il faudra donc du temps.

Jean-Noël Gros



Sur la rive des ballastières, lacs artificiels, la nature a repris ses droits. Le site, interdit et clôturé, est classé Natura 2000. / DDM archives

### QUEL RISQUE AVEC LA NITROCELLULOSE ?

«J'ai vu tomber une bombe dans une ballastière pendant la guerre et ça n'a jamais explosé. Stocké sous l'eau, ça ne risque rien.» Âgé de 85 ans, Guy Fourest, Toulousain de la route de Seysses, ancien président du Comité de défense des victimes d'AZF, connaît bien les ballastières. Son père y était gardien en 1942-43. Un radeau permettait alors de sortir de l'eau les caisses faites de zinc et de bois. Issues de la fabrication de poudre B durant la Première Guerre mondiale dans la poudrière voisine, 5 000 tonnes de nitrocellulose dorment, depuis, dans quatre lacs artificiels sous la forme, principalement, de bandelettes. Classée dans la catégorie des explosifs secondaires, la nitrocellulose est une poudre propulsive : elle n'entre pas dans la composition de la charge explosive, et, reconditionnée, elle permet d'éjecter l'obus ou la cartouche. Conservée humide, sous l'eau, elle est «inerte». Sèche, elle devient sensible aux chocs, frottements et peut être enflammée, selon la littérature scientifique. Elle brûle mais n'explose pas, à moins qu'elle soit confinée, à cause des gaz qu'elle dégage. Stockée dans des caisses dissoutes, la nitrocellulose est aujourd'hui mêlée à la vase. Le niveau de l'eau des ballastières est contrôlé par des sondes automatiques. Et le site clôturé et surveillé par la gendarmerie.

# LA DÉPÈCHE

D U M I D I

Nord-Est

2 JAN. 2017

## Repères

5 000

**TONNES > Poudre.** La quantité de poudre présente dans les quatre ballastières a été évaluée à 5 000 tonnes entre 2005 et 2007. Avec les sédiments, c'est 120 000 tonnes qui seront à traiter, expose la DGA en 2010.

*«J'attends toujours et je n'y crois plus. Cela fait des années qu'on nous tient en haleine.»*

Rose Frayssinet, militante de l'association écologiste Les Amis de la Terre



Une bandelette de nitrocellulose dans la main d'un responsable de la Direction générale de l'armement qui organisait une visite du site, propriété du ministère de la Défense, le 14 octobre 2010. / DDM archives M. Labonne

## AU SUD : POUDRE, CHIMIE PUIS SANTÉ

Les quatre ballastières sont une trace d'une histoire longue de plusieurs siècles qui a vu s'implanter au sud de Toulouse des usines de fabrication de poudre, l'industrie de la chimie puis, avec l'Oncopole, le secteur de la santé. Au XVII<sup>e</sup> siècle - cela avait même commencé plus tôt - un moulin à poudre est implanté sur l'île du Ramier. Au fil du temps et des explosions meurtrières, cette dangereuse fabrication est repoussée vers le sud, jusque sur l'île d'Empalot, où se trouve toujours l'ex-Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), devenue Airbus Safran Launchers.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la poudrerie gagne la rive gauche de la Garonne et le site de Braquemont, avec des extensions de l'usine de coton-poudre, dans la zone nord, et de l'usine de poudre B, dans la zone sud, sur 150 hectares.

La Première Guerre mondiale, avec son déluge de bombes, marque, à Toulouse, l'apogée de la poudrerie qui franchit la route d'Espagne vers le Chapitre. On parle de 30 000 personnes alors employées. Les ballastières stockent une production rendue inutile depuis la fin du conflit. Des caisses en seront issues lors de la Seconde Guerre mondiale.

1924 est une année décisive pour Toulouse avec la naissance de l'Office national industriel de l'azote (ONIA), issu d'un brevet allemand récupéré dans le cadre du Traité de Versailles. L'ONIA ouvre en 1927 dans une usine désaffectée de la poudrerie. Devient APC (Azote et produits chimiques) en 1967 puis AZF en 1983. Mais reste pour beaucoup de Toulousains l'ONIA. Pour cause: dans les années 50, c'est la plus grosse usine de Toulouse,

pourvoyeuse d'emplois et reconnue comme étant généreuse socialement. Au sud, la poudrerie poursuit son activité jusqu'à sa fermeture en 1973. Elle est démantelée jusqu'en 1976. Une quantité de nitrocellulose des ballastières est aussi brûlée dans ces années-là. L'ex-poudrerie devient une friche en marge de laquelle s'implantent Tolochimie, Sanofi...

Après la catastrophe du 21 septembre 2001, AZF, qui employait 470 personnes, ne rouvre pas. En 2004, Philippe Douste-Blazy, maire, lance le grand projet de Cancéropole, qui devient Oncopole et reçoit ses premiers patients mi-2014. 3 000 personnes y travaillent aujourd'hui. Début 2020, un téléphérique reliera l'hôpital à Rangueil et Paul-Sabatier en survolant la Garonne et une des ballastières.

J.-N. G.

## interview

22 JAN. 2017

### « IL NE FAUT PAS OUBLIER LES DANGERS DE LA DÉPOLLUTION »

Les représentants du comité de quartier Croix-de-Pierre sont parties prenantes du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), instance de concertation. Outre les ballastières, les habitants de ce secteur sont concernés par la présence de l'ex-SNPE, devenu Airbus Safran Launchers, sur l'île d'Empalot. Ce sera deux des dossiers débattus lors de l'assemblée générale du comité, jeudi prochain, à 20 heures, au CRIC, place de la Croix-de-Pierre.



Michel **Massou**,  
secrétaire général du  
comité de quartier  
Croix-de-Pierre

#### Quelle est votre réaction à la promesse de dépollution du Premier ministre ?

Cela me convient tout à fait. Simplement, il ne faut pas oublier les dangers de la dépollution, si on décide de le faire sur place, pour les occupants de l'Oncopole.

#### Quelles sont les solutions de dépollution qui étaient envisagées lors de la dernière réunion, en 2013, de l'instance de concertation ?

Les dernières informations montraient la possibilité de rendre inerte la nitrocellulose en la mélangeant avec du sable pour permettre éventuellement de la transporter. La promesse de la Direction générale de l'armement était ensuite de proposer un choix en le chiffrant. Il faudra en tout cas prendre des mesures efficaces pour mener à bien ce chantier qui pourrait être long et concomitant avec la fabrication du téléphérique qui passera au-dessus de la ballastière n° 1, la plus au nord. Une question subsiste aussi sur le tonnage à traiter. L'évaluation porte sur 5 000 tonnes de nitrocellulose. Au départ, on parlait de 46 000 tonnes. Et avec la vase et autre résidus, cela représente 120 000 tonnes à traiter. Je pense qu'on va avoir de grosses surprises.

#### Lors de la réunion de 2013, vous aviez relativisé le danger présenté par les ballastières...

À mon avis, tant que c'est sous l'eau, ça ne risque rien. Il y a un risque de dispersion en cas de crue de la Garonne. Les ballastières sont par ailleurs clôturées et surveillées. On peut prendre le temps de trouver la bonne solution de dépollution car une fois que ce sera lancé, il ne faut pas se tromper. Il faudrait une phase de test.

#### Les riverains que représente le comité de quartier Croix-de-Pierre sont-ils inquiets ?

Non. Du moment qu'il n'y a pas de risque en l'état actuel et pas de maisons à proximité. En revanche, l'Oncopole est plus concerné.

24 JAN. 2017

**SAINT-JEAN**

## Expositions entre esthétisme et ésotérisme

La galerie La Mosaïque a fait œuvre d'un vrai travail artistique en réunissant 2 artistes qui ne se connaissaient pas, Sophie Latron-Ruiz et Gom's, mais dont la démarche est très proche. Les 2 artistes proposent leurs univers ésotériques, fait d'un symbolisme personnel et imagitatif, servi par l'esthétisme. Il est donc difficile de déchiffrer chaque œuvre sans l'aide de l'artiste, mais aussi très facile d'en apprécier la beauté. Le propos des artistes reste de permettre à chacun sa propre interprétation. Sophie Latron-Ruiz montre une peinture à la fois abstraite, géométrique et symbolique. Un travail à l'acrylique rehaussé de laque, un travail élégant sur la matière, une utilisation de noirs profonds, fait de sobriété et de grande



Elus et artistes vendredi soir lors du vernissage de l'exposition.

précision. Cela peut aussi faire penser à de la marqueterie qui serait parsemée de symboles réinventés et mystérieux. Pour Gom's, l'utilisation géométrique est le cercle (ou le disque), d'où le titre de sa série : Pi. Un nombre d'or qu'elle utilise pour ses créations, sortent de vaisseaux spatiaux, contenant des codes, une écriture automati-

que imaginée, que nous devons déchiffrer. Sa matière, c'est la terre, patinée avec des pigments, qui apportent sérénité, harmonie et grâce. Là aussi, l'esthétisme joue un rôle peut-être aussi important que la forme.

*Exposition jusqu'au 1<sup>er</sup> février.  
Tous renseignements sur  
<http://apanet.fr>*

cantines scolaires

24 JAN. 2017

# Des parents réclament les bons produits promis en janvier



« Où sont les améliorations annoncées pour le mois de janvier ? » se demande une maman toulousaine qui a créé un blog sur la qualité des repas servis aux enfants des écoles maternelles et primaires/. Archives.

**l'essentiel**

Dans son blog, une maman toulousaine s'impatiente. Les produits de qualité promis dans les cantines scolaires des écoles ne sont pas arrivés. Une élue répond.

**D**u bon pain croustillant, fabriqué par des boulangers toulousains avec de la farine bio et livré tout frais dans les écoles maternelles et primaires des quartiers, du veau Label Rouge du Ségala ou du Gers, du bœuf BBC (Bleu Blanc Cœur) de la région, des œufs de plein air, des fromages à la coupe et non plus sous cellophane... Autant d'améliorations promises par la mairie que les parents du collectif « qualité Toulouse cantines » attendaient à la rentrée de janvier. Mais en ce début d'année, ces produits ne sont

pas arrivés dans les assiettes des écoliers. Cela n'a pas échappé à « la plume » du collectif, Christine Chabanette, dont le blog (<https://qualite-cantines-toulouse.com>), créé en 2016, reçoit, dit-elle, 1 600 visites par jour. Dans son dernier billet « En attendant des jours meilleurs », cette mère de famille fait l'état des lieux. Elle se demande si les promesses de la mairie n'ont pas

« gelé avec le froid ». « On s'interroge, on n'est pas tenus informés » explique Christine Chabanette, qui relate dans son billet l'impatience et l'incompréhension des parents. Cette maman, qui a aussi créé une page « Qualité Cantines Toulouse » sur facebook, a mené l'enquête après avoir constaté que « l'ancien

« Les choses avancent, mais à leur rythme » explique Martine Susset

pain, celui qui finit à la poubelle, était revenu, et que les nouveaux produits annoncés ne figuraient dans aucun menu des quatre semaines de janvier ». « J'ai envoyé un mail à la cuisine centrale. On m'a répondu que du retard avait été pris sur le marché du pain, et que les omelettes, les œufs de plein air et les fromages à la coupe, seraient au menu la semaine prochaine ». Confirmation de l'élu en charge de la

restauration scolaire, Martine Susset, avec qui le collectif de parents a rendez-vous jeudi. « Les choses avancent, mais à leur rythme », explique Martine Susset. Nous avons dû faire un appel d'offres auprès des boulangers de Toulouse. Je donnez les noms des artisans retenus jeudi. On devrait démarrer les

repères

33 000

**REPAS > quotidiens.** La cuisine centrale, installée à Basso Cambo fabrique et livre les repas des 203 écoles maternelles et primaires.

« Nous avons un contrat avec le chef étoilé Stéphane Tournié. Il partage son savoir-faire avec les équipes de la cuisine centrale et élabore une recette nouvelle chaque mois »

Martine Susset, élue toulousaine chargée de la restauration scolaire

livraisons de pain début février. Les œufs et fromages arrivent bien la semaine prochaine, le veau Label Rouge au début du mois et le bœuf au retour des vacances de février. Il faut laisser le temps aux éleveurs de produire la viande ». L'élu ne conteste pas que l'action du collectif Qualité Cantines Toulouse, créé après l'annonce de l'augmentation des tarifs à la rentrée 2015, participe à l'amélioration de la qualité des 33 000 repas quotidiens fabriqués par la cuisine centrale. « C'est une action citoyenne, mais il faut raison garder. Au départ ils étaient agressifs à notre égard. Les choses se sont bien apaisées » affirme l'élu. Comme la vérité sort de la bouche des enfants, l'avenir dira si les écoliers toulousains trouvent qu'ils « préfèrent manger à la cantine, avec les copains et les copines » comme dans la chanson de Carlos. **S.R.**

## ALERTE POLLUTION DE L'AIR À TOULOUSE

Un épisode de pollution de l'air aux particules en suspension (PM10) est prévu dès aujourd'hui sur le département de la Haute-Garonne. En cause l'accumulation des particules en suspension du fait d'une atmosphère très stable et d'un vent faible. Depuis plusieurs jours, les niveaux de particules en suspension dans l'air se maintiennent à des niveaux localement élevés sur la région. De plus, les nappes de pollution transportées sur le territoire national pourraient venir influencer la pollution émise localement. Pour lutter contre cet épisode de pollution, réduire les vitesses de tous les véhicules, ou privilégier le covoiturage et utiliser les transports en commun sont recommandés.

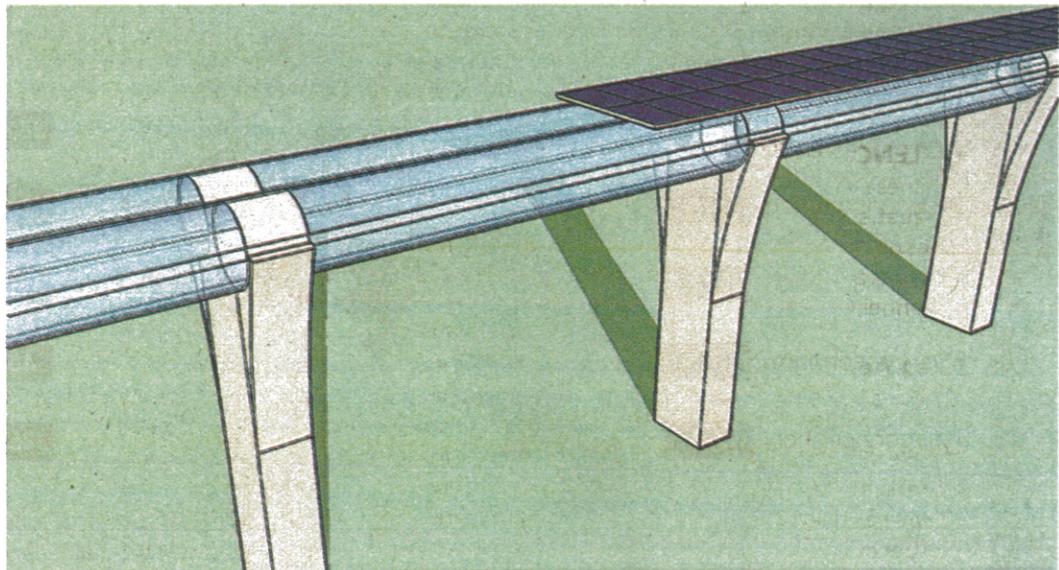
24 JAN. 2017

# HYPEROLOOP, LE TRAIN DU FUTUR À TRÈS GRANDE VITESSE, ATERRIT À FRANCAZAL

Le berceau de l'aviation militaire toulousaine va-t-il devenir la pépinière des transports du futur ? C'est en tout cas la volonté de Toulouse Métropole qui, en étroite collaboration avec l'Etat, a dédié l'ancienne zone de vie de la BA101 à la robotique, à la mobilité et aux transports intelligents, faisant des 38 hectares de la partie Sud de Francazal un de ses cinq territoires majeurs identifiés dans son schéma d'organisation économique. Ce matin, Jean-Luc Moudenc annoncera à la presse l'implantation à Francazal d'Hyperloop Transportation Technologies, l'une des sociétés américaines développant le projet de train

**Moudenc et Delga doivent annoncer aujourd'hui la venue d'Hyperloop à Toulouse-Francazal.**

Hyperloop à très très grande vitesse imaginé en Californie. Le président de la Métropole sera accompagné de Carole Delga, présidente de la région Occitanie, du préfet de région Pascal Mailhos et des deux cofondateurs d'Hyperloop TT, Dirk Ahlborn et Bibop Gresta. La société américaine s'implantera sur la zone de Francazal dédiée aux transports du futur. Et pourrait même y réaliser une piste d'essai. Après Easymile, société (filiale de Ligier et Promosoft) spécialisée dans le développement de véhicules autonomes (sans conducteur) et Autolib'



L'Hyperloop est une sorte de train à propulsion électromagnétique circulant sous basse pression dans un double tube aérien posé sur viaduc, à très grande vitesse, plus de 1 100 km par heure. Des projets sont envisagés pour relier San Francisco et Los Angeles en Californie, Lyon et Saint-Etienne en France./DR.

Concept, concepteur et fabricant de drones (petits avions sans pilote) installé sur la partie Nord concédée à la Sefta, le site de Francazal s'enrichit ainsi dans le domaine très spécialisé des transports du futur, qu'ils soient aériens ou au sol. L'Hyperloop marie justement l'aérien et le terrestre. Ce projet, sorte de train électromagnétique circulant sous basse pression (pour éviter la résistance de l'air) dans des tubes surélevés au-dessus du sol, utilise en fait des capsules circulant sur coussin d'air (pour éviter les frottements) dans le double tube. Elon Musk, le patron de Tesla (automobiles électriques) est à l'initiative, en 2013, du projet de train hyperrapide — plus de 1 100 km/h — qui reliera San Francisco et Los An-

geles en 30 minutes. Plusieurs sociétés travaillent au développement du concept. Hyperloop TT, start-up américaine lancée dès 2013 par Dirk Ahlborn, entrepreneur américain d'origine allemande, est notamment impliquée dans le Quay Valley, projet californien de ville du futur utilisant le dispositif Hyperloop sur un circuit de 8 km. Plusieurs autres projets sont à l'étude par d'autres sociétés, entre Bratislava, Vienne et Budapest, Montréal et Toronto, Los Angeles et Las Vegas, Lyon et Saint-Etienne, et même entre la Corse et la Sardaigne ! Alors que l'avionneur blagnacais ATR a installé cet été son centre de maintenance, et 80 emplois, sur Francazal, le site renoue aussi avec son passé militaire, le 1<sup>er</sup> RTP

devant accueillir à terme le pôle national des opérations aéroportées, dont les travaux sont bien avancés. La Ville de Cugnaux accompagnera la zone d'activités Sud avec espaces verts, équipements sportifs et services. La gouvernance des 165 ha concédés à la Sefta, autour de la piste d'atterrissage, au nord, est passée récemment du Canadien Lavalin (qui s'est séparé de tous les aéroports qu'il gérait en France) au groupe hexagonal Edeis, né d'un partenariat entre la société de participation Impact Holding et le fonds de pension Cyclad. Après avoir rêvé d'attirer, sans succès, un Hollywood sur Garonne, Francazal espère bien, avec le train du futur, avoir mis le cap sur un projet concret.

Philippe Emer

# LA DÉPÈCHE

D U M I D I

Nord-Est

24 JAN. 2017

## SAINT-JEAN L'UNION

Rose-Marie, Jean-Paul,  
Monique, ses enfants  
et leurs conjoints ;  
ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

### Madame Rosita POUGET

Ancienne Commerçante  
à l'Union

survenu à l'âge de 79 ans.  
La cérémonie religieuse sera  
célébrée le jeudi 26 Janvier 2017,  
à 14 heures, en l'église de Saint-  
Jean, suivie de l'inhumation au  
cimetière de Saint-Jean.

Le présent avis tient lieu de  
faire-part et de remerciements.

S'informer : PF Saint-Jeannaises  
Saint-Jean - Balma - tél. 05.61.35.04.05

## SAINT-JEAN (31) SAUVETERRE-DE- ROUERGUE (12)

M. Robert BOUSQUET,  
son époux ;  
ses enfants, ses petits-enfants  
et ses arrière-petits-enfants  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

### Madame Madeleine BOUSQUET

Dite "Mamie Mado"

survenu dans sa 83<sup>ème</sup> année.  
La cérémonie religieuse sera  
célébrée le mercredi 25 janvier  
2017, à 9 h 30, en l'église de  
Saint-Jean.

Le présent avis tient lieu de  
faire-part et de remerciements.

S'informer : PF Saint-Jeannaises  
Saint-Jean - Balma - tél. 05.61.35.04.05

25 JAN. 2017

LEGISLATIVES / 2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION

## «Une autre voie, à la gauche du PS, est nécessaire»

► L'essentiel

Serge Nicolo sera le candidat du PCF pour les élections législatives de juin. Âgé de 45 ans, il avait déjà été candidat pour les cantonales en 2015. Il répond à nos questions.



**Qu'est-ce qui a motivé votre choix ?**  
Ce dernier quinquennat a été marqué par les luttes sociales contre les lois Macron et El-Khomri. Les élections législatives doivent élire des représentants du peuple capables d'impulser des mesures sociales et d'être le moteur d'un changement radical. L'enjeu est là ! Quel que soit le résultat des présidentielles, il est indispensable de former un groupe à l'Assemblée Nationale composé de députés communistes.

**Quelles sont les grandes lignes de votre programme ?**  
Chaque année 60 à 70 milliards échappent au fisc (1 milliard pour la Haute-Garonne). Prendre le pouvoir sur la finance est une nécessité pour partager les richesses, améliorer les services publics, les transports et réinvestir dans l'économie et l'industrie pour une relance économique soucieuse des intérêts sociaux et

environnementaux. La France doit proposer un autre modèle européen axé sur la coopération des nations, contre l'austérité et pour les droits humains. Sortir de l'OTAN est l'une de nos exigences, on ne fait pas la guerre pour sortir de la guerre. La France se doit d'être une terre d'accueil en même temps qu'elle œuvre à la sécurité et la paix des peuples. C'est là une partie de notre programme La France en commun.

**Comment se déroulera votre campagne ?**

**Quelle alternative politique souhaitez-vous proposer aux électeurs ?**

Une autre voie, à la gauche du parti socialiste, est non seulement possible mais nécessaire. Je souhaite, avec les autres candidats désignés par le PCF, porter cette alternative. Nous nous engageons à combattre les politiques d'austérité et de démantèlement des services publics, de mettre fin au CICE et d'avoir une vraie action contre l'évasion fiscale. Il faut stopper les délocalisations, les licenciements boursiers et initier un renouveau industriel pour la France, avec comme levier d'action un pôle public de financement. Nous proposons de créer une sécurité sociale de l'emploi et d'encadrer les salaires pour améliorer le niveau de vie des Français. Au contraire des discours négatifs ou haineux, la France doit redevenir un pays de solidarité.

**Qui sera votre suppléante ?**  
Nicole Castillon, retraitée, qui a été conseillère municipale de 1995 à 2001 et maire adjointe de 2001 à 2008 de la commune de Saint-Jean, s'engage à mes côtés dans cette campagne...

*Recueilli par Emmanuel Haillot*

# LA DÉPÈCHE DU MIDI

Nord-Est

SAINT-JEAN

## Prochain conseil municipal

25 JAN. 2017

Le prochain conseil municipal se réunira lundi 30 janvier prochain, à 18 heures, à l'Espace Palumbo. Tous les Saint-Jean-nais peuvent y assister.

MONTRABÉ

## Le restaurant scolaire sera agrandi



Jacques Sebi a présenté ses vœux aux Montrabéens./Photo DDM

Venus nombreux à L'Accent, les Montrabéens ont assisté aux vœux de Jacques Sebi, maire de Montrabé. En présence de Gérard Bapt et des maires des communes voisines, il a évoqué les valeurs de la République et la défense de la laïcité : « Mon premier vœu pour 2017, c'est que cette valeur républicaine essentielle soit mieux intégrée, que l'on puisse enfin cultiver le bien vivre ensemble... » Jacques Sebi a souligné le mérite de la police municipale et notamment de Serge Curcuru, retraité depuis le 1<sup>er</sup> janvier, qu'il a remercié pour son dévouement. Pour 2017, aux écoles, priorité à l'extension et à la réhabilitation du restaurant scolaire, ainsi qu'au réaménagement

de la cour de la maternelle. Un nouvel ALAE sera construit en remplacement des préfabriqués à la Maternelle, avec 2 salles d'activités de 60 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup>. Autre projet : la restructuration du cœur du village, avec la création d'un jardin public en lieu et place des anciens ateliers municipaux. Sans oublier la réfection du chemin de Mireille, et le développement des déplacements en mode doux, le tout autofinancé grâce à une gestion saine des finances communales, donc sans augmentation d'impôts ni recours à l'emprunt.

Jacques Sebi a conclu en souhaitant « qu'en France la solidarité et une dynamique positive puissent s'installer ».

le fait du jour

## Transport du futur l'envol à Francazal

► L'essentiel

Nous l'annoncions en exclusivité dans notre édition d'hier : Hyperloop TT va monter son centre de recherche et développement et une piste d'essai d'1 km à Francazal.

Toulouse, capitale mondiale d'Airbus, veut désormais aussi associer son nom au transport terrestre intelligent. Avec la création de son centre de recherche et développement européen et d'une piste d'essai d'1 km de long à Francazal, Hyperloop Transportation Technologies (HTT), l'une des sociétés qui développent le concept de train magnétique ultrarapide (+ de 1 000 km/h) introduit par Elon Musk (le patron de Tesla et SpaceX) en 2013. Hier matin, une convention a été signée entre les deux dirigeants de la société californienne, Dirk Ahlborn et Bibop Gresta, le préfet de région Pascal Mailhos pour l'Etat, la présidente de la région Occitanie Carole Delga et le président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc. Ce document prévoit l'installation du centre de R & D

et de la piste d'essai qui doit permettre à un prototype toulousain de circuler en « lévitation magnétique » (c'est le terme breveté) d'ici « trois ou quatre ans », après un investissement de « 40 millions de dollars », selon Dirk Ahlborn. Avec une cinquantaine d'emplois à la clé. Ce transport du futur est « intermédiaire entre le train et l'avion », explique le cofondateur d'HTT en 2013, grand colosse portant costume sombre sans cravate et tennis noires, « des capsules avec passagers ou marchandises circulent à la vitesse du son dans un tuyau en acier en créant un vide dans le tube, qui efface toute résistance de l'air. La propulsion provient d'énergies renouvelables, d'où des coûts limités ».

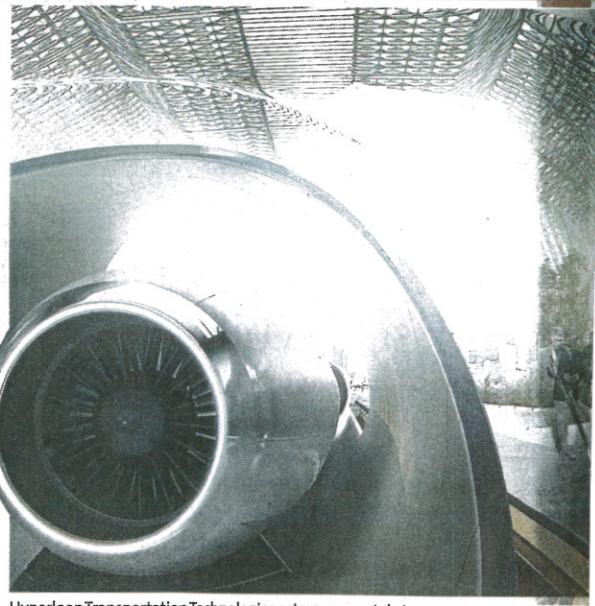
Bibop Gresta, cofondateur d'HTT, ludion mince et barbu portant lui aussi costume sombre mais avec cravate jaune et baskets blanches, explique pourquoi ils choisissent Toulouse pour s'implanter : « C'est un pôle technologique majeur, avec une histoire liée à l'innova-

tion, le choix est naturel et évident ». Son compère complète en évoquant la naissance de l'aviation, « sans oublier le foie gras ». Mais plus sérieusement, HTT envisage aussi d'implanter à Francazal la Hyperloop Academy, plate-forme de relation avec les universités et les labos de recherche, ainsi qu'un incubateur de start-up travaillant sur des technologies connexes à Hyperloop et un centre de démonstration, vitrine du projet. Le tout devrait prendre place dans et autour du bâtiment de l'ancien mess de la base de vie de la BA 101, au sud du site de Francazal.

La partie aérodrome, au nord, avec ses hangars, dont l'un accueille la maintenance d'ATR, reste concédée par l'Etat pour 45 ans à la Sefta. La piste d'essai longera la voie royale, route qui desservait la zone, désormais dédiée, avec Easy Miles, concepteur de véhicules autonomes, aux transports du futur.

Philippe Emery

Une convention a été signée hier entre l'Etat, la Région, la Métropole et Hyperloop TT.



Hyperloop Transportation Technologies est un concept de transport par tube entre le train et l'avion./Image de synthèse Agence François Leclercq

### QUELLE CRÉDIBILITÉ POUR LE PROJET ?

Certaines mauvaises langues évoquent un projet de science-fiction qui flotterait quelque peu en « lévitation magnétique », reprenant le terme, breveté, sur lequel repose Hyperloop. Et d'évoquer l'expérience avortée du « Hollywood-sur-Garonne » envisagé un temps à Francazal. Une première différence réside dans le soutien affiché par l'Etat, la Région et la Métropole. Avec même des aides publiques à la clé, ce qui n'a jamais été le cas des studios précédents. Les très communicants dirigeants d'Hyperloop TT peuvent-ils être accusés de venir à la pêche aux subventions ? « L'argent est le dernier de nos soucis », se défend Dirk Ahlborn, qui affirme vouloir investir 40 millions de dollars sur 3 ou 4 ans sur le site toulousain : « C'est le pôle de compétences et de matière grise qui nous a attirés à Toulouse, berceau de l'aéronautique ». Les pouvoirs publics donnent de la crédibilité à HTT, qui n'est qu'une des sociétés développant ce transport du futur (avec le Californien Hyperloop One, le Canadien Transpod, associé à un architecte toulousain, David Rechatin), mais « HTT apporte aussi de la crédibilité au pôle toulousain du transport intelligent », confirme Jean-Luc Maté, patron du cluster régional, qui vient de signer un partenariat avec Oslo, Barcelone et Montréal, villes leaders mondiales sur le transport intelligent.

Ph. E.

# LA DÉPÈCHE DU MIDI

Nord-Est

25 JAN. 2017

## repères

50

**EMPLOIS > salariés.** C'est ce qu'annonce Hyperloop TT pour son centre de R&D de Francacazal. La société l'utile surtout des collaborations rémunérées par échange de stock-options contre travail. 40 millions d'€ seraient investis sur site.

« L'idée de relier Toulouse et Montpellier en une demi-heure nous séduit ».

Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole

## MODE D'EMPLOI : L'HYPERLOOP À LA LOUPE

Hyperloop, comment ça marche ? Le principe de départ est le même pour les différentes sociétés concurrentes sur ce marché en plein devenir, même si chaque entreprise y apporte ses variantes, issues de son savoir-faire et de ses recherches, partenariats et brevets. Au cœur de l'activité de HTT, Hyperloop™ est un concept de transport par tubes permettant aussi bien des déplacements urbains que des connexions intermétropolitaines. Au départ, il y a deux tubes d'acier posés sur un viaduc et dans lesquels circulent des capsules transportant les voyageurs (ou de la marchandise) au-dessus du sol à une vitesse pouvant atteindre celle d'un avion, presque la vitesse du son, grâce à la mise sous basse pression de l'air à l'avant des capsules, évitant tout frottement. La

capsule se déplace sur une sorte de tapis ou de coussin d'air, comme flottant dans le tube hermétiquement fermé. À l'intérieur de la capsule, « des fenêtres virtuelles innovantes utilisant une technologie Eye-Tracking créent une vue extérieure virtuelle réaliste pour les passagers », destinées à éviter toute claustrophobie. Des applications d'amortissement de mouvement, limitant l'accélération à la « sensation équivalente à une voiture de sport », et la décélération « plus douce qu'un avion rendent l'expérience du passager confortable et agréable », assure Hyperloop TT. La propulsion est générée par une nouvelle technique dite de « levitation magnétique passive » (MagLev) appelée Inductrack, pour laquelle HTT a conclu un accord exclusif d'utilisation avec

le Lawrence Livermore National Laboratory. Cette technologie s'appuie sur Halbach Array, un système breveté d'aimants qui génèrent la propulsion, l'énergie et la levitation nécessaire, avec un besoin en électricité très inférieur à celui des précédents MagLev similaires, toujours utilisés. L'emploi de sources d'énergies renouvelables et d'un système de freinage récupérant l'énergie cinétique permettra à Hyperloop™ de produire plus d'énergie qu'il n'en consommera », selon la société. HTT, qui compte seulement 30 salariés en Californie, travaille en partenariat avec une équipe de plus de 600 professionnels qui sont rémunérés en parts de la société (stock-options). Des centres ont été créés en Espagne, en Slovaquie et dans les Emirats.

Ph. E.

## Hyperloop TT : des capsules à plus de 1000 km/h

Le projet futuriste sera étudié dans le centre de R&D de Toulouse-Francacazal et sur une piste d'essai d'un kilomètre de long

Les « capsules » circulent dans un tube d'acier sous vide. A l'intérieur, des fenêtres installées rendent l'expérience du passager confortable.



### La piste d'essai

Elle longera le centre de R&D sur la partie sud de Francacazal, dédiée aux transports du futur



\*estimation

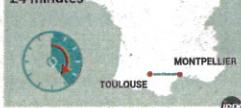
Panneaux solaires permettant de faire fonctionner le système

### La propulsion

La capsule repose sur des coussins d'air pressurisés qui permettent de limiter les frottements



Exemple d'un trajet Toulouse-Montpellier : 24 minutes\*



Sources et Images : Hyperloop TT, Tesla, SpaceX

## réactions

### « WE WANT A FRENCH SILICON VALLEY IN OCCITANIE »

**Carole Delga, présidente de la région Occitanie Pyrénées/Méditerranée**

Welcome hyperloop in Occitanie. We want a french Silicon Valley in Occitanie. Nous avons la volonté que notre région soit la région de l'innovation. Déjà, nous consacrons 3,8 % de notre PIB à la recherche et au développement, ce qui fait de nous la première région de France en la matière, avec 15 pôles de compétences (le plus grand nombre en France), 30 000 chercheurs et deux métropoles French Tech (Toulouse et Montpellier). L'idée de les relier en 24 minutes est pour l'instant au stade du rêve, il est trop tôt pour parler d'échéance et de coût. La venue d'Hyperloop à Francacazal contribue à notre spécificité régionale en matière de transports du futur, alors que 120 000 personnes y travaillent déjà dans les transports intelligents. La Région soutiendra ce projet de R & D par un contrat d'appui. Le projet n'est pas encore déposé mais on envisage 1 à 5 millions d'euros, selon le projet immobilier qui sera aidé.

**Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole**

Quel bonheur de voir la Californie s'implanter à Toulouse, développer son centre de R & D à Francacazal, en pleine reconversion. Toulouse a été repérée par vous (Hyperloop TT) comme l'une des métropoles les plus dynamiques d'Europe et la plus dynamique de France, qui a créé 150 000 emplois en 20 ans, qui est liée, aussi, à l'histoire de l'aviation et de ses grands noms : Clément Ader, Latécoère, Concorde, l'A380, et qui est désormais la capitale mondiale d'Airbus. L'idée de relier Montpellier à Toulouse en moins d'une demi-heure nous séduit. La Métropole sera l'aménageur de la zone d'activités

**Pascal Mailhos, préfet de région Occitanie**

Le protocole que nous allons signer ouvre la voie à l'implantation en France d'une piste prototype de ce transport du futur et de deux centres d'innovation. L'Etat a déjà engagé deux milliards d'euros dans la région sur l'innovation d'avenir. 15 millions seront mobilisés sur le projet Hyperloop à Francacazal au travers de crédits recherche et d'un programme investissement d'avenir. L'Etat met à disposition l'emprise nécessaire (sur la partie Sud du site) et s'engage à des procédures administratives rapides pour l'obtention des crédits.

**Alain Chaléon, maire de Cugnaux**

Après le centre de maintenance d'ATR, voici un second signal pour Francacazal avec Hyperloop, transport du futur. Nous travaillerons à l'aménagement de la zone pour qu'elle soit vivante aussi le soir (services, équipement).

Propos recueillis par Philippe Emery

# La vignette anti-pollution passera-t-elle par Toulouse ?

25 JAN. 2017

**l'essentiel ▶** Alors que les villes de Paris, Grenoble ou encore Lyon sont déjà soumises au nouveau concept de circulation restreinte, la pastille écologique devrait se généraliser.

Les bulletins quotidiens de l'observatoire régional de l'air (Oramip), ne vous ont sans doute pas échappé. Ces derniers jours encore, comme tous les hivers, la pollution aux microparticules pourrit l'atmosphère de l'agglomération toulousaine. Pour l'instant, la parade se borne à de simples alertes d'information et les mesures de restriction de la circulation ne nous touchent pas. Mais le nouveau dispositif qui oblige depuis le mois de janvier les automobilistes parisiens, lyonnais ou grenoblois (depuis novembre) à arborer une pastille écologique, également appelée vignette pollution Crit'Air, pourrait, si la préfecture le décide, arriver dans la Ville rose comme dans 25 agglomérations françaises. L'objectif des pouvoirs publics est de classer les véhicules en fonction de leurs niveaux d'émissions polluantes pour imposer un nouveau système de circulation restreinte plus efficace que le système actuel de circulation alternée entre les véhicules équipés de plaques minéralogiques paires ou impaires.

## La chasse aux pauvres ?

À Paris, par exemple, depuis lundi, seuls les véhicules dotés de vignettes pollution de catégorie 1 à 4 sont autorisés à circuler. À Lyon, ce sont les véhicules équipés de vignettes de catégorie 1 à 3 sur les six catégories de couleurs qui ont été définies. La pastille verte Crit'Air est réservée aux véhicules à zéro émissions moteur, 100 % électrique et hydrogène. La violette (catégorie 1) est réservée aux véhicules essence ou hybrides commercialisés depuis le 1er janvier 2011 (tous les véhicules diesel en sont dérogés, mais les plus récents). La jaune (2) re-



Les pastilles de couleur ont déjà débarqué à Paris, Lyon et Grenoble. À quand notre tour ? / DR

groupe les véhicules essence ou hybrides (de 2006 à 2010) et les diesels lancés à partir du 1er janvier 2011. Cette catégorie représente 23 % des voitures particulières selon les chiffres du ministère de l'Environnement. La pastille orange (3) est réservée aux véhicules essence ou hybrides lancés entre 1997 et 2005, et les diesels de 2006 à 2010. Cette catégorie représente 43 % des voitures particulières. La pastille de couleur marron (4) est réservée aux diesels lancés entre 2001 et 2005, enfin la pastille de couleur grise (5) correspond

aux véhicules diesel lancés entre 1997 et 2000. Ce sont ceux qui ont été interdits de circulation à Paris. Ce sont aussi les plus pénalisés et qui représentent 6 % des voitures particulières.... À terme, les fameuses pastilles pourraient aussi servir à réservier plus de places de stationnement en centre-ville aux véhicules propres et décourager l'accès aux véhicules les plus polluants au profit des transports en commun. Une sélection qui, pour certains, s'apparente aussi à la chasse aux pauvres...

Gilles-R. Souillés

## ET L'ABAISSEMENT DE LA VITESSE ?

Dans le cadre de l'actualisation du plan de protection de l'agglomération toulousaine, l'ORAMIP a procédé à une évaluation de la pollution si était mise en œuvre l'abaissement de la vitesse de circulation de 130 à 110 km/h et de 110 à 90 km/h, selon les axes. Pour l'ensemble des axes routiers concernés par cette mesure d'abaissement, la quantité totale d'émission d'oxydes azote (NOx) augmente de 26 % à l'horizon 2020 si la mise en place de cette action d'abaissement de la vitesse n'est pas mise en œuvre. L'écart d'émission est moins important pour les particules en suspension (PM10) et les particules fines (PM2.5) avec respectivement 4 % et 6 % d'émission en plus sans la mise en œuvre de l'abaissement de la vitesse.

## VILLES > Pastille écologique.

Outre Paris, Grenoble et Lyon qui l'ont déjà adoptée, 22 autres aglos couvertes par un plan de protection de l'atmosphère pourrait passer à la pastille écologique : Avignon, Béthune, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Douai-Lens, Lille, Marseille-Aix-en-Provence, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pointe-à-Pitre-Les-Abymes, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Valenciennes.

## repères

25

68

**EUROS > amende.** Tout contrevenant risque une amende de 68 euros (135 euros pour un poids lourd), 45 euros, si c'est payé immédiatement.

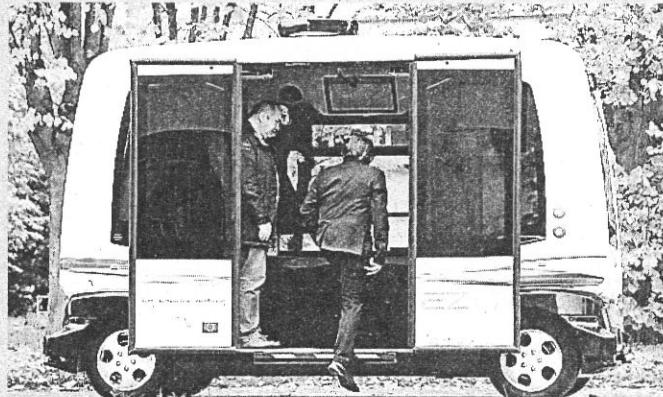
25 JAN. 2017

## grand toulouse

innovation

### La navette sans chauffeur expérimentée

La start-up toulousaine Easy Mile continue les tests de ses véhicules autonomes EZ10 sur la base de Francazal. Et à Paris, la RATP l'expérimente entre les gares de Lyon et d'Austerlitz. Le EZ10 est le premier véhicule électrique sans chauffeur au monde. Dédié au transport dans les campus, centre-ville, business park ou encore aéroports, il est capable de transporter jusqu'à 12 passagers, à une vitesse maximale de 10 km/h. Tandis que le constructeur automobile Ligier fabrique les véhicules en Auvergne, la société Easy Mile gère le système de guidage. « Ce véhicule n'a besoin d'aucun système électrique au sol car il suit



La navette en phase de test à Francazal./Archives DDM, Xavier de Fenoyl

une ligne virtuelle préalablement établie » explique Marion Lheritier, de la société Easy-Mile. Le minibus est équipé de capteurs et lasers lui permettant non seulement de suivre

une trajectoire et de connaître sa position mais aussi d'être capable de s'adapter aux interactions extérieures.

Sur le site de Francazal, les nouveaux véhicules sont testés

avant d'être mis en service. « Il y a aussi un travail qui est fait sur l'amélioration de leurs capacités concernant la vitesse et la détection d'obstacles » souligne Marion Lheritier. Déjà en circulation en Australie, au Japon, en Norvège, et aux États-Unis, deux véhicules viennent d'être lancés à Paris sur le pont Charles de Gaulle. « Ces véhicules ont été conçus pour répondre à la problématique des smart cities » explique Marion Lheritier. En faisant le lien entre les stations de transports en commun et la destination finale, ce projet vise, à terme, « une baisse de l'utilisation des véhicules personnels ».

Marine Jourdan

transports

25 JAN. 2017

## Plan de déplacements urbains: le «oui mais» du Département

Réunis en assemblée hier, les élus du conseil départemental ont voté un avis favorable, assortis de réserves, au Plan de déplacements urbains programmé pour 2020-2030 par le syndicat des transports en commun, le SMTC-Tisséo. Le « PDU » est la planification de toutes les grandes infrastructures de transports pour l'agglomération toulousaine. Il contient notamment le projet de 3e ligne de métro et fait l'objet en ce moment d'une consultation auprès des personnes publiques.

Les élus départementaux disent tout d'abord leur satisfaction de voir la 3e ligne relier Colomiers à Labège-La Cadène, un tracé qui dessert la première couronne, ce qui n'était pas prévu dans une version initiale. De même pour eux est acquis le prolongement entre la ligne B jusqu'à la future station INPT de la 3e ligne. Ce sont les deux



Le Département est satisfait par une 3e ligne qui dessert la périphérie

points les plus importants de l'avis, souligne-t-on au conseil départemental. Enfin, les élus approuvent la desserte de la périphérie par les bus rapides Linéo.

Plusieurs réserves sont cepen-

dant formulées. « L'offre de transports s'appuie essentiellement sur la 3e ligne », expose la délibération, d'où le sentiment d'un plan qui se « focalise sur le pôle urbain toulousain ».

Le financement d'un PDU à

### ÉTUDE SUR LE TRAFIC DU PÉRIPH

Les élus du conseil départemental, opposition comprise, ont voté la participation de la collectivité à l'étude sur le trafic du périphérique, étude « multimodale » qui ne comporte pas de référence à la seconde rocade voulue par Jean-Luc Moudenc. Le président du Département avait dit son opposition à ce projet. L'étude de 3 M€ est cofinancée par l'Etat, la Région, la Métropole, le Département et le SMTC-Tisséo.

3,8 milliards d'euros reste par ailleurs à préciser, selon la collectivité qui juge aussi que le développement des transports alternatifs à la voiture est « moins ambitieux » que dans le PDU de 2012.

J.-N. G

SAINT-JEAN

26 JAN. 2017

## Réception citoyenne pour Irène Frachon

Cinq ans après y avoir animé une réunion d'information destinée aux familles des victimes du Médiator, Irène Frachon redécouvrait Saint-Jean samedi dernier. Avant la projection du film *La Fille de Brest*, à Castelmaurou, elle a répondu à l'invitation du maire Marie-Dominique Vézian et du député Gérard Bapt, entourés de maires des communes voisines. « Sans le rôle essentiel et l'engagement de Gérard Bapt, le scandale du Médiator risquait de faire pschitt ! Le combat continue plus que jamais car il faut tordre le cou aux pharmacos délinquants » a confié Irène Frachon. Dans les salons de l'Es-



Irène Frachon, Danielle Ribeira, le député et divers maires du secteur.

pace Victor-Hugo où avait lieu la réception se trouvait aussi Danielle Ribeira, première victime du Médiator à se faire connaître : « En 2010, les médecins m'avaient opéré au départ pour des

troubles d'origine rhumatisante ! » dit-elle encore désabusée. Marie-Dominique Vézian a souligné : « Je salue la personnalité d'Irène Frachon humble, forte, sympathique mais avant tout

courageuse pour s'être dressée contre l'industrie pharmaceutique ». Gérard Bapt a rajouté : « Je pense qu'une personnalité comme la sienne honore tous les citoyens qui s'engagent pour de justes causes ainsi que des acteurs du monde de la santé au service quotidien de leurs patients. Des propos accueillis par les applaudissements des invités et des maires présents : Jacques Mazeau (Saint-Geniès) ; Claude Marin (Saint-Loup Cammas) ; Brigitte Galy (Bazus) Sabine Geil-Gomez (Pechbonnieu) ; Jacques Sébi (Montrabé) était représenté par son adjoint Serge Candela.

# Aujourd'hui en France

24 HEURES

26 JAN. 2017



LP/FRANCK LAGIER

Jacques Sénant, directeur de Colas à Limoges, et Carole Cheucle, directrice générale adjointe de Limoges Métropole, ont tissé une collaboration pour tester un nouveau revêtement routier à base de porcelaine inutilisable.

## A Limoges, les voitures roulent sur de la porcelaine

Mêlé au bitume, ce matériau réfléchit la lumière des phares et permet de baisser l'éclairage des routes.



NOUVELLE-

AQUITAINE

HAUTE-VIENNE

**CE N'EST POUR L'INSTANT**  
qu'un test. La société Colas, après des années de recherche, a créé un enrobé composé à 30 % de... porcelaine. Sans le savoir, à Limoges (Haute-Vienne), les automobilistes roulent sur des morceaux d'assiettes et de plats inutilisables, provenant des grandes manufactures comme Bernardaud ou Haviland...

Cet enrobé d'un nouveau genre a servi il y a neuf mois à la réfection d'une chaussée sur 100 m, en plein cœur de la ville, avenue du Midi. « Ce revêtement a été étudié en laboratoire, précise Jacques Sénant, directeur de Colas à Limoges. Mais depuis neuf mois, le procédé est donc

testé sur route. On veut savoir si la chaussée est rendue plus glissante au fil du temps. »

Une autre artère au nord de Limoges sera prochainement rénovée sur 5 000 m avec le même procédé. Matin et soir, éclairée par les phares des voitures, la chaussée est comme couverte d'un fin halo de lumière lui donnant un caractère unique. Pour Carole Cheucle, directrice générale adjointe de la communauté d'agglomération Limoges Métropole, ce procédé présente un triple avantage : « C'est sécurisant pour les automobilistes, écologique car on recycle des matériaux inutilisés. Et c'est économique : nous allons pouvoir baisser l'intensité de l'éclairage. » Et réaliser ainsi une économie d'énergie de l'ordre de 50 % !

FRANCK LAGIER

26 JAN. 2017

## SOCIÉTÉ

@le\_Parisien

# Les additifs suspects chassés des rayons

**CONSOMMATION** Sous la pression des clients, les enseignes bannissent les composants controversés : OGM, pesticides, colorants... Dernier en date, Système U annonce aujourd'hui proscire 90 substances.

PAR FRÉDÉRIC MOUCHON

**SELS D'ALUMINIUM**, huile de palme, aspartame, phthalates, bisphénol, glyphosate... La plupart des consommateurs ont désormais un réflexe de défiance lorsqu'ils repèrent l'une de ces substances dans leur déodorant, gâteau ou soda préférés. Parce que « le client est roi », la grande distribution a donc décidé de faire la chasse aux produits chimiques dans ses rayons, et elle compte bien le faire savoir. Le réseau U, qui regroupe 1 550 magasins en France, annoncera ce matin avoir supprimé dans plus de 6 000 de ses produits maison près de 90 substances controversées. Le géant de la distribution en dressera la liste : bifenthrine, BHT, clorpyralid, fenamidine... Derrière ces noms se cachent des insecticides, des pesticides, des colorants, des conservateurs...

### FINI L'ASPARTAME DANS LE SODA ET L'HUILE DE PALME DANS LA PÂTE À TARTINER

Cette démarche, Système U l'a engagée il y a cinq ans quand il a compris que les consommateurs avaient « perdu confiance dans la qualité des produits alimentaires ». « Notre but n'est pas de détourner l'opprobre sur telle ou telle substance, explique Thierry Desouches, porte-parole de Système U. Nous savons que certains produits posent question à nos clients. Alors quand on peut leur proposer des solutions alternatives, on le fait. »

Finie donc l'aspartame dans le soda de la marque distributeur : Système U l'a remplacé par d'autres édulcorants comme la stévia. Pas d'huile de palme dans la pâte à tartiner maison mais de l'huile végétale plus écologique. Quant au phénolxyéthanol utilisé pour ses propriétés d'agent de conservation mais allergène re-



**NOTRE BUT N'EST PAS DE JETER L'OPPROBRE SUR TEL OU TEL INGRÉDIENT, MAIS QUAND ON PEUT PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES, ON LE FAIT**

THIERRY DESOUCHES, PORTE-PAROLE DE SYSTÈME U

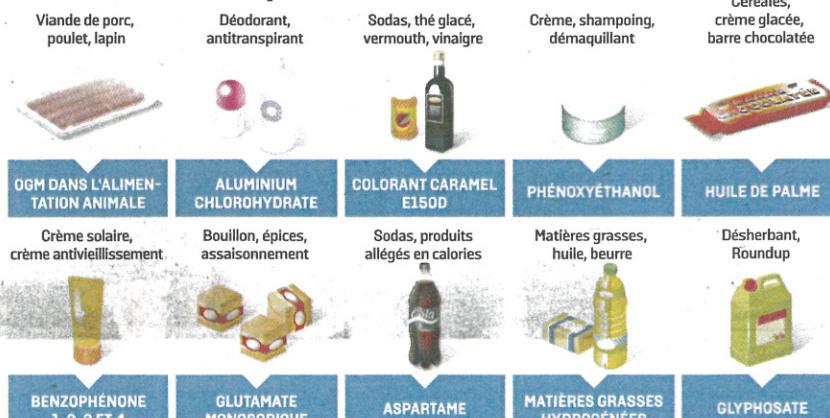
connu, aucun produit cosmétique de la marque n'en contient.

Système U n'est pas la seule enseigne à miser sur le sans-paraben, sans-bisphénol, etc. Dès 1999, Carrefour a supprimé les OGM de tous les produits de sa marque. En 2005, l'enseigne a éliminé 58 des additifs les plus contestés. Gamme sans gluten, poulet et porc sans traitement antibiotique, brocolis et tomates sans herbicides... Année après année, elle s'est adaptée aux demandes des consommateurs.

« Quand il y a polémique autour d'un produit, c'est qu'il y a suffisamment de données scientifiques montrant que cette substance pose question, souligne le chimiste toxicologue André Ciccolella, président du réseau Environnement Santé. Que la grande distribution prenne les devants sans attendre un changement de réglementation me semble une bonne chose. »

« Traviller à la substitution des substances controversées dans nos produits est devenu une préoccupation majeure, assure Émilie Tafournel, directrice qualité à la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) qui regroupe cinquante enseignes de la grande distribution. Comme les consommateurs nous demandent en priorité des produits locaux et naturels, la place consacrée dans nos rayons aux produits bio, sans OGM ou sans paraben, ne cesse d'augmenter. »

## Les substances chimiques en cause



L'INFOGRAPHIE : TH SOURCE : MAGASINS U



Patrice Halimi.

**METTRE EN AVANT DES PRODUITS PLUS SAINS DANS SES RAYONS DEVIENT UN ARGUMENT COMMERCIAL MAJEUR**

**LE DOCTEUR** Patrice Halimi est secrétaire général de l'Association santé environnement France (Asef) qui rassemble 2 500 médecins.

**QUE PENSEZ-VOUS** de l'initiative de Système U de supprimer 90 substances controversées de 6 000 de ses produits ?

**PATRICE HALIMI.** C'est la démonstration que les consommateurs ont gagné. Il y a dix ans, aucun supermarché n'avait de rayon bio. Aujourd'hui, ils en ont tous. Et ce n'est plus un truc de bobos. Les clients sont de mieux en mieux informés et exigent des produits plus sains.

Comment réagissent les industriels ?

Ceux qui ne s'adaptent pas ris-

quent la mort de leur produit. Prenez les biberons au bisphénol A (BPA). Au début, on nous disait que c'était impossible de s'en passer. Mais sous la pression des consommateurs, on voit aujourd'hui des produits garantis sans BPA partout. Avant même que la réglementation ne l'interdise, ce sont les mamans qui ont tué le bisphénol A. Et si demain les clients se mettent à acheter moins de Nutella à cause de l'huile de palme, la marque sera bien obligée d'y renoncer à plus ou moins long terme.

C'est donc juste une question d'offre et de demande ?

Mettre en avant des produits plus sains dans ses rayons devient un argument commercial majeur. C'est pourquoi nous

avons conclu un partenariat avec Leroy Merlin pour supprimer certains produits chimiques de leurs articles. En contrepartie, nous acceptons qu'ils apposent notre logo sur l'étiquette. Nous faisons la même chose avec la valise premier âge proposée aux mamans à la maternité. Pour qu'elles ne se retrouvent pas avec des couches-culottes, des lingettes ou des petits pots contenant des perturbateurs endocriniens, nous avons conçu un sac contenant seulement des produits bio. Au début, nous ne fournissions que les maternités des Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui, nous croulons sous les demandes de cliniques à Lyon, à Paris...

PROPOS RECUEILLIS PAR F.M.

## VOIX EXPRESS



Jennifer Tram  
21 ans, éducatrice  
ST-QUENTIN-EN-YVELINES (78)



Jeanette Khalfaoui  
79 ans, retraitée  
FRANCONVILLE (95)



Delphin Ousou  
46 ans, agent de sécurité  
MULHOUSE (68)



Raïssa Rouissi  
25 ans, business developer  
COLOMBES (92)



Jonathan Gianni  
25 ans, étudiant  
TAVERNY (95)

## REGARDEZ-VOUS LA COMPOSITION DES PRODUITS ?

PROPOS RECUEILLIS PAR FANNY DELPORTE

**Oui.** J'ai des problèmes de peau, donc je sais que je peux être particulièrement sensible à certains composants dans les produits cosmétiques comme le mascara. Par le passé, j'ai déjà eu des surprises avec des produits de premier prix alors je compare toujours les marques en fonction de cela.

**Presque jamais.** Pourtant, tout nous fait peur aujourd'hui dans les produits. Je repère l'huile de palme ou d'autres choses comme ça. Je fabrique d'ailleurs mon propre déodorant depuis des années et je ne mange plus de saumon, même bio, alors que j'adore ça, car on n'est jamais sûr de la provenance.

**Oui, quand c'est nouveau.** Car j'achète toujours les mêmes produits. Parce que je connais bien leur composition justement. J'achète toujours la même sauce tomate, par exemple ! Pareil pour les morceaux de viande. Parfois, cela coûte plus cher, mais je n'hésite pas à mettre le prix.

**Parfois.** Notamment pour les cosmétiques que j'achète en grande surface. Je trouve que d'une manière générale la composition n'est pas lisible. Il y a des mots qu'on ne comprend pas. Je sais qu'il faut éviter les sulfates dans le shampoing, par exemple, mais je ne sais pas forcément pourquoi.

**Jamais.** Je ne vois pas l'intérêt. Si c'est un produit qui me plaît, je l'achète sans réfléchir. De toute façon, j'ai déjà des problèmes de santé, alors à quoi bon ? Ma seule exception, c'est la viande parce que j'en mange vraiment à chaque repas : je regarde surtout si elle provient de France.

## actualité

26 JAN. 2017

consommation/santé

### Du désherbant et des produits toxiques dans les couches-culottes !

[l'essentiel]

Perturbateurs endocrinien et substances neurotoxiques en faible quantité font partie de la composition de certaines marques de couches, selon une enquête du magazine 60 millions de consommateurs.

**D**u désherbant et de la dioxine dans des couches pour les bébés : c'est le résultat stupéfiant d'une enquête de 60 millions de consommateurs. Dans son magazine paru le 24 janvier, l'association met en évidence les résultats de l'analyse de douze références de couches-culottes\* parmi les plus « représentatives du marché ». Dix d'entre elles contiennent au moins une substance indésirable. Des composés organiques volatils, comme le toluène et le styrène sont présents dans neuf des produits testés. Irritations de la peau, des muqueuses ou du système pulmonaire sont attribuées à cette catégorie de polluants. Les teneurs sont inférieures aux seuils réglementaires, mais ils ont été définis en cas d'inhalation. « Il n'y a pas aujourd'hui d'évaluation du risque pour le cas des couches appliquées directement sur la peau toute la journée », souligne Victoire N'Sondé, auteure de l'enquête.

Dans les « Baby Dry » de Pam-



Selon une enquête de 60 millions de consommateurs, les couches pour bébé contiennent des substances toxiques. / Photo DDM, illustration

pers, on retrouve, hormis des traces de deux pesticides classés cancérogènes possibles, des dioxines et furanes, soupçonnés de perturber le système hormonal, selon l'analyse de 60 millions de consommateurs. Seules deux références ne contenaient aucune des substances recherchées : la marque distributeur E. Leclerc, et les « Love and Green », « seule couche écologique de l'essai qui réussit son pari », indique le magazine. En revanche, certaines références estampillées « écologiques », contiennent plus de produits toxiques que leur pendant con-

ventionnel. C'est notamment le cas chez Carrefour et E. Leclerc.

#### « Le principe de précaution doit prévaloir »

Du glyphosate, un herbicide présent notamment dans le célèbre RoundUp, et classé comme « probablement cancérogène » chez l'homme par l'Organisation mondiale de la santé, a été retrouvé dans les couches de la marque Carrefour, pourtant étiquetées « Eco Planet ». Le distributeur a réagi, indiquant que l'ensemble de ses couches « respectait scrupuleusement la réglementation en vigueur ».

« Les couches bébés peuvent être utilisées en toute sécurité », ont assuré mardi les fabricants, par le biais de leur syndicat professionnel Group'Hygiène. « Ce qui est détecté dans des conditions expérimentales très lointaines des conditions d'utilisation réelles, ce sont des traces infinitésimales, pouvant être jusqu'à quelques millions de fois plus faibles qu'une dose tolérable », assure le docteur François Hubert, un toxicologue cité par Group'Hygiène. Ces substances sont présentes « à l'état de résidus », et « en des-

sous des seuils fixés par la réglementation », quand ils existent. Mais les nourrissons étant « particulièrement sensibles aux substances toxiques, le principe de précaution doit prévaloir », argue le magazine, qui réclame un renforcement de la réglementation, des contrôles plus stricts, et l'étiquetage systématique de la composition.

« Les bons résultats de deux marques de notre échantillonage montrent que cet objectif est atteignable », ajoute 60 millions de consommateurs.

Les couches-culottes sont essentiellement composées de cellulose, une fibre issue du bois, d'un film et gel absorbant en matière plastique. Les substances toxiques pourraient donc provenir des solvants et procédés chimiques employés lors de la fabrication, des produits servants à blanchir la cellulose ou encore des pesticides utilisés pour cultiver les céréales dont est issu l'amidon présent dans certains modèles, précise le magazine.

\*Les résultats des références analysées ont été classés de « bon » à « très insuffisant »

Bon : Mots d'enfants (Marque Re-père E. Leclerc), Love & Green écologique

Insuffisant : Toujours (Lidl), Mots d'enfants écologique (Marque Re-père E. Leclerc), Naty by Nature Babycare, Pampers Active Fit, Carrefour Baby, Pampers premium protection, Pommette Agility Dry (Intermarché), Pampers Simply Dry

Très insuffisant : Carrefour Baby Eco planet, Pampers Baby Dry

27 JAN. 2017

**SAINT-JEAN**

## Soirée crêpes et jeux dès 19 heures

Une soirée jeux et crêpes party est proposée ce soir, de 19 heures à 22 heures. Proposée par le centre social en partenariat avec le service Prévention Médiation et la ludothèque, elle aura lieu à l'Espace Victor-Hugo (4, chemin du Bois-de-Saget). L'entrée est libre et gratuite. Pour tous renseignements et inscriptions il faut contacter le 05.61.37.88.31 ou 05.34.33.29.12.

Le centre social de Saint-Jean s'est imposé comme un espace convivial d'accueil, d'information et d'échanges. Il favorise le lien social et les ren-



L'Espace Victor-Hugo accueille aussi le service social de la commune./Photo DDM

contrées la citoyenneté et de participations à des projets collectifs. Au cours de ce mois de

janvier le centre social a proposé divers temps forts tels « cuisinons et partageons la galette », une sortie culture « swing rencontre trio » ou encore un atelier de cuisine « fruits et légumes d'hiver ». Au mois de février, le samedi 25, il organise une sortie à la neige, balade et luge, au plateau de Beille, de 8 h 30 à 17 h 30. Le tarif est fixé à 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Pour tous renseignements et inscriptions : [centre.social@mairie-saintjean.fr](mailto:centre.social@mairie-saintjean.fr) ou les deux numéros de téléphone plus haut mentionnés.

## harcèlement

### 7241 appels et 850 SMS à son ex...

Le cœur a ses raisons que la raison ignore. Jérôme, 37 ans, employé de mairie, le sait mieux que quiconque. Ce dernier était jugé lundi par le tribunal correctionnel de Toulouse, pour avoir, à Saint-Jean, harcelé et menacé son ex-compagne et mère de ses enfants.

Le 11 octobre, la victime a déposé plainte et a raconté aux gendarmes que, depuis leur séparation et malgré une condamnation pour les mêmes faits, son ex se rendait plusieurs fois par jour à son domicile pour lui demander de revenir. À cela s'ajoutaient des appels et des SMS en grand nombre. « J'ai compté, 7 241 appels rien que pour le mois de septembre, ça donne 241 appels par jour et 850 SMS ! » fustige Dominique Boissel-Piot, présidente du tribunal.

« Je regrette, je n'ai pas pris au sérieux la condamnation du 28 juin. Je voulais garder le contact avec elle pour nos enfants », se repente le prévenu, tête basse, qui a perdu la garde de ses deux enfants.

La présidente s'inquiète. « Tant que vous n'aurez pas retrouvé la garde de vos enfants, ça va continuer ? », lui demande-t-elle. L'expertise psychiatrique réalisée dans le cadre de l'enquête ne la rassure pas. « Dangereux criminel qui n'écarte pas un passage à l'acte, possessif, jaloux », sont les conclusions de l'expert. M<sup>e</sup> Dupont-Ricard, avocate de la jeune femme, demande simplement 1 euro symbolique de dommages et intérêts. Le son de cloche est différent chez Francis Boyer, procureur de la République, qui donne de la voix. « La pre-

mière obligation de votre précédente condamnation était de la laisser en paix ! Qui peut supporter plus de 5 000 appels par mois ? Si vous n'avez pas compris la dernière fois, vous allez comprendre maintenant », tonne le magistrat. En conséquence, il requiert 6 mois de prison ferme avec maintien en détention. M<sup>e</sup> Jocelyn Momaso-Momaso, pour la défense, tente de ramener le navire à flot. « Je ne crois pas qu'il soit un délinquant. Toute sa vie il a été abandonné et le seul refuge qu'il avait était sa compagne », plaide l'avocat. Le tribunal l'a entendu, son client a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve avec interdiction du domicile, du travail et de tout contact avec la victime qui a obtenu 1 euro de dommages et intérêts.

# 24 heures

27 JAN. 2017

le fait du jour

# Pollution : vers un périph à 70 km/h?

l'essentiel ▶

**Pour la première fois,**  
le seuil d'alerte à la pollution atmosphérique a été atteint hier à Toulouse. Le préfet a ordonné la baisse de 20 km/h de la vitesse. Une mesure à généraliser sur le périph ?

**2** 6 janvier 2017 : cette date restera comme celle d'une première à Toulouse. C'est la première fois que le seuil d'alerte à la pollution atmosphérique, celui que Paris franchit allégrement, est atteint. Jusqu'à présent, seule la pré-alerte, dite de recommandation et d'information, avait été déclenchée pour les particules en suspension PM 10 l'hiver, comme c'est le cas en ce moment, ou l'ozone l'été. Le vent d'autan, qui devait chasser hier après-midi la pollution, n'a fait que repousser le problème une fois de plus.

Pour la première fois aussi, le préfet a pris une mesure forte, symboliquement au moins : l'obligation de rouler 20 km/heure moins vite. Soit 110 sur autoroute ; 90 sur des routes normalement à 110 ; et 70 sur des voies à 90, comme le pé-

riphérique. Pour Pascal Mailhos, qui a évoqué des contrôles par les forces de l'ordre, « une diminution de 20 km/heure permet une diminution de 10 à 15 % des émissions » de polluants. L'obligation de lever le pied devait prendre fin hier soir.

#### De 110 à 90 km/h en 2007

Une réduction de vitesse à 70 km/h sur le périph pourrait-elle, ou devrait-elle, devenir définitive, comme c'est le cas à Paris depuis 2014 ? Ce « n'est pas prévu », indique la préfecture, qui parle pour hier d'**« une situation ponctuelle »**. La question, qui s'est posée dans d'autres agglomérations, reste pour l'heure officiellement en suspens.

Le trafic routier, plus exactement la congestion du périph, se trouve pour autant une nouvelle fois mis en accusation. Même si le chauffage joue aussi un mauvais rôle. Du côté de l'ATMO Occitanie, chargé des mesures, la directrice, Dominique Tilak, rappelle que baisse de la vitesse

**La baisse de la vitesse entraîne la baisse des émissions de polluants.**

et baisse des émissions de polluants vont bien de pair. Et celle de la concentration aussi en principe pour autant qu'on puisse comparer. « L'enjeu pour la métropole est de fluidifier aux heures de pointe. »

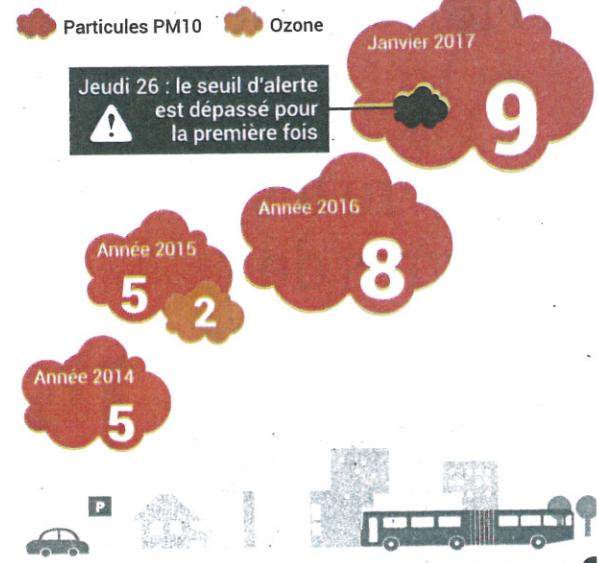
En 2007, lors du passage de 110 à 90 sur le périph, l'étude s'appuyait ainsi sur une baisse des émissions. Réduire encore jusqu'à 70, Jean-Michel Lattes, président du syndicat des transports en commun, qui rappelle que cela relève de l'État, s'y dit « plutôt favorable » dans la mesure où, justement, ça fluidifie. En 2014, Pierre Cohen, maire, avait dit oui et le dit toujours.

Claude Raynal, chef de file PS à la Métropole, table sur « le progrès technique des constructeurs ». Du côté des Verts, comme de l'association Deux pieds deux roues, la baisse d'hier est « une mesure ». Et une décision définitive ne serait qu'en deçà de l'effort réclamé pour les transports en commun, le vélo et la marche.

**Jean-Noël Gros**

#### Historique des alertes à la pollution atmosphérique en Haute-Garonne

En nombre de jours de dépassement du seuil de recommandation et d'information



Source : Oramip Occitanie

Ces dernières années, le nombre d'alertes était resté plutôt stable. Il a bondi lors de ce mois de janvier 2017.

#### TISSÉO VA CRÉER UN TICKET SPÉCIAL POUR LES JOURS DE POLLUTION

Le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, le SMTC-Tisséo, va créer un nouveau ticket de transport sur son réseau, un ticket valable les jours de pic de pollution et qui donnera droit à des trajets illimités. « Nous devons encore déterminer son tarif », indique Jean-Michel Lattes, président du SMTC et adjoint au maire de Toulouse, qui souhaite aussi, ces jours-là, accroître la capacité du réseau de transports. La future grille tarifaire, qui entrera en vigueur en juillet, comportera donc cette nouveauté. Le SMTC-Tisséo marche donc sur les pas du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), présidé par Valérie Péresse. Le STIF a jugé que la gratuité les jours de pollution lui coûtait trop cher (4 M€ par jour) et a instauré un ticket spécifique vendu 3,80 €, soit deux tickets de métro, pour des trajets illimités dans toutes les zones. Dernièrement, Jean-Michel Lattes s'était aussi opposé à l'idée de gratuité, jugée pénalisante pour la capacité d'investissement du syndicat, et rejetée à Paris « par les associations d'usagers » aussi. À Toulouse, la gratuité est estimée à 400 000 € par jour.

# LA DÉPÉCHE

D U M I D I

Nord-Est

27 JAN. 2017

## repères

120 000

**VÉHICULES** Par jour sur le périphérique. C'est la moyenne annuelle établie par la Direction des routes. Ce chiffre augmente même jusqu'à 140 000 sur la section la plus chargée, Purpan-La Cépière.



Hier matin sur le périphérique toulousain. Pour la première fois, la limitation de vitesse a été abaissée en raison de la pollution en passant de 90 à 70 km-heure. / DDM, Nathalie Saint-Affre

## votre avis

Êtes-vous prêt à rouler moins vite pour limiter la pollution ?



JOSIANE,  
68 ANS, RE-  
TRAITÉE,  
**Toulouse**

« Je n'ai pas  
entendu

parler de cette décision d'une baisse de la limitation. Je serais prête à faire des efforts mais je ne sais pas si c'est vraiment efficace. Mais oui, je le ferais sans problème. Je serais aussi prête à faire du covoiturage si ça pouvait aider à limiter la pollution. »



ABDERRAH-  
MAN, 50 ANS,  
TECHNICIEN TE-  
LECOM,  
**Toulouse**

« J'ai juste-  
ment en-

tendu jeudi matin aux infos qu'il fallait réduire sa vitesse de 20 km/h. J'ai été vraiment intéressé par cette mesure. Déjà que je ne roule pas vite alors oui je suis prêt à jouer le jeu. La vitesse c'est bien quand on est jeune... En général je ne prends que les transports en commun. »



ROMAN, 27  
ANS, DESIGNER  
SONORE,  
**Toulouse**

« Oui j'ai vu  
des pan-

neaux indiquant cette limitation hier matin. Je suis un des rares à le faire, je trouve que peu de monde respecte cette mesure. Je suis complètement prêt à faire des efforts pour limiter la pollution. Je prends très souvent le métro j'essaie d'utiliser ma voiture le moins possible. »



MICHEL RIBET,  
PRÉSIDENT DE  
L'AUTOMOBILE  
CLUB DU MIDI  
**Toulouse**

« Imposer  
une baisse

de 20 km/h ne servira à rien. Plus on roule lentement plus on pollue car on allonge la durée de conduite. C'est ridicule. On va faire perdre du temps aux usagers. En plus, il y a tant d'autres pollueurs plus importants que la voiture. Cette norme n'aura aucun impact. »

# LA DÉPÊCHE

D U M I D I

Nord-Est

27 JAN. 2017

## interview

### «LE COVOITURAGE EST LA SOLUTION LA PLUS SIMPLE»

Crée en 2012, forte aujourd'hui de douze salariés, la start-up Coovia, implantée à Colomiers dans une pépinière d'entreprises de Toulouse Métropole, a bâti une plateforme de covoiturage pour les trajets du quotidien, *coovia.fr*. Le covoiturage qui est préconisé par la préfecture pour limiter la pollution. En atteignant une masse critique de 10 000 covoitureurs, son fondateur, David Larcher, ambitionne de faire « sauter les bouchons ».



David Larcher,  
fondateur de la start-up  
toulousaine Coovia,  
créatrice du site de co-  
voiturage *coovia.fr*

#### Pour la première fois, la Haute-Garonne atteint le seuil d'alerte à la pollution atmosphérique...

C'est un rappel à l'ordre. Nous sommes en train de surconsommer des déplacements. Il y a une obésité des déplacements individuels. Avec, du coup, une conséquence sur notre santé. Les déplacements ne sont pas les seuls à incriminer mais ce pic doit être une opportunité pour prendre conscience de la situation. Le covoiturage permet de faire des économies, de rencontrer des gens mais cela devient aussi vital.

#### Le covoiturage est une solution ?

C'est une des solutions. Elle est loin d'être la seule mais c'est la plus simple à mettre en œuvre. Toutes les autres, l'interdiction du diesel, la circulation alternée..., sont compliquées et lourdes. Le covoiturage permet de retirer des voitures à partir du moment où le conducteur est prêt à partager son déplacement, à reconsiderer sa façon de se déplacer. C'est la prise de conscience qui est plus difficile que l'action. Les gens ne sont pas contre mais ils n'imaginent pas qu'il y a un collègue, un voisin qui fait le même trajet qu'eux. L'idée de covoiturage n'est pas encore dans les mœurs.

#### Avec 10 000 covoitureurs, vous faites sauter les bouchons à Toulouse, dites-vous...

Nous proposons 3 000 trajets par jour pour une centaine d'utilisateurs. Faire sauter les bouchons, c'est clairement l'hypothèse de notre modèle. Nous n'y sommes pas encore mais je pense que les mentalités vont évoluer. Pour y contribuer, nous venons de créer une plateforme événementielle avec, pour ce samedi, une première. Nous avons créé une page pour la rencontre Stade Toulousain-Pau : *events.coovia.fr*. Tous les gens viennent à la même heure, à 18 h 30, au même endroit, le stade Ernest-Wallon. Ils ont donc toutes les chances de covoiturer. En partenariat avec le Stade, 50 places de stationnement sont réservées. C'est un ballon d'essai !

*Propos recueillis par J.-N. G.*

27 JAN. 2017

27 JAN. 2017

## Semenciers : une position de leader à conserver

l'essentiel ▶

Le groupement interprofessionnel des semences (GNIS) a dressé hier à Toulouse le bilan de son activité. Les semenciers du Sud-Ouest veulent conserver leur position de leader.

**P**remière région française pour la multiplication des semences et leaders à l'export, les semenciers de la région Sud-Ouest (Occitanie et Aquitaine) veulent conserver et renforcer leurs positions. Le groupement interprofessionnel des semences et plants (GNIS) a dressé hier à Toulouse le bilan de la filière française pour la campagne 2016-2017 et fixé la feuille de route pour l'année à venir.

La filière représente localement près de 3 400 emplois, 21 centres de recherches, 71 entreprises de production, 5 300 agriculteurs qui travaillent dans la



Les représentants du GNIS hier à Toulouse./DDM, Michel Viala

multiplication de semences et 90 700 qui les utilisent.

Betteraves, maïs, oléagineux et semences potagères constituent l'essentiel des surfaces exploitées dans la région.

« La dynamique régionale est forte et l'enjeu est de conserver notre positionnement de leader » affirme Gérald Crouau,

le délégué régional du GNIS. Les semenciers veulent encourager l'accès aux ressources génétiques, le financement de la recherche et l'accès aux biotechnologies. « Si on ne réussit pas à utiliser les biotechnologies, nous allons prendre vingt ans de retard » observe M. Crouau.

Le délégué régional met en évidence « un terroir aux conditions climatiques exceptionnelles, attirant ici les grandes multinationales » et des centres de recherche créateurs d'innovation, en matière de tournesol par exemple, ce qui vaut à la région toulousaine le surnom de « Sun Valley ».

### Réduire l'utilisation des pesticides

Autre enjeu : comment réduire l'utilisation des pesticides et des engrains chimiques. À ce titre, les semenciers travaillent en collaboration avec un laboratoire Paul-Sabatier/CNRS. « Plutôt qu'utiliser des produits chimiques, on va rechercher des micro-organismes qui ont des propriétés de bio contrôle » explique le professeur Guillaume Becard. Ses travaux portent notamment sur l'utilisation de micro-organismes pour lutter contre les larves ou les maladies fongiques.

28 JAN. 2017

**SAINT-JEAN**

## Tennis : pourquoi pas un exploit ?

Depuis 2 ans, l'équipe des 35 ans messieurs du Tennis Club Saint-Jean composée de Matthieu Cordelier 1/6, Didier Fernandes 3/6, Guillaume Nexion 3/6, Christophe Jean 5/6 et Frédéric Mirtain 15/1 est championne régionale et se qualifie ainsi pour le championnat de France. Après avoir remporté le titre régional face à Balma, les Saint-Jeannais sont allés s'imposer pour leur premier tour du championnat de France à Marseille 4 à 0. Ce dimanche 29 Janvier, sur les courts du Tennis Club Saint-Jean ils recevront, dès 9 heures, l'équipe de Toulon composée de joueurs dont les classements sont : 2/6, 2/6, 2/6 et 3/6. Une équipe ayant donc des classements supérieurs à ceux des Saint-Jeannais mais avec le soutien de leurs supporters, l'exploit reste réalisable pour atteindre les huitièmes de finale. Ce serait la première fois



L'équipe saint-jeannaise des 35 ans championne régionale./Photo DDM

pour les 35 ans messieurs. En parallèle, l'équipe 1 féminine jouera sa dernière rencontre du Laffont afin de finir première de sa poule. Les garçons joueront le match de classement le 26 février. Le tournoi interne avec ses 180 participants con-

tinuer de se poursuivre, le tableau final dans chaque catégorie (12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans et séniors) est en train de débuter. De beaux matchs en perspective avant la journée des finales qui aura lieu le samedi 11 mars. Enfin, les stages

des vacances de février auront lieu du lundi au jeudi de 10 heures à 16 heures pour les jeunes et durant deux soirs consécutifs, de 19 h 30 à 21 h 30 pour les adultes. Les inscriptions sont en cours. Pour toute information : 06 62 28 28 45.

28 JAN. 2017

LESPINASSE/FENOUILLET/SAINTE-ALBAN/CASTELGINEST/BRUGUIÈRES

## Transport : les maires veulent un avenir pour le nord toulousain

« On a perdu le nord ! » s'exclament régulièrement les élus du nord toulousain en consultant les futurs aménagements urbains et projets d'infrastructures routières de ce territoire prévus par la Métropole et autres instances dirigeantes. Si la formule prête à sourire, elle n'en reste pas moins empreinte d'un certain ressentiment. Après avoir suffisamment alerté sur les problèmes liés à leur territoire, dix maires, de toutes sensibilités politiques, estiment ne pas être assez entendus. Les solutions apportées pour les années futures ne sont pas à la hauteur des enjeux. Ils ont donc décidé de mettre en place un groupe de travail pour élaborer des solutions communes et peser dans les décisions. Réunis à Fenouillet en décembre, ils se sont retrouvés fin janvier à Lespinasse pour une deuxième réunion de travail. Ils souhaitent établir leurs priorités pour la prochaine décennie. Les villes d'Aucamville, Castelginest, Bruguières, Fenouillet, Gagnac-Sur-Garonne, Saint-Alban, Fonbeauzard, Saint-Jory, Gratentour et Lespinasse devraient parler prochainement d'une seule et même voix sur la question du développement des dessertes



Dix maires du nord toulousain de tous bords se fédèrent pour améliorer les déplacements urbains et les infrastructures routières de leur territoire./Photo DDM

du nord toulousain au conseil communautaire de Toulouse Métropole.

### Anticiper le développement du territoire

Ils comptent sur le soutien du Président Moudenc qui s'est déjà exprimé favorablement en annonçant la mise en place d'un calendrier d'étude pour traiter la problématique de l'ancienne route de Paris (RD820) dont la

voie est devenue, depuis janvier, une compétence métropolitaine. Il a émis le souhait de concrétiser la réalisation du pont sur la Garonne tant attendu par les élus. Pour ces maires, la question du développement de leur territoire, de l'adaptation des réseaux routiers et des transports en commun, est une question cruciale qui doit répondre aux enjeux de demain... et au manque d'anticipation actuel. Le trafic est de plus en plus saturé et les usagers qui se déplacent sur ce secteur sont au bord de l'implosion. Conscients des réelles difficultés rencontrées au quotidien par leurs administrés, ils sont déterminés à défendre « le Nord », qui depuis 15 ans, a connu un fort développement démographique (1/5ème de la population métropolitaine) et économique.

Laurence Desmoulin

**ROUFFIAC-TOLOSAN/L'UNION/MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE**

## Gendarmerie: près de 2000 interventions l'an passé

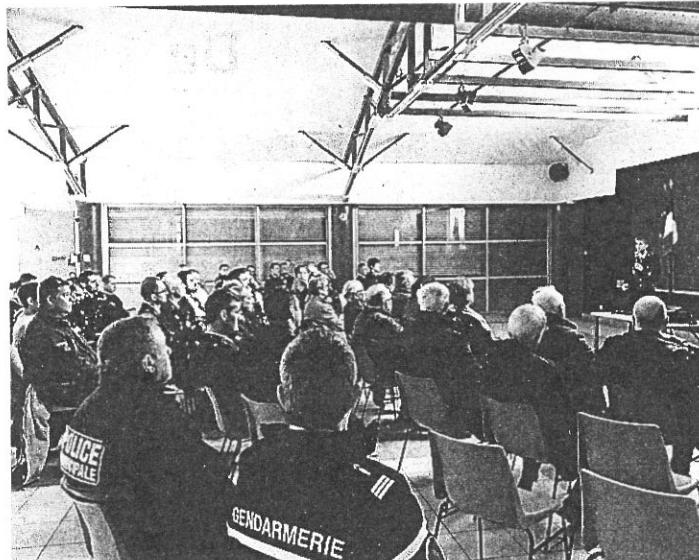
C'est Rouffiac-Tolosan qui a abrité la réunion annuelle de la gendarmerie, pour un bilan de leurs activités de l'année écoulée.

Le lieutenant Gaël de Léséléuc de Kérouara, commandant des brigades de gendarmerie de l'Union et Montastruc prit la parole en présence de Magali Michel, chef d'escadron de la compagnie de Toulouse Saint-Michel, des élus locaux, des policiers municipaux du secteur, et de ses équipes.

Il informa qu'en 2016, les services de gendarmerie avaient réalisé 1982 interventions, avec une arrivée moyenne sur les lieux de 13 minutes.

Ces interventions ont concerné 80 déclenchements d'alarme, 105 différents familiers, 17 découvertes de cadavres, 60 dégradations, 152 tâches, 193 personnes suspectes, 27 fugues et 20 personnes suicidaires, 1 tentative d'homicide, et 187 accidents de la circulation dont 2 mortels.

Il rappela également que dans le contexte d'état d'urgence, ses équipes sont largement



Le lieutenant Gaël de Léséléuc de Kérouara, expose le bilan 2016 des activités de la gendarmerie./Photo DDM

mobilisées, avec des sécurisations accrues lors des rassemblements de personnes, des patrouilles dynamiques dans le très proche rayon des événements.

Il relata les faits marquants ayant eu lieu l'année passée comme la noyade d'un enfant en piscine, un vol à main armée, etc.

Il remercia enfin les personnes présentes pour leur implication et l'aide apportées dans

le cadre de leurs missions, soulignant l'importance de sensibiliser la population à la vigilance, et à la répercussion immédiate des diverses informations utiles aux services d'urgence.

Un vin d'honneur suivit la présentation, après un message de conclusion et de voeux traditionnels présentés par Magali Michel, chef d'escadron de la compagnie de Toulouse Saint-Michel.

Résultats des bureaux de Haute-Garonne

Bureaux	Nb. votants	Nb. exprimés	Valls	%	Hamon	%
ASPET	343	335	155	46,3	180	53,7
AUCAMVILLE	388	382	141	36,9	241	63,1
AUSSONNE	460	456	242	53,1	214	46,9
AUTERIVE	448	445	138	31,0	307	69,0
AUZEVILLE TOLOSANE	549	536	248	46,3	288	53,7
AYGUESVIVES	239	238	82	34,5	156	65,5
BAGNERES DE LUCHON	311	306	148	48,4	158	51,6
BALMA	1037	1017	531	52,2	486	47,8
BEAUCHALOT	186	181	86	47,5	95	52,5
BEAUIZELLE	333	329	156	47,4	173	52,6
BERAT	191	187	52	27,8	135	72,2
BESSERES	245	244	107	43,9	137	56,1
BLAGNAC	1297	1277	554	43,4	723	56,6
BOULOC	850	842	361	42,9	481	57,1
BOULOGNE SUR GESSE	196	192	102	53,1	90	46,9
BOUSSENS	222	217	116	53,5	101	46,5
BOUZIN	238	234	106	45,3	128	54,7
BRAX	236	231	91	39,4	140	60,6
CADOURS	231	228	105	46,1	123	53,9
CALMONT	149	145	62	42,8	83	57,2
CARAMAN	360	357	136	38,1	221	61,9
CARBONNE	419	413	170	41,2	243	58,8
CASTANETTOLOSAN	963	952	379	39,8	573	60,2
CASTEGNEST	422	419	197	47,0	222	53,0
CASTELMAUROU	228	223	91	40,8	132	59,2
CAZERES	345	338	177	52,4	161	47,6
CINTEGABELLE	296	291	110	37,8	181	62,2
COLOMBIERS	1997	1951	937	48,0	1014	52,0
CUGNAUX	829	821	333	40,6	488	59,4
DONNEVILLE	470	466	192	41,2	274	58,8
ESCALQUEINS	943	929	380	40,9	549	59,1
FENOUILLET	313	309	152	49,2	157	50,8
FONBEAUXARD	168	164	85	51,8	79	48,2
FONSORBES	477	467	210	45,0	257	55,0
FONTENILLES	354	351	160	45,6	191	54,4
FOURQUEVAUX	174	172	84	48,8	88	51,2
FROUZINS	413	409	178	43,5	231	56,5
GRAGNAGUE	194	192	68	35,4	124	64,6
GRATENTOUR	468	459	211	46,0	248	54,0
GRENADE SUR GARONNE	633	627	247	39,4	380	60,6
LA SALVATAT SAINT GILLES	400	391	168	43,0	223	57,0
LABARthe SUR LEZE	533	624	254	40,2	370	59,3
LAGEGE	304	299	129	43,1	170	56,9
LACROIX FALGARDE	542	534	220	41,2	314	58,8
LANTA	181	180	79	43,9	101	56,1
LAUNAGUET	426	409	181	44,3	228	55,7
LAVELANET DE COMMINGES	48	48	20	41,7	28	58,3
LE FOUSSERET	261	257	107	41,6	150	58,4
LEGUEVIN	364	361	153	42,4	208	57,6
LEVIGNAC	283	281	104	37,0	177	63,0
LHERM	405	397	154	39,8	195	61,2
LISLE EN DODON	199	196	103	52,6	93	47,4
LONGAGES	294	289	114	39,4	173	60,6
L'UNION	391	378	166	53,1	142	46,9
MARIGNAC	164	160	66	41,3	94	58,8
MONDONVILLE	382	385	156	40,3	229	59,5
MONTAIGUT SUR SAVE	152	152	74	48,7	78	51,3
MONTASTRUC LA CONSEILLERE	326	323	108	32,8	217	67,2
MONTBERON	260	259	119	45,9	140	54,1
MONTSQUIEU VOLVESTRE	245	233	98	42,1	155	57,9
MONTGEARD	88	85	39	45,9	46	54,1
MONTGiscard	334	330	133	40,8	197	59,2
MONTRABE	338	331	169	51,1	162	48,9
MONTRIEUJAU	319	312	162	51,9	150	48,1
MURET	1245	1222	525	43,0	697	57,0
NAILLOUX	242	238	92	38,7	146	61,3
PAULHAC	265	264	99	37,5	165	62,5
PECHBONNIER	454	445	216	48,3	229	51,5
PIRAC	547	537	239	44,5	298	55,5
PINS JUSTARET	292	280	130	46,4	150	53,5
PINSAGUEL	178	175	93	53,1	82	46,9
PLAISANCE DU TOUCH	924	909	393	43,2	516	56,8
PORTET SUR GARONE	522	514	206	40,1	308	59,9
QUINTON SEGREVE	329	321	179	55,8	142	44,2
RAMONVILLE SAINT AGNE	1128	1107	455	41,1	652	58,9
REVEL	495	486	208	42,8	278	57,2
REUX VOLVESTRE	240	236	91	38,6	145	61,4
ROQUETTES SUR GARONNE	229	214	88	40,2	128	59,8
SAINTE JORY	404	393	151	38,4	242	61,6
SAINTE ALBAN	228	226	101	44,7	125	55,3
SAINTE GAUDENS	766	750	426	56,8	324	43,2
SAINTE JEAN	818	810	391	48,3	419	51,7
SAINTE LYSE	363	360	129	35,8	231	64,2
SAINTE ORENS DE GAMEVILLE	669	658	315	47,9	* 343	52,1
SAINTE SULPICE SUR LEZE	175	171	63	36,8	108	63,2
SALIES DU SALAT	341	336	173	51,5	163	48,5
SEYSES	432	428	188	43,9	240	56,1
TOURNFEUILLE	1807	1781	877	49,2	904	50,8
VALCABRERE	292	284	131	45,8	155	54,2
VENERQUE	356	349	131	37,5	218	62,5
VERBEL	186	184	73	39,7	111	60,3
VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	709	702	297	42,3	405	57,7
VILLEMUR SUR TARN	1370	1368	177	48,1	191	51,9
VILLENEUVE TOLOSANE	532	524	253	48,3	271	51,7
TOTAL	42192	41514	18426	44,4	23088	55,6

# LA DÉPÉCHE

D U M I D I

Nord-Est

## HAUTE-GAR.

Votants : 61678

Exprimés : 60605

CANDIDATS VOIX %

Valls 25 131 41,5

Hamon 35 474 58,5

30 JAN. 2017

## Résultats des bureaux de Toulouse

Bureaux	Nb. votants	Nb. exprimés	Valls	%	Hamon	%
ALBAN MINVILLE	464	460	139	30,2	321	69,8
ARENES ROMAINES	214	213	88	41,2	125	58,7
BONNIEFOY	603	595	213	35,8	382	64,2
BRIENNE(BARCELONE)	635	624	246	39,4	378	60,6
CHARBONNIERES	212	209	76	36,4	133	63,6
CROIX DAURADE	535	532	188	34,8	347	65,2
CROIX DE PIERRE	576	573	162	28,3	411	71,7
DESBALES	576	567	208	36,3	361	63,7
EMPALOT	191	189	58	30,7	131	69,3
GRAND SELVE	518	512	168	32,8	344	67,2
GUILHEMERY	769	752	311	41,4	441	58,6
JEAN CHAUBET	513	507	148	29,2	359	70,8
JEAN RIEUX	439	433	177	40,9	256	59,1
LATERASSE	828	822	380	46,2	442	53,8
LAPOURGETTE	210	209	77	36,8	132	63,2
LALANDE	576	568	207	36,4	361	63,6
LES CHAETS	1525	1498	485	32,4	1013	67,6
MAZADES	447	443	131	29,6	312	70,4
MINIMES	383	376	138	36,7	238	63,3
PONTDES DEMOISELLES	675	675	246	36,4	429	63,6
PRADETTES	415	407	162	39,8	245	60,2
PURPAN	575	565	174	30,8	391	69,2
RANGUEL	1166	1154	416	36,0	738	64,0
ROSERAE	1451	1433	311	35,7	922	64,3
SAIN CYPRIEN	1332	1318	393	29,8	925	70,2
SAIN GEORGES	1456	1426	509	35,7	917	64,3
SAIN MARTIN DU TOUCH	173	173	74	42,8	99	57,2
SAIN NICHEL	1000	989	321	32,5	668	67,5
SAIN SIMON	516	513	167	32,6	346	67,4
SEPT DENIERS	361	356	137	38,5	219	61,5
TOTAL	19334	19091	6705	35,1	12386	64,9



Georges Méric et Carole Delga ont voté à Nailloux et Boussens./photos DDM, Michel Chaynes et Suzanne Sirvent.

CASTELMAUROU

28 JAN. 2017

## Innovation : une borne de recharge pour véhicule électrique

La commune de Castelmaurou innove dans le domaine écologique : une borne de recharge pour véhicule électrique va être installée sur le parking de la médiathèque. Le développement de la voiture électrique, capable de parcourir environ 150km, se développe sur le territoire. Aussi, le syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne va mettre en place sur l'ensemble du département 100 bornes de recharge. Grâce au concours de l'Etat via les investissements d'avenir (50 %) et du SDEHG (35 %), la commune prend à sa charge seulement 15 % du coût de l'installation, soit environ 1000€.



On pourra recharger sa voiture au village./Photo DDM

Cette borne peut recharger à tout moment un véhicule électrique ou hybride. Elle comprend deux points de charge permettant simultanément la recharge de deux véhicules, vélos et scooters.

Coût de la recharge : 0,20€ les 20 premières minutes, puis 0,75€ par demi-heure suivante entamée. Il est nécessaire d'avoir une carte d'accès SDEHG de 5€, ou l'application mobile Freshmile Charge (téléchargement gratuit) ou la saisie sur internet pour les utilisateurs occasionnels d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code ou une carte de recharge autre (carte de constructeur automobile, carte KiWhi Pass, etc...)

28 JAN. 2017

**PIN-BALMA**

## La première saison du rucher municipal

« Depuis mai 2016, nous avons mis en place un rucher communal dans le jardin derrière la mairie », rappelle le maire Jacques Diffis. Aussi, la municipalité a confié ce projet à Guy Dumoulin, adjoint au maire en charge de l'environnement. « Le rucher municipal est géré par une équipe constituée d'une dizaine de bénévoles passionnée d'apiculture. Mais, à l'automne, les abeilles ont quitté une des deux ruches que nous avions installées. Ça arrive parfois... Toutefois, au printemps, nous espérons installer entre trois et cinq ruches », explique l'adjoint. Avec une seule ruche en 2016, la municipalité n'a donc pas pu procéder à une récolte conséquente de miel mais espère faire



Guy Dumoulin présente la 1<sup>re</sup> ruche de Pin-Balma./Photo DDM, EV

mieux en 2017. Cette initiative entre dans le cadre de la politique environnementale du village, qui s'attache également à préserver la biodiversité dans le lit de la rivière la Seillonne sous la houlette du syndicat mixte du Bassin Versant de l'Hers, ou encore à renforcer le maillage du réseau de sentiers pédestres. En outre, la mairie avait déjà anticipé la loi qui impose depuis le 1<sup>er</sup> janvier aux collectivités d'abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces accessibles au public. Alors, fort de cet élan écoresponsable, Jacques Diffis compte bien servir aux habitants un miel de Pin-Balma lors de ses prochains vœux, en janvier 2018.

AUTERIVE

29 JAN. 2017

## AFAP : le miel et les abeilles en assemblée



Renouvellement des cartes, à l'issue de l'assemblée

L'association francophone d'api et phytothérapie, qui a son siège à Auterive vient de réunir ses membres pour l'assemblée générale.

Il était rappelé l'activité de l'association l'an dernier : plusieurs conférences à Maressac mais aussi à la faculté de Toulouse, Nantes, une formation d'apithérapie en octobre qui s'est déroulée pendant une semaine dans la salle du conseil de la mairie.

En 2017 de nouvelles perspectives s'ouvrent sur toute la France. C'est ainsi que de nouvelles délégations doivent être mises en place en Rhône-Alpes, Alsace-Lorraine, Gironde, Bretagne et Paris.

Pour ce qui est des conférences, en 2017, plusieurs sont organisées. Le 25 avril, « La nutrition et la santé » par le Dr Sabine Le Cars, en avril, « L'utilisation des huiles essentielles et des plantes pour la santé » par le Dr Marie-France Muller, en juin, « L'application de l'apithérapie aux animaux de compagnie » par

le Dr Jean-Yves Gauchet et le 20 juin une sortie AFAP en région Midi-Pyrénées.

Une nouvelle formation d'initiation à l'apithérapie se prépare du 16 au 20 octobre. En 2016, une vingtaine de personnes venue de toute la France et de l'étranger avaient bénéficié de cette formation assurée entre autres par le Dr Stangaciu.

Un voyage est également envisagé : la route du miel en partant d'Agadir, la fête du miel à Imouzzer, le marché aux bijoux de Taroudant...

Ceux qui sont intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire. L'association compte actuellement 217 membres sur toute la France et l'étranger. Le nouveau bureau a été élu. Il s'agit de : Jean-Luc Bosch, président ; James Poulain, vice-président ; Aline Pauly, trésorière ; Catherine Lapeyre, secrétaire, avec également 6 autres membres actifs au rôle bien défini.

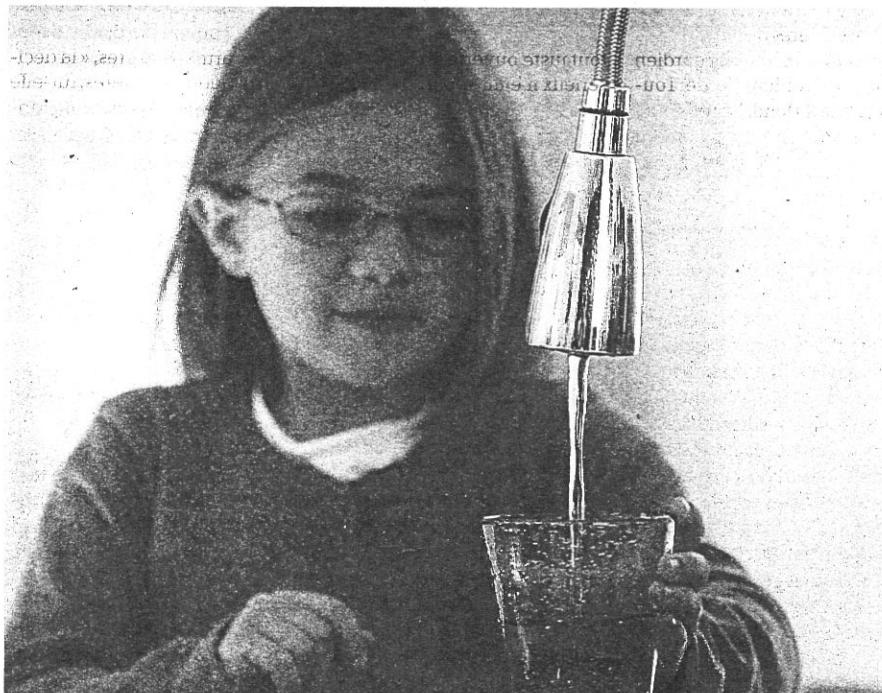
Contact au 06 18 91 18 05.

**Nathalie Sié**

## Environnement

# On peut vraiment avoir confiance en l'eau potable

30 JAN. 2017



Une étude qui permet de redorer le blason de l'eau du robinet./photo DDM, archives Marc Salvet.

### l'essentiel ▶

Une étude sur la qualité de l'eau potable en France, réalisé entre février 2014 et août 2016 par l'UFC Que Choisir, donne de bons résultats pour Toulouse et la Haute-Garonne.

L'étude nationale, réalisée pendant deux ans et demi par l'UFC Que Choisir, s'est intéressée aux éléments pouvant altérer la qualité de l'eau potable tels que la présence de polluants, les défauts de traitement, les caractéristiques naturelles de la ressource et la présence de composants toxiques dans les canalisations.

#### De bons résultats à Toulouse

Les conclusions de cette étude donnent de bons résultats pour le réseau d'eau potable de Tou-

louse et de la Haute-Garonne. La plupart des communes offrent un accès à une eau jugée « de bonne qualité ». Aviv Zonabend, le président de la commission « eau et assainissement » de Toulouse Métropole s'est dit « satisfait. Avant de réfléchir au prix de l'eau potable, il faut favoriser sa qualité ».

#### Quelques exceptions dans le Muretain

Dans le département, à Seysses, Saint-Julien sur Garonne ou Poucharramet, la qualité de l'eau potable a été jugée « médiocre ». Plus de 50 % des analyses ne sont donc pas conformes aux références de qualité. D'après les résultats, cela est dû à la présence de paramètres physico-chimiques, comme les chlорites, utilisés pour la désinfection de l'eau. Ces éléments

traduisent des dysfonctionnements de traitement des eaux, sans danger pour la santé. Mais, certains tests révèlent aussi la présence de pesticides, principale cause de non-conformité des réseaux d'eau potable. Pour

les cas les plus extrêmes, on trouve la commune de Léguevin où la qualité

de l'eau est jugée « très mauvaise » et chez sa voisine, la Gersoise L'Isle-Jourdain où elle est jugée « mauvaise ». Aviv Zonabend tient à rassurer la population : « Sur les 1 057 analyses du réseau effectuées par la Métropole, les résultats ont montré un indice de conformité de 100 % ».

#### L'eau potable, une nécessité écologique

Selon Aviv Zonabend, la Mé-

### repères

**50%**

**EAU POTABLE > Étude.** Un Français sur deux préfère consommer de l'eau en bouteille. L'UFC Que Choisir déploré une trop grande méfiance envers l'eau du robinet.

*« La décision de consommer l'eau du robinet est un geste citoyen et écologique »*

Alissia Galici, association

UFC Que Choisir

tropole s'attache à « préserver la qualité gustative et microbienne de l'eau potable ». Il ajoute que « favoriser son utilisation constitue un enjeu écologique ».

Les résultats de cette étude sont encourageants pour l'UFC Que Choisir car ils pourraient redorer le blason de l'eau potable. En effet, selon leurs enquêtes, un Français sur deux préfère l'eau en bouteille et un Français sur cinq indique n'avoir aucune confiance envers l'eau du robinet. Pourtant, en plus d'être moins chère, l'eau du robinet a un impact bien moins important sur l'environnement. Pour Alissia Galici, de l'UFC Que Choisir, « La décision de consommer l'eau du robinet est un geste citoyen et écologique ».

Marine Jourdan

Les détails des résultats ici : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-qualite-eau-n21241>.

**SAINT-JEAN**

31 JAN. 2017

## Carnaval : appel à bénévoles

Le comité des fêtes de Saint-Jean organise le traditionnel carnaval. Il aura lieu samedi 18 mars prochain, de 15 heures à 18 h 30. Son président Jean-Luc Nardella lance un appel à bénévoles pour préparer cet exceptionnel rendez-vous : « Nous aimerais vous compter parmi nous pour préparer ensemble ce merveilleux événement annuel ». Il cherche des personnes motivées voulant participer à la confection du char ainsi qu'à celle de Monsieur Carnaval. « Cela sera une première expérience sur la commune et cela permettra aux gens de mieux se connaître. Nous vous invitons dans le cas où vous seriez intéressés, de prendre contact avec les membres du comité » poursuit Jean-Luc Nadella. Il espère de nombreuses réponses de la part des Saint-Jeannais auxquels il expliquera la marche à suivre. Il est déjà possible de la contacter soit par téléphone au 06 89 52 24 63 ou par mail : Jnardella@club-internet.fr

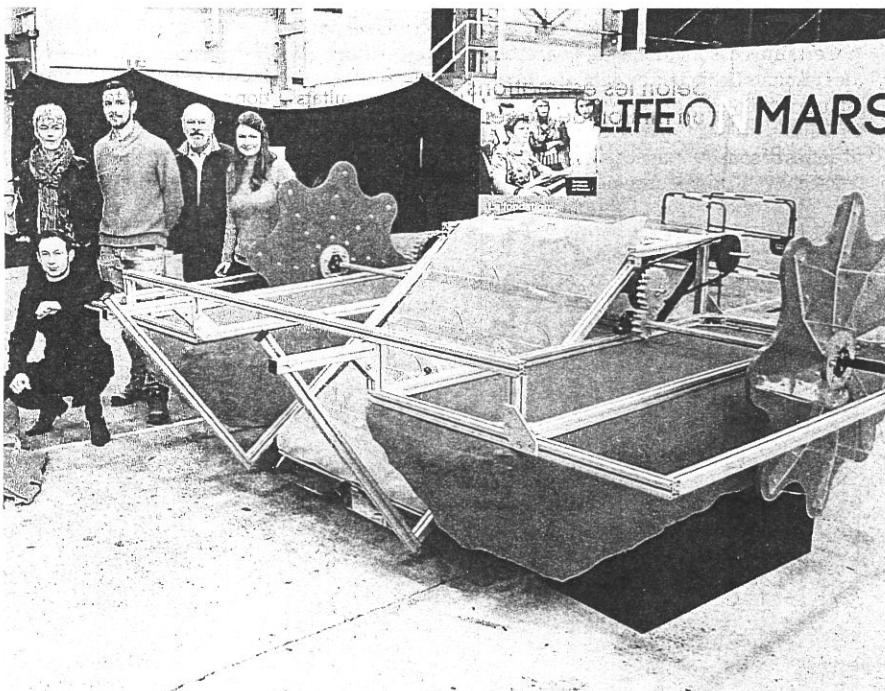


Le carnaval reste l'une des dates majeures pour l'animation de la commune.

environnement

31 JAN. 2017

## Le moulin à plastique prêt à nettoyer la Garonne



repères

3000

**BOUTEILLES > plastiques collectées par mois.** Objectif affiché : collecter 3 000 à 12 000 bouteilles plastiques par mois dans la Garonne grâce à Toulouse Clean Up.

« On espère mettre la machine à la Garonne en juin, la période de basses eaux étant favorable, après les tests en bassin. Pour un à trois mois d'expérimentation ».

Alexis Eskenazi, designer.

L'équipe de Toulouse Clean Up autour de leur machine antipollution./DDM Frédéric Charmeux.

'essentiel ▶

Un groupe de jeunes Toulousains a imaginé, conçu et construit une machine à nettoyer la Garonne des bouteilles plastiques qui polluent l'océan atlantique.

**V**ous ne savez pas ce qu'est un FabLab, un projet en open source, un maker ou un gyre océanique, et vous croyez que le 7<sup>e</sup> Continent est le titre d'une BD ? Petit cours accéléré à l'usage des nuls comme votre serviteur, rétif aux anglicismes à la mode. Un FabLab est un lieu de vie et d'opportunités pour collaborer, innover et fabriquer. Dans celui du 27 bis, allée Maurice Sarraut à Toulouse, l'association Artilect met à disposition de porteurs de projets, bureaux, ateliers, internet, matériel divers autour d'un

bar et d'espaces de vie ouvert (open space). Une immense halle (ex-usine de chaudiellerie) a accueilli récemment une remarquable expo photo sur David Bowie.

Ici est né, en avril 2016, le projet Toulouse Clean Up (Toulouse nettoyage), dont l'objectif est de débarrasser la

Garonne de ses bouteilles plastiques. Afin d'éviter qu'elles ne viennent abonder le « 7<sup>e</sup>

continent », sorte de congolomérat de déchets plastiques grand comme six fois la taille de la France qui encombre nos océans et gyres océaniques (gigantesque tourbillon d'eau), alimenté à 80 % par les fleuves. Quatre jeunes « makers » (fabriquants), « touche-à-tout qui questionnent les choses par le faire »,

selon l'un d'entre eux, Alexis Eskenazi, ont imaginé une drôle de machine flottante fabriquée à partir de matériau de récupération et utilisant le courant pour son énergie.

Une gestation de 9 mois a été nécessaire, à laquelle ont participé une dizaine de jeunes et une

qui n'a pas d'experts extérieurs, explique Audrina Gasq : « On a appris à travailler en équipe, à utiliser

des méthodes, à gérer un budget » raconte la jeune fille, repérée par la Mission locale Bagatelle Centre-Ville et devenue aujourd'hui assistante FabLab manager, grâce au projet. Toulouse Clean Up a été primé par la Fondation Orange, qui a octroyé une aide de 15 000 € dans le cadre du challenge IMA-

KE4MYCITY (« je fabrique pour ma ville »).

Le résultat est bien réel et trône au cœur de la grande halle en attendant d'être mis en place sur la Garonne en juin, après tests en bassin. Le châssis d'alu flottera sur deux enveloppes orange de bathynine, un tissu hyperrésistant, enfermant chacune 200 bouteilles plastiques. Attaché aux berges par deux filets agissant comme un entonnoir, il est muni d'un tapis actionné par le courant via deux roues à aubes, qui lui permettra de ramasser les plastiques placés dans un bac à l'arrière. Celui-ci sera vidé régulièrement depuis la berge grâce à un système de cordes. Les « makers » de la machine, en « open source » (libre de droits, accessibles à tous) espèrent bien qu'elle fera des petits sur d'autres cours d'eau pour combattre la pollution des océans.

Philippe Emery

agriculture

31 JAN. 2017

## Premiers reculs depuis 2008 pour les ventes de pesticides

Les ventes de pesticides aux agriculteurs ont reculé de 2,7 % en France entre 2014 et 2015, première baisse depuis le lancement d'un plan gouvernemental en 2008 visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, a annoncé hier le ministre de l'Agriculture.

Le recul sur un an est encore loin d'inverser les tendances de fond puisque les ventes de produits phytosanitaires agricoles restent en hausse en France en moyenne triennale sur la période 2013-2015 par rapport à 2012-2014.

L'association Générations Futures a souligné que le recul

annuel des ventes de pesticides était beaucoup plus prononcé en zones non agricoles (-14 %), c'est-à-dire essentiellement dans les jardineries.

La FNSEA, premier syndicat agricole français a pour sa part salué cette première baisse, soulignant que c'était la preuve que « l'écologie incitative est plus efficace que l'écologie punitive ». Elle a également demandé de soutenir la recherche et l'innovation pour garantir des « solutions alternatives ». L'objectif du plan Ecophyto est de parvenir à réduire de 20 % le recours aux pesticides d'ici à 2021.

# LA DÉPÉCHE

D U M I D I

Nord-Est

31 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

Mme Yvette BERNARD,  
son épouse ;  
ses enfants, ses petits-enfants  
et son arrière-petit-fils  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

### Monsieur Roger BERNARD

survenu à l'âge de 85 ans.  
La cérémonie religieuse sera  
célébrée le mercredi 1<sup>er</sup> février  
2017, à 9 heures, en l'église de  
Saint-Jean, suivie de l'inhuma-  
tion au cimetière de Soual (81).

Le présent avis tient lieu de  
faire-part et de remerciements.

S'informer : PF Saint-Jeannaises  
Saint-Jean - Balma tél. 05.61.35.04.05